



RAPPORT D'ACTIVITE

Prévention spécialisée

2021



APS34 – MiniParc – bât 4 – 912 rue de la Croix Verte 34090 Montpellier

Tel : 04 67 75 22 29

Mail : secretariat@aps34.fr

Site internet : <https://aps34.fr>

Sommaire

Introduction.....	4
I – La vie associative.....	7
1. La gouvernance	7
2. communication	10
3. Les personnels de la direction.....	10
4. L’animation de l’équipe de direction.....	13
5. Garantir et piloter la mise en œuvre du cadre légal des ESMS.....	14
6. Modernisation de la gestion administrative et financière	17
7. La place des partenaires au sein de l’APS 34	18
8. Extension des interventions en soirée et les week-end sur les quartiers mosson, petit-bard et Lunel.....	19
9. Réalisation diagnostic.....	20
10. Formation 2021.....	21
II – ACTIVITE 2021 PREVENTION SPECIALISEE.....	23
2.1 – Activités pour l’ensemble des éducateurs en prévention spécialisée.....	23
2.1.1 – Pratiques professionnelles	23
2.1.2 – Nombre de contacts établis dans la rue pour les 8 services	24
2.1.3 – Les actions collectives éducatives.....	25
2.1.4 – Une augmentation des accompagnements éducatifs individuels.....	28
2.1.5 – Thématiques principales abordés lors d’accompagnement	30
2.2 - Les données illustrant l’activité des 8 services de prévention spécialisée :	31
A. Service Béziers	31
B. Service Sète	39
C. Service Frontignan / Villeneuve-Lès-Maguelone	48
D. Service Montpellier Ouest	54
E. Service Montpellier Nord	60
F. Service Montpellier Centre	66
G. Service Montpellier Sud	75
H. Service Communauté de Communes du Pays Lunellois (CCPL)	83
III - Evaluation.....	89
Conclusion et perspectives 2022 :	92
ANNEXES :.....	97
Annexe 1 : Organigramme 2021	98
Annexe 2 : PLAN DE FORMATIONS	99

Introduction

Il y a 14 ans maintenant, l'APS 34 est née d'une volonté et d'un portage politique du Département. En l'espace de cinq ans, de 2008 à 2012, dix services de Prévention Spécialisée se sont implantés sur différents territoires en concertation et avec le concours financier des villes concernées : Montpellier, Béziers, Sète, CCL Lunel, Frontignan, Villeneuve-lès-Maguelone. Ces implantations et ce développement se sont réalisées en partenariat avec les collectivités et les acteurs locaux.

La prévention spécialisée est une mission de service public se situant dans le cadre de la protection de l'enfance. C'est une forme d'action spécifique, conjuguant action éducative et présence sociale, pour accompagner les jeunes les plus en marge, en rupture, les plus éloignés de l'insertion sociale et professionnelle.

Elle supplée et complète d'autres modes d'accompagnement des jeunes et des familles en protection de l'enfance par des principes et modalités d'action destinés à permettre l'entrée en relation avec les jeunes en difficulté sociale et/ou familiale et leur famille dans leur environnement de vie habituel. La volonté de repérer dans la rue des jeunes en grande difficulté, de les mobiliser, de construire avec eux des parcours est une priorité d'action.

L'objectif recherché est le suivant :

- Parler aux jeunes, les rechercher
- Etre présent, disponible et à l'écoute, créer du lien, susciter l'adhésion
- Apporter une réponse aux besoins d'éducation des jeunes, les impliquer
- Créer des parcours, des accompagnements qui permettent à ces jeunes d'accéder au droit commun
- Participer aux dynamiques de quartier, favoriser le dialogue
- Produire de la cohésion sociale

Notre ADN est de rechercher les jeunes les plus démunis et les plus exclus. Notre mission et notre volonté est donc de les « raccrocher », et d'enrayer les processus de décrochage.

Pour ce, il nous faut :

1. Connaître nos territoires d'intervention, se faire accepter par les jeunes, les habitants
2. Agir sur le territoire selon des logiques non cloisonnées, des formes mutualisées et coordonnées propices à l'initiative et à l'innovation. Pour cela, le passage en mode projet est nécessaire.

3. Mettre en place des dynamiques de partage et de copartage, un agir ensemble, pour offrir aux jeunes vulnérables des espaces de sollicitude où ils peuvent trouver protection et reconnaissance.

Notre souci est de construire et proposer des réponses adaptées aux évolutions, mutations, aux urgences sociales. Notre association a su et continue de s'adapter à un contexte législatif, politique et budgétaire en mouvement permanent.

Pour préserver son adaptabilité et son agilité, l'intensité de l'engagement des différents acteurs de l'association est à souligner que ce soit par :

- L'implication active et soutenante des administrateurs, et particulièrement du Président
- La créativité et la motivation de nos salarié.es intervenant sur des territoires cumulant situations de pauvreté, de chômage et de précarité et confrontés à des situations humaines toujours plus complexes et difficiles
- L'investissement et l'adaptabilité du personnel administratif et comptable
- L'enthousiasme et l'engagement des cadres de direction

En 2021 ou en sommes-nous ? Que s'est-il passé ?

En 2021, nous avons réussi conformément à nos objectifs 2020 à :

- Renforcer notre communication afin de rendre claire et lisible nos missions (actualisation du site internet, réalisation d'un film sur la prévention spécialisée, AG télévisée YouTube)
- Moderniser et rationaliser notre organisation administrative et comptable pour gagner en efficience
- Diversifier notre activité et enrichir notre offre de services en direction du public jeune en candidatant à différents appels à projets

Concernant l'activité de l'établissement en 2021 :

➤ 51921 contacts en rue

L'intérêt premier de cette modalité d'intervention sociale est d'être à même d'engager et de maintenir un accompagnement en dehors d'un cadre administratif auprès de jeunes et familles en rupture avec leur milieu ou avec leur environnement social, qui peuvent être dans une certaine méconnaissance ou dans une défiance vis à vis des institutions de droit commun (école, emploi, animation, police, justice, système de soins...).

➤ **898 suivis de jeunes dont 338 nouveaux**

Les problématiques des jeunes accompagnés par les éducateurs et éducatrices sont multifactorielles : conflit ou rupture familiale, décrochage scolaire, insertion, accès au logement, isolement, passages à l'acte délictueux, conduites d'addiction, troubles psychiques, radicalisation...

➤ **1258 jeunes présents lors d'activités socio-éducatives à la journée**

L'ensemble des différents services de l'APS34 a réalisé près de 4085 heures d'activités collectives socioéducatives et partenariales avec la participation de 1258 jeunes. Même si on y retrouve une majorité de 12-17 ans, le public principal de la prévention spécialisée, ces activités ont touché également des familles et des jeunes adultes.

➤ **86 jeunes ont participé à des séjours**

En 2021, 3 services (Béziers, Montpellier Nord et Montpellier Sud) ont pu réaliser des séjours de 3 à 4 jours avec des jeunes de 12 à 21 ans.

➤ **58 jeunes ont participé à des chantiers éducatifs**

7 services ont pu réaliser des chantiers éducatifs avec un total de 58 jeunes participants. Notamment deux chantiers financés sur l'année 2020 ont pu être effectifs en 2021. Plusieurs chantiers de types éco-citoyen ont eu lieu : nettoyage de digues, nettoyage et peinture de locaux,

Vous trouverez le détail des différentes actions menées par l'établissement dans ce rapport d'activité. La première partie du rapport s'attache à la vie associative, une seconde partie vous donne à voir l'activité des services des différents territoires tandis que la troisième partie retrace la démarche d'amélioration continue.

Vous souhaitant une bonne lecture.

Claudine Gaillard, Directrice

I – La vie associative

1. LA GOUVERNANCE

Concernant la dynamique associative, la participation des administrateurs est centrale pour porter « politiquement » la Prévention Spécialisée sur le territoire de l'Hérault. Il faut sans cesse conjuguer la responsabilité d'employeur et la responsabilité d'acteur engagé du Département.

C'est pourquoi une révision des statuts associatifs et une actualisation du projet associatif ont été décidés en 2021.

Parallèlement des rencontres régulières des administrateurs avec les différents services seront programmées en 2022 pour favoriser la circulation d'informations, partager le regard sur les territoires d'intervention et envisager les perspectives de travail.

➤ **Les instances associatives**

Le Conseil d'administration s'est réuni 2 fois en 2021. Le Bureau, constitué de 9 administrateurs bénévoles, s'est réuni 6 fois.

Mouvements des membres du Bureau :

Nous comptons 2 sorties, Jean Marie Ferrari trésorier en raison de son décès et Solène Passet du fait de sa démission.

Suite au décès de M. Ferrari, Anne Challies a pris le relai en tant que trésorière.

Et le Bureau a eu le plaisir d'accueillir un nouveau membre en 2021 en la personne d'Emmanuelle Fourboul.

Outre les réunions de CA et de Bureau, les administrateurs ont été appelés en 2021 :

- à porter une négociation d'accord d'entreprise (délégation associative composé de 3 administrateurs)
- à représenter l'APS34 au CNLAPS, à l'URIOPSS et à Synergie 34. (Mandats portés par 2 administrateurs)
- à présenter l'association et le rôle des administrateurs en séminaire nouveaux arrivants (présence de 2 administrateurs)

Au total en 2021, nous décomptons 554 heures de bénévolat de la part des administrateurs.

➤ **ADHESIONS**

Depuis plusieurs années, nous souhaitons faire un appel à cotisation et donc aux adhésions. Nous avons pu le réaliser en 2021, 7 organismes ont répondu favorablement. Une rencontre avec ces associations partenaires nouvellement adhérentes sera à mettre en place en 2022.

➤ **LA CHARTE LAICITE**

La charte de la laïcité créée en 2018 par l'Observatoire de la laïcité rappelle des principes de la loi de 1905. Comme d'autres institutions, la Ville de Montpellier a décidé de faire signer cette charte à toutes les associations demandant des subventions publiques.

Notre association a répondu positivement à la demande de signature tant de la ville que des services de l'Etat. A noter qu'en 2016, nous avons modifié notre règlement intérieur pour renforcer le principe de laïcité et donc de neutralité au sein de notre association.

➤ **DIALOGUE SOCIAL**

- **CSE**

Le Comité social et économique s'est mis en place à la suite des élections professionnelles de juin 2019. Bien que la législation autorise un collège cadres et un collège employés, nous avons opté pour le maintien d'un collège unique. Le CSE est présidé par le président de l'association.

Dès sa mise en place le CSE s'est doté d'un règlement de fonctionnement, d'une référente harcèlement sexuel et moral au travail et les élus du personnel ont bénéficié en application des textes d'une formation sur l'hygiène et la sécurité.

En 2021 11 réunions CSE se sont tenues dont 2 réunions CSE Santé. Nous avons eu recours en raison du contexte sanitaire et à la demande des élus de nombreux recours à la visioconférence.

De la même façon qu'en 2020, les élus ont été consultés sur le plan de continuité d'activité et la mise en place du télétravail.

- **DUERP**

Le document unique des risques professionnels et particulièrement le volet concernant les risques psychosociaux devait faire l'objet d'une évaluation conjointe employeur/élus en 2021. Ce travail n'a malheureusement pas abouti, les élus du personnel estimant manquer de temps pour s'investir sur cette démarche d'évaluation.

- **NEGOCIATION ACCORD ENTREPRISE**

Une négociation d'accord d'entreprise s'était réalisée en 2017/2018 donnant lieu à la formalisation et au dépôt d'un accord en mars 2019.

Après une négociation d'avenant pour le service SIJM, lors de son dépôt, les services de la Dirrecte nous ont informé de l'absence de validité de l'accord du 11/02/2019. Face à cette situation et les difficultés juridiques attenantes, le Conseil d'administration a décidé de dénoncer les usages créés par cet accord 2019 au final inexistant pour réengager une négociation d'accord d'entreprise sur l'aménagement du temps de travail.

Cette négociation d'accord, après avoir fait l'objet d'un accord de méthode, s'est engagée de septembre à novembre (6 réunions).

Cette négociation a été difficile, source de tensions. Elle a pris fin le 19 novembre et s'est soldée par un échec, l'organisation syndicale représentative refusant de signer.

Les membres du Bureau de l'association ont donc décidé, en fin d'année, de procéder à un engagement unilatéral d'employeur. En effet, autant pour les administrateurs que les membres de l'équipe de direction, la prise en compte des conditions de travail des professionnel(le)s présents sur l'espace public conjuguée la nécessité d'agilité et d'adaptabilité intrinsèque à l'aménagement du temps de travail en prévention spécialisée nécessitent un accord d'annualisation du temps de travail.

A défaut d'un accord entre les parties, l'engagement unilatéral de l'employeur pourra dans une moindre mesure (impossibilité d'annualisation du temps de travail sans accord) définir un cadre, une planification sur 4 semaines et améliorer les conditions de travail des salarié.es.

2. COMMUNICATION

Usant de la méthode de l'aller vers et du hors les murs, il peut être parfois complexe de se rendre lisible par autrui pour acheminer une offre éducative sur l'espace public.

Afin de communiquer de façon plus claire et lisible notre mission de prévention spécialisée il a été décidé en 2021 de :

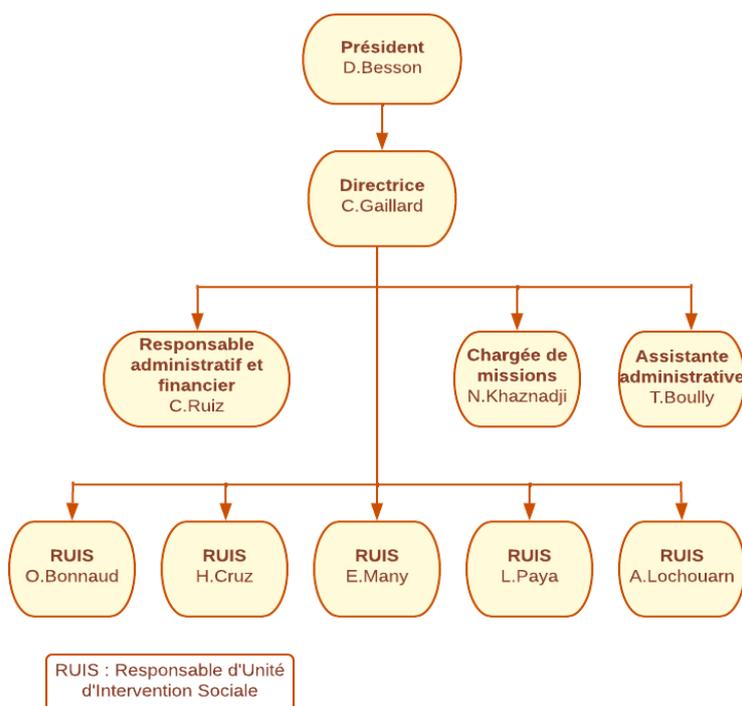
- Réaliser un film dans le but d'amener à nos côtés chacun et chacune à mieux appréhender ce qu'effectuent et pratiquent chaque jour les éducateurs et éducatrices de l'APS34 dans la rue.
- De relancer la partie « actualités » du site www.aps34.fr. De cette manière, des articles ont été rédigés et mis en ligne pour mettre en lumière le travail des différents services et ainsi se rendre plus lisible au grand public.

En parallèle, un travail d'approfondissement des pratiques numériques s'effectue au sein des équipes avec la mise en place de comptes Facebook, Snapchat et Instagram d'équipe pour rester en lien avec les jeunes, même en dehors de la rue. Les réseaux sociaux sont utilisés quotidiennement par les jeunes, et sont un réel moyen de les toucher différemment. Par ces canaux, les éducateurs peuvent indiquer leurs positionnements sur le terrain lors de présence sociale, créer des actions de préventions ludiques avec des quizz, A ce jour, cette pratique est perçue de façon positive, tant par les professionnels, que par les jeunes.

3. LES PERSONNELS DE LA DIRECTION

Après plusieurs mouvements ces dernières années, pour des raisons très diverses (retraite, projet personnel, difficultés professionnelles ...) l'année 2021 voit une équipe de direction générale au complet.

Avec les financements plan pauvreté et plan de relance, nous avons dû renforcer notre ligne d'encadrement. En octobre 2021, Luc Paya est passé à temps complet sur le SIJM, Hélène Cruz éducatrice a, suite à l'obtention de son Caferuis, été recrutée via une lettre de mission Ruis sur le service Nord.



Organigramme au 31/12/21.

3.1. DES MISSIONS D'APPUI AUX SERVICES

➤ **LE PILOTAGE DE DOSSIERS SPECIFIQUES**

Depuis plusieurs années, l'évolution de nos besoins administratifs en interne (gestion administrative et matérielle, gestion de l'activité, réponse aux appels à projets, communication, site internet ...) nous a amené à modifier et adapter à plusieurs reprises notre organigramme.

Lors de différentes réflexions sur nos besoins internes, un poste chargé de mission/conseiller technique se faisait sentir (appel à projet, démarche évaluation, amélioration continue, actualisation projets de service, veille financements, capitalisation d'expériences ...) ainsi qu'une aide administrative aux RUIS et à la directrice consacrée à l'exploitation de données, aux bilans des actions, à la rédaction de diagnostics ...

Dans le cadre de l'aménagement de fin de carrière (retraite progressive) de Tania Laeuffer Chef de service éducatif passé à 0.5 ETP le 01/01/19 nous avons commencé à expérimenter ce type de missions. Tania LAEUFFER étant sortie des effectifs le 31/11/2020, nous avons sur le mi-temps libéré, recruté une chargée de mission pour coordonner, piloter, capitaliser des expériences, assurer des démarches internes (projet, évaluation, partage de bonnes pratiques, espace collaboratifs, RGPD...).

Avec le développement des services (SIJM, Bataillons) les postes d'assistante administrative et de chargée de mission ont été répartis financièrement sur les différents services sur le dernier trimestre 2021. La fiche de poste assistante administrative a été orientée sur la gestion de l'activité (exploitation statistique, synthèse trimestrielle), l'appui aux RUIS et à la directrice (site internet travaux de rédaction, mise en forme d'écrits, bilans...).

➤ Les réponses aux Appels à Projets (AAP)

Notre association opte pour le développement et la diversification de ses services. Il s'agit alors de projets en direction de la jeunesse, qui s'inscrivent en complémentarité des outils existants, s'appuyant sur les orientations du projet d'établissement et/ou du Conseil d'administration.

- En mars 2021, une réponse à l'appel à projet « Structure d'hébergement temporaire MNA » a été réalisée. Nous avons été retenus sur ce projet, l'arrêt d'autorisation de création nous est parvenu courant aout cependant dans les mois qui ont suivi le conseil départemental a décidé de reporter l'ouverture.
- En juillet 2021, un dossier « Renfort de la prévention spécialisée » a également été déposé suite à la sollicitation des services de l'Etat dans le cadre du plan de relance et le déploiement de « Bataillons de Prévention ».

La présence d'une chargée de mission s'est avérée fort précieuse et pertinente pour répondre de façon cohérente à ces sollicitations et constituer des dossiers de réponses argumentés et étayés.

Le tableau ci-dessous récapitule nos réponses à AAP en 2021

	ORGANISME	TITRE	OBJET	DEPOT	REPONSE	OBSERVATION
1	Conseil départemental de l'Hérault	Mineurs Non Accompagnés	Structure de mise à l'abri	mars-21	Favorable	Report dernier trimestre 2022
2	Préfecture de l'Hérault	Plan de relance - Les bataillons de prévention	Renforts de prévention spécialisée sur les QRR (Mosson et Lunel)	juil-21	Favorable	Démarrage opérationnel octobre 2021
3	Contrat de ville Montpellier	Accompagnement Temporaire durant l'Exclusion - MPL SUD	Prévention du décrochage scolaire	déc-21	Attente	/
4	Contrat de ville Montpellier	Chantiers éducatifs - MPL OUEST et SUD	Remobilisation et insertion	déc-21	Attente	/

➤ **DES MISSIONS DE SOUTIEN A LA DIRECTION (DIRECTRICE ET RUIS)**

Une des missions de la chargée de missions est de venir en soutien sur le plan méthodologique à l'équipe de direction.

- ❖ Actions transversales : mise à jour des PSET, rencontres partenariales , aide aux recueils de données pour synthèses et bilans

- ❖ Ingénierie sociale : démarche d'évaluation continue, appui méthodologique

- ❖ Communication
 - Elaborations d'écrits et supports pour les réunions avec les partenaires institutionnels et associatifs

4. L'ANIMATION DE L'EQUIPE DE DIRECTION

L'équipe de direction se compose de la Directrice, des cadres hiérarchiques et cadres techniques. Elle se réunit tous les 15 jours. Les réunions font l'objet de comptes rendus.

Conçue comme un lieu d'échanges, de réflexion et de construction, la réunion de direction permet à chaque cadre de déposer de problématiques, de partager son propre vécu et de construire des réponses communes. L'exercice de la mission et le service rendu à la population sont le fil rouge des réflexions et décisions.

Séminaire de direction

Les réunions de direction étant insuffisantes en terme de temps pour traiter des sujets de fond, nous avons mis en place un séminaire de direction sur 2 jours en fin de semaine (vendredi et samedi) courant juin.

Ce séminaire nous a permis de nous extraire du quotidien et travailler sur notre organisation interne, l'actualisation de procédures et l'harmonisation des pratiques.

La réunion RUIS

Y participent les responsables d'unités d'interventions sociales, ces réunions se tiennent mensuellement. Elles ont pour objet la réalisation de travaux communs, la

préparation et planification de réunions, la partage d'analyses et problématiques territoriales, l'harmonisation des pratiques managériales.

Les AEPM (Ateliers d'élaboration des pratiques du management)

Ces ateliers ont lieu toutes les 6 semaines. Ils ont pour objectifs de :

- Acquérir une lecture systémique des enjeux de sa fonction et du service encadré
- Déchiffrer les composantes des problèmes rencontrés et construire des pistes concrètes d'actions
- Elargir son cadre de référence et ses repères théoriques sur le management
- S'appuyer sur la dynamique d'encadrement pour se ressourcer et évoluer
- Mutualiser des pratiques efficientes

5. GARANTIR ET PILOTER LA MISE EN ŒUVRE DU CADRE LEGAL DES ESMS

Le respect de nos obligations légales (évaluation, RGPD, DUERP, projets de services...) relève de la compétence et du domaine de la direction. La direction générale assure le pilotage et la coordination.

➤ LA VEILLE JURIDIQUE

Accrue par le contexte sanitaire des 2 dernières années, la veille juridique permet à l'association d'être à jour. A ce titre la secrétaire/comptable, chargée de la veille RH, représente une source précieuse même s'il faut parfois être plusieurs pour interpréter ou expliciter des textes pas toujours aisés. Les membres de la direction, qui se doivent de prévoir et d'anticiper, ont été également mis à large contribution afin d'apporter de la réassurance et permettre aux professionnels d'exercer leur mission dans les meilleures conditions possibles. (Protocole sanitaire, évaluation, RGPD, autorisation ...).

➤ LES ENTRETIENS PROFESSIONNELS

2021 a été l'année de renouvellement des entretiens professionnels. L'APS34 s'est dotée depuis de nombreuses années d'une trame, permettant de répondre à son obligation légale. Tous les entretiens sont été réalisés par le N+1. Les dossiers du personnel sont centralisés au service administratif et comptable (locaux de Montpellier) et les comptes rendus y sont insérés.

➤ **PROTOCOLES SANITAIRES**

En fonction des évolutions, nous avons suivi les règles et recommandations. Au niveau du télétravail, nous avons adapté le présentiel et le distanciel, sachant que le présentiel a été plus facile à maintenir avec les petites équipes (respect des gestes barrières plus faciles)

En fin d'année avec les recommandations de 2 à 3 jours de télétravail, nous avons mis en place une charte temporaire de télétravail, ainsi chaque salarié était invité à travailler 1 jour et demi par semaine à son domicile.

➤ **PRIME INFLATION**

Annoncée le 21/10/21 par Jean Castex, l'indemnité inflation de 100 euros nets a été versée à tous les salariés, y compris les apprentis, qui ont exercé une activité au mois d'octobre 2021 et qui ont perçu une rémunération inférieure à 2000 nets par mois avant prélèvement à la source du 01/01/21 au 31/10/21, soit en moyenne 2600 euros bruts par mois.

➤ **DELIVRANCE AUTORISATION ET RENOUELEMENT HABILITATION/CONVENTIONS**

Les services de prévention spécialisée sont soumis à l'obligation d'autorisation au sens des articles L. 313-1 et suivants du Code de l'action sociale et des familles.

L'habilitation ainsi que la convention d'APS34 arrivant à terme en 2022. Un travail a été initié par les services du Département et de la Ville de Montpellier pour renouveler la convention qui permettra une définition conjointe des moyens et des conditions d'organisation et de fonctionnement de la prévention spécialisée sur le territoire.

En cours d'année, ont ainsi été dégagée d'un commun accord 3 actions prioritaires : la prévention du décrochage scolaire, le travail avec les familles et les chantiers éducatifs.

Ce travail se poursuit, doit faire l'objet d'élaboration de fiches actions et d'une nouvelle convention en 2022.

Nous sollicitons également la délivrance de notre autorisation et habilitation à l'aide sociale à l'enfance qui arrivera à échéance en juillet 2022.

➤ **AMELIORATION CONTINUE DES PRATIQUES PROFESSIONNELLES**

Depuis la loi du 2 janvier 2002 rénovant l'action sociale et médico-sociale, l'évaluation de la qualité dans les établissements et services sociaux et médico-sociaux (ESSMS)

reposait sur 3 évaluations internes et 2 évaluations externes sur une période de 15 ans (durée d'autorisation d'activité) portant sur les activités et la qualité des prestations délivrées.

En 2019, la loi relative à l'organisation et à la transformation du système de santé, a fait évoluer le cadre de cette évaluation. Il a été confié à la Haute Autorité de la Santé la mission d'élaborer un nouveau dispositif permettant une démarche d'amélioration continue de la qualité. Ainsi, elle a établi un référentiel, des méthodes, un format de rapport et un cahier des charges qui s'adressera aux organismes chargés des évaluations.

Ce référentiel sera très certainement applicable à compter de 2022 et le rythme des évaluations externes devrait se réaliser tous les 5 ans sachant que la programmation est à la main de L'autorité de tarification. Pour l'APS34, nous attendons donc les consignes de la DEF.

➤ **RGPD**

En 2020, nous avons été accompagné par un organisme pour la mise en place de la RGPD. L'équipe de direction avait été mobilisée, et le registre de traitement ainsi que toutes les fiches attenantes ont été rédigées.

Le travail de poursuite sur 2021 ne s'est pas réalisé comme escompté, d'autres priorités ont pris le pas au sein des services mais nous poursuivrons la démarche auprès des professionnels : rangement dossiers sous clefs, gestion des dossiers informatiques...

➤ **AMENAGEMENT DU TEMPS DE TRAVAIL**

Le code du travail prévoit la possibilité par accord d'entreprise d'aménager le temps de travail sur une période supérieure à la semaine, jusqu' à l'année. Pour les employeurs qui ne sont pas couverts par un accord depuis la loi du 8/08/2016 les textes permettent un aménagement sur plusieurs semaines par application DIRECCTE.

Pour notre association qui n'a pas d'accord et compte plus de 50 salariés la répartition peut se faire dans la limite de 4 semaines.

Aussi, à compter de septembre 2021, suite à la découverte d'absence d'accord d'entreprise et donc impossibilité d'annualisation du temps de travail, nous avons dû recourir à une planification du temps de travail sur 4 semaines.

Cette répartition a mobilisé fortement les cadres et occasionné des résistances et oppositions en interne. Une journée de grève a d'ailleurs eu lieu. Cependant le respect du code du travail s'appliquant autant à l'employeur qu'au salarié, nos possibilités de

répartition et de souplesse d'aménagement étaient limitées (CC66) à la répartition sur 4 semaines.

6. MODERNISATION DE LA GESTION ADMINISTRATIVE ET FINANCIERE

Nous travaillons depuis plusieurs années à l'organisation administrative et financière de l'association. En 2020 projeté pour 2021 un service regroupant l'administratif et le comptable.

De janvier à juin 2021, la situation a été tendue du fait de l'absence de la cheffe comptable. Afin de respecter nos échéances, nous avons fait appel à du personnel intérimaire pour mettre à jour le travail de saisie comptable et à notre cabinet comptable pour élaborer le compte administratif 2020.

L'année 2021 a donc été quelque peu chaotique du fait des ressources humaines mais s'est terminée positivement avec la mise en place d'un service administratif et financier, le recrutement d'un responsable et une équipe renouvelée.

➤ Changement organisation et outils

De nouveaux outils ainsi que divers aspects organisationnels continuent d'être travaillés et de se mettre en place :

- Réunion hebdomadaire
- Actualisation des fiches de poste /planning prévisionnel mensuel
- Aménagement des bureaux, équipement d'ordinateurs adaptés au télétravail
- Ouverture de comptes bancaires différenciés par service répondant du développement des services et sources de financements différenciées
- Après avoir souscrit en 2020 un logiciel de paie (Silae) qui a permis une très nette amélioration de la gestion et transmission des éléments variables de paie ainsi que l'accès à une BDS, nous avons travaillé en 2021 à la mise en place pour janvier 2022 d'un changement de logiciel comptable (EIG) afin de tenir une comptabilité analytique performante.

Ainsi une nouvelle dynamique se déploie, les outils de gestion sont renouvelés et la nouvelle équipe est en capacité de mener l'ensemble des activités transversales et de soutien qui constitue le cœur de son activité auprès des différents services.

7. LA PLACE DES PARTENAIRES AU SEIN DE L'APS 34

L'APS 34 inscrit ses actions dans la logique de continuité de parcours du public.

La direction ainsi que les professionnels de terrain de l'association sont en contact régulier avec les autres opérateurs du département positionnés sur l'accompagnement du public.

Le travail partenarial repose sur des notions de valeurs partagées qui sont traduites de manière formelle par des chartes, ou, dans une forme plus élaborée, sur la notion d'opérationnalité, traduite par des conventions.

Il s'exerce dans le cadre d'échange de savoirs et de mutualisation de moyens dans différents domaines.

L'association souhaite développer tout type de partenariat concourant à la réussite des projets individuels et collectifs du public.

Conventionnement formel avec les partenaires suivants

TERRITOIRES	PARTENAIRES	
Hérault	Institutionnel	Département de l'Hérault
		Préfecture de l'Hérault
		Hérault Sport
Béziers	Associations	AGIR
	Education Nationale	Collège Krafft
		Collège Paul Riquet
Montpellier	Education Nationale	Collège G. Philippe
		Collège Croix d'Argent
		Collège « Les Escholiers de la Mosson »
		Collège Simone Veil
	Associations	Secours Populaire Français
		UFOLEP
		Centre socio-culturel Espace Famille ADAGES
		Association ESSOR « Savoirs et Partage »
		Association Réduire les risques
		Association AMT Arc-en-Ciel
		Association Bien Vivre à Aiguelongue
		Association APIJE
	Lunel	Institutionnel
Education Nationale		Collège Ambrussum
		Collège F. Mistral
		Lycée Victor Hugo
		Lycée Louis Feuillade

		Ligue de l'enseignement
Frontignan	Institutionnel	Ville de Frontignan
	Education Nationale	En voie de conventionnement LEPAP Maurice Clavel

Partenariat à développer :

- Associations sportives, culturelles, centres sociaux, maison pour tous, médiathèque
- Services de la municipalité
- Centres de santé, maison médicale, hôpitaux, CMP
- Associations locales
- Associations caritatives

8. EXTENSION DES INTERVENTIONS EN SOIREE ET LES WEEK-END SUR LES QUARTIERS MOSSON, PETIT-BARD ET LUNEL

Dans le cadre du Plan de lutte contre la pauvreté et l'accès à l'emploi

Depuis décembre 2019, les services de Prévention Spécialisée intervenant sur les quartiers Mosson et Petit Bard ainsi que Lunel se sont vus doter par les services de l'Etat et du Département, et ce, dans le cadre du Plan Pauvreté, de 4 postes supplémentaires d'éducateurs afin de :

- *Permettre une extension des horaires d'intervention en soirée, la nuit et le week-end*
- *Renforcer l'action de la prévention spécialisée auprès d'un public un peu plus âgé, ayant besoin d'un soutien spécifique pour s'inscrire dans des dispositifs d'insertion ou réinsertion, et nécessitant des partenariats différents de ceux conclus pour agir auprès de la tranche d'âge des 12-18 ans,*
- *Inclure des interventions en partenariat avec d'autres acteurs de proximité en contact avec les jeunes, et éventuellement leur famille : adultes-relais, dispositifs de médiation sociale, centres sociaux, missions locales, points d'accueil et d'écoute jeunes (PAEJ), maisons des adolescents, etc.*
(extrait du Vadémécum Prévention Spécialisée 2019)

Ce renforcement s'est traduit par une présence accrue des éducateurs dans 3 quartiers via, entre autre, un véhicule aménagé, et nous montre après 2 années de fonctionnement, toute sa pertinence :

- Identification forte de l'équipe par les partenaires, les jeunes et les familles des quartiers,

- Augmentation significative d'actions partenariales et des accompagnements divers (administratif, justice, insertion, scolarité, parentalité, santé)

Dans le cadre du plan de relance

A compter d'août 2021, les services de Mosson et Lunel se sont vus doter de nouveaux renforts par les services de l'Etat (Politiques de la Ville) et ce dans le cadre du plan de relance : 9 éducateurs supplémentaires, 6 sur Mosson et 3 sur Lunel. Ces renforts appelés Bataillons se traduisent par le déploiement de 9 nouveaux éducateurs dans ces quartiers entre septembre et décembre 2021, et une articulation sera à mettre en place en 2022 avec le recrutement de médiateurs confiés aux collectivités locales.

9. REALISATION DIAGNOSTIC

La production de diagnostics, la contribution à la veille sociale et la promotion en partenariat d'une connaissance collective des problématiques de terrain font partie intégrante de notre mission et de la convention pluriannuelle Département/Ville de Montpellier/APS34.

En 2021, a été décidé en Comité Technique Prévention Spécialisée la réalisation d'un diagnostic sur le quartier de Beaux-Arts : Esplanade de la Musique et les rues adjacentes et perpendiculaires (dont rue de la Poésie).

Les objectifs attendus des élus étaient:

- Avoir une lecture de la situation des jeunes occupant l'espace public à l'origine de divers troubles
- Avoir une meilleure connaissance des attentes, besoins et motivations des jeunes de ces différents groupes
- Avoir des préconisations sur les façons d'y répondre et/ou intervenir par la suite dans une logique de prévention

Ce travail de diagnostic des besoins des jeunes fréquentant l'espace public ou s'y regroupant a été mené d'octobre à décembre 2021. Le document écrit finalisé à la suite.

10. FORMATION 2021

L'APS34 met en place une démarche de formation au bénéfice de l'évolution des salariés dans leur parcours professionnel, l'amélioration des pratiques et la qualité d'accompagnement (cf Tableau formation annexe 4).

En 2021 les thématiques des formations collectives internes ont été :

➤ **Prévention et gestion des violences. Organisme Gesivi**

La problématique de la prévention et de la gestion des violences s'inscrit dans un contexte sociétal où certains événements, récents ou moins récents, l'ont remise en exergue.

Aussi cette formation vise à renforcer les compétences et les connaissances de nos professionnel.le.s aux prises avec des personnes susceptibles de se comporter de manière agressive verbalement et/ou physiquement.

Compétences développées

- Comprendre le principe du defusing / debriefing
- Identifier les signes précurseurs du passage à l'acte,
- Analyser les risques et adapter sa posture face au danger
- Comprendre les mécanismes de la colère et l'importance des émotions en jeu
- Savoir mettre en œuvre des outils de désescalade verbale et de négociation
- Comprendre l'enjeu et les limites de la contention

➤ **Formation Bienveillance et communication non violente –Uriopss**

Posant les bases d'une compréhension commune de la bienveillance et de la communication non violente, cette formation avait pour objectifs de :

- Analyser des situations professionnelles vécues pour repérer les risques de maltraitance et définir ce que peut être une « bienveillance en acte » dans le contexte spécifique de la prévention spécialisée
- S'appropriier les concepts et le processus de la communication non violente et s'exercer à la pratiquer

➤ **Formation Laïcité –Pr.Michel Miaille**

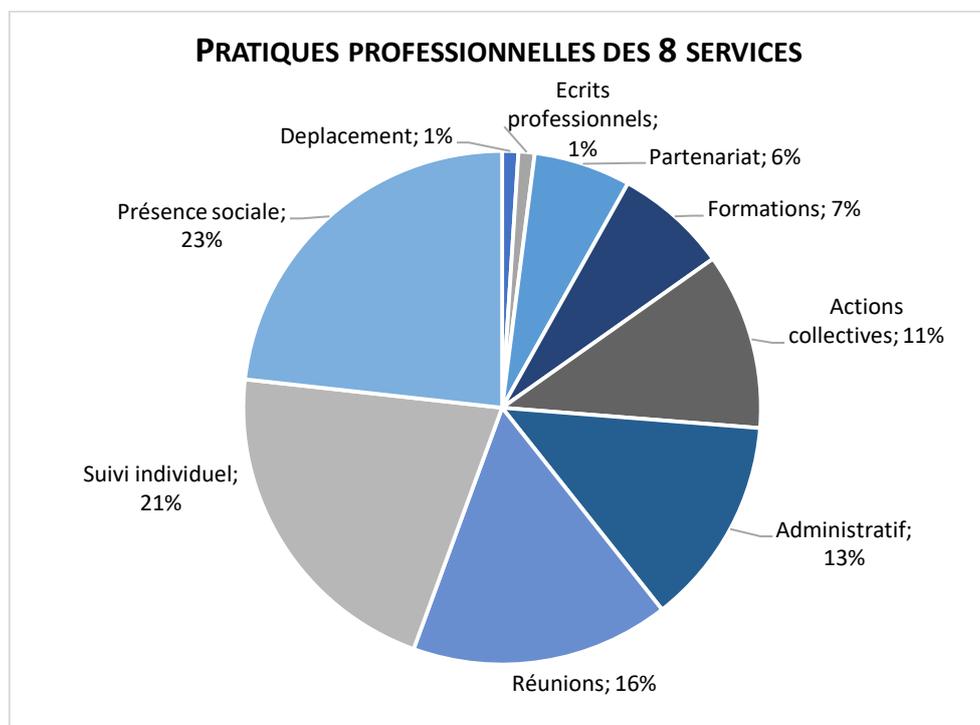
Afin de former nos personnels au principe de laïcité et l'inscrire dans l'intervention éducative et sociale, nous avons mis en place une formation en 2021 avec le Professeur M.Miaille.

Cette formation a été l'occasion de visiter les principes de la loi 1905, de prendre conscience que la laïcité est un dispositif juridique, une obligation légale et ainsi de mieux percevoir la laïcité telle que le législateur de 1905 avait souhaité la mettre en œuvre (séparer les affaires publiques des institutions religieuses pour faciliter la cohabitation entre toutes les convictions) et découvrir les vertus émancipatrices et protectrices de liberté et d'être ensemble.

II – ACTIVITE 2021 PREVENTION SPECIALISEE

2.1 – ACTIVITES POUR L'ENSEMBLE DES EDUCATEURS EN PREVENTION SPECIALISEE

2.1.1 – Pratiques professionnelles



Pour l'année 2021, il est à noter une augmentation du temps consacré à l'accompagnement individuel des jeunes : hausse de 4%.

Les temps administratifs et de réunions ont très légèrement augmenté : respectivement, 3 et 1%. Ces temps correspondent à la mise en place et la réflexion de divers travaux internes (écrits, évaluations, diagnostics...). Cela est aussi à mettre en corrélation avec la mise en place du télétravail dans le respect des consignes sanitaires dans la lutte contre l'épidémie de Covid.

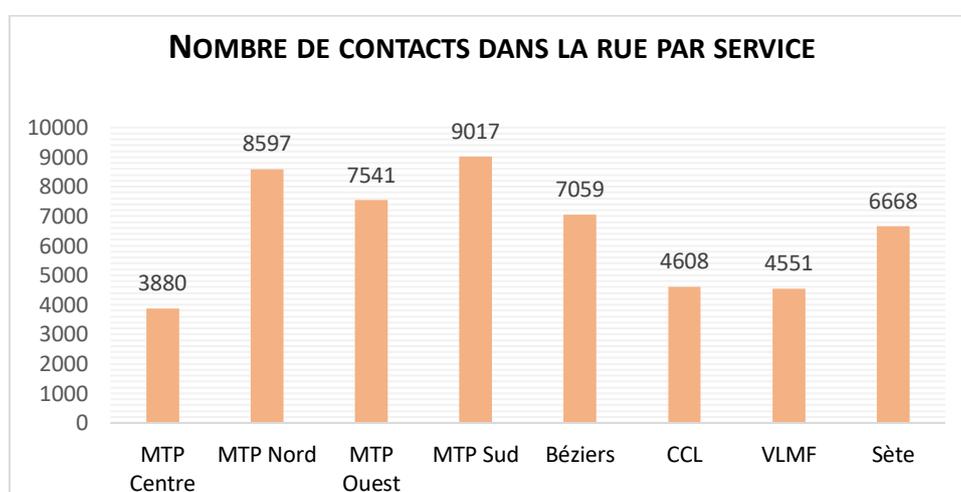
La seule diminution importante est liée aux temps de présences sociales passant de 28% en 2020 à 23% en 2021. Cette dernière s'équilibre avec l'augmentation des temps de suivis individuels passant de 17% en 2020 à 21% en 2021.

Les autres items sont relativement stables vis-à-vis de l'année passée.

2.1.2 – Nombre de contacts établis dans la rue pour les 8 services

Année	2019	2020	2021
Nombre total de contacts	51 133	44302	51921

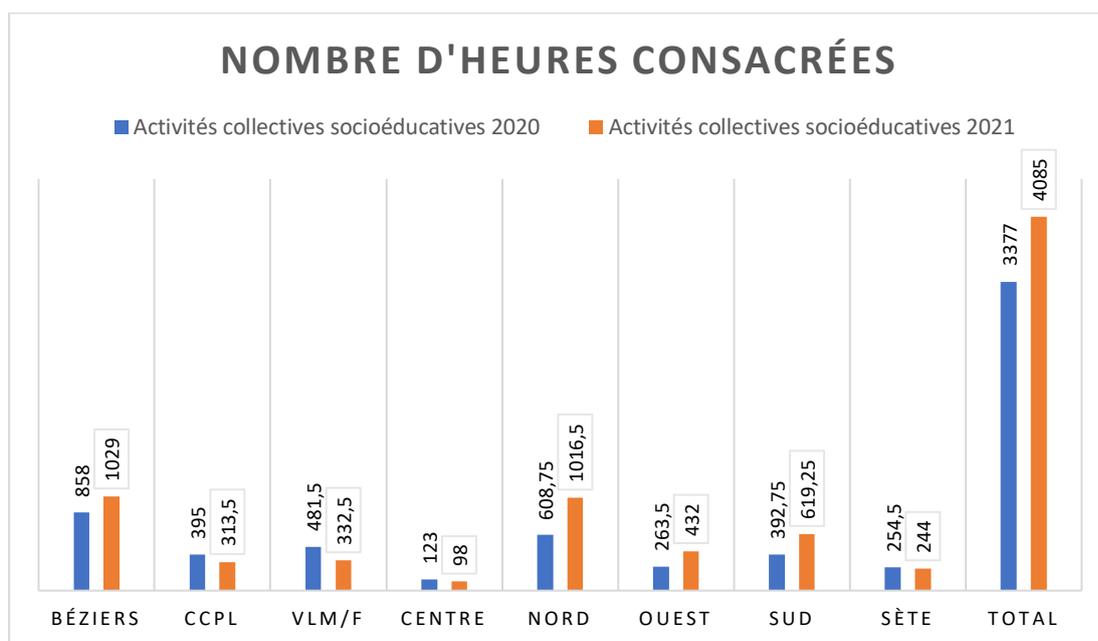
Le nombre de contacts en rue reprend au niveau de l'avant Covid.



Services	M<12ans	F<12ans	M 12-15ans	F 12-15ans	M 16-17ans	F 16-17ans	M 18-21ans	F 18-21ans	M 22-24ans	F 22-24ans	M>25ans	F>25ans	Cell famille	TOTAL
Montpellier Centre	141	52	112	65	365	270	827	500	657	159	502	169	61	3880
Montpellier Nord	166	122	1452	830	1204	377	1517	532	960	266	538	245	388	8597
Montpellier Ouest	94	48	974	598	1002	362	1497	518	1018	57	584	77	712	7541
Montpellier Sud	501	192	2545	830	1719	146	1529	146	495	63	588	128	135	9017
Béziers	201	48	1553	238	1359	430	1617	261	762	158	225	62	145	7059
CCL	115	56	1607	1297	616	203	114	47	65	32	201	139	116	4608
VLMF	194	170	1073	513	294	266	1056	141	202	54	192	281	115	4551
Sète	174	85	2022	508	1135	112	564	105	587	120	861	226	169	6668
TOTAL	1586	773	11338	4879	7694	2166	8721	2250	4746	909	3691	1327	1841	51921

2.1.3 – Les actions collectives éducatives

Nombre d'heures consacrées totales : 5151.5 H				
SERVICES	ACTIVITES COLLECTIVES SOCIO-EDUCATIVES ET PARTENARIALES	SEJOURS	CHANTIERS	TOTAL
BEZIERS	1029	94.5	123.5	1247
CCPL (DONT AET)	313.5			313.5
FRONTI VLM	332.5		76.5	409
MTP CENTRE	98		119.5	217.5
MTP NORD	1016.5	72	142.75	1231.25
MTP OUEST	432		99	531
MTP SUD	619.25	74	44	737.25
SETE	244		15	259
TOTAL	4085	241	620	4727.5



A – Les activités socio-éducatives (activités à la journée)

Typologie des participants aux activités socio-éducatives pour l'ensemble des services														
H : Homme / F : Femme / Fam : Famille /														
Tranche d'âge	Moins de 12 ans	Moins de 12 ans	12-15 ans	12-15 ans	16-17 ans	16-17 ans	18-21 ans	18-21 ans	22-24 ans	22-24 ans	25 ans	25 ans	/	TOTAL
Sexe	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	Fam	
Béziers			96	24	34	1	1							156
CCPL		6	17	23	30	15	5	5	4	3	4	6	19	137
Lunel Atelier vélo	27	18	70	21	41	30	33	12	29	11	9	13	43	357
Fronti VLM			21	1			3							25
Mtp Centre	3		16	8	16	8	2	3	2			6	5	40
Mtp Nord	15	10	14	21	14	21	18	33	11	18	5	20	23	223
Mtp Ouest	4	1	9	6	10	7	10	6					8	61
Mtp Sud			40	7	28		2							77
Sète		4	40	30	30	25	24	20			7	1	1	182
TOTAL	49	39	323	141	203	107	98	79	46	32	25	46	99	1258

B – Les séjours

Typologie des participants aux séjours pour l'ensemble des services														
H : Homme / F : Femme / Fam : Famille /														
Tranche d'âge	Moins de 12 ans	Moins de 12 ans	12-15 ans	12-15 ans	16-17 ans	16-17 ans	18-21 ans	18-21 ans	22-24 ans	22-24 ans	25 ans	25 ans	/	TOTAL
Sexe	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	Fam	
Béziers			16	7	6	16	13							58
Mtp Nord			5	1			1	2						9
Mtp Sud			16	3										19
TOTAL	0	0	37	11	6	16	14	2	0	0	0	0	0	86

C – Les chantiers éducatifs

Typologie des participants aux chantiers pour l'ensemble des services														
H : Homme / F : Femme / Fam : Famille /														
Tranche d'âge	Moins de 12 ans	Moins de 12 ans	12-15 ans	12-15 ans	16-17 ans	16-17 ans	18-21 ans	18-21 ans	22-24 ans	22-24 ans	25 ans	25 ans	/	TOTAL
Sexe	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	Fam	
Béziers			3				1	2						6
Fronti VLM					6	3								9
Mtp Centre					3		1	1						5
Mtp Nord					1		1	9		1				12
Mtp Ouest						1	5							6
Mtp Sud					1		1			1				3
Sète					2		2	10	2	1				17
TOTAL	0	0	3	0	13	4	11	22	2	3	0	0	0	58

En 2021, les services Montpelliérains ont mené les deux chantiers financés sur l'année 2020 et reportés en raison de l'épidémie de COVID. Ces chantiers ont été à chaque fois organisés et encadrés par deux services éducatifs.

En plus des chantiers internes à l'APS34, plusieurs services ont participé à l'action « expérience souhaitée » portée par l'APIJE et dont la participation a été transversale. L'APS34 faisant partie des partenaires socles de ce projet. 8 jeunes femmes entre 16 et 25 ans ont été accompagnées par l'APIJE durant un parcours de 3 mois incluant des missions de travail rémunérées. Ce projet avait pour objectif de raccrocher ces jeunes femmes à une insertion sociale et professionnelle, de leur permettre d'acquérir des savoir-faire et de (re)trouver une confiance en elles et en les institutions. A ce jour, sur les 8 jeunes femmes entrées en parcours, 6 sont remobilisées dans des domaines d'emploi liés à l'esthétique, la petite enfance, la restauration ou encore l'aide à la personne.

L'implication de l'APS34 s'est portée sur l'encadrement d'un chantier éducatif de 28h (au zoo de Montpellier) ainsi que sur l'organisation d'une sortie de cohésion à Marseille en fin de parcours, également en présence des éducateurs.

Les équipes de Sète et frontignan ont développé des chantiers de type éco-citoyen et/ou d'intérêt général, (nettoyage de digues, construction de module pour un évènement sur la commune).

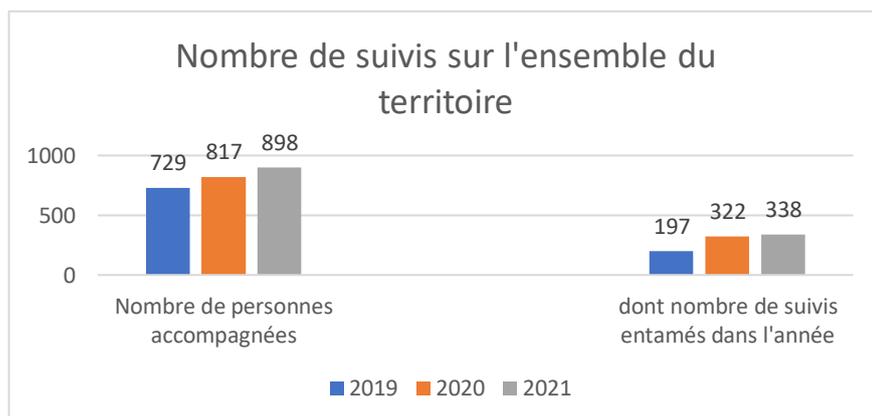
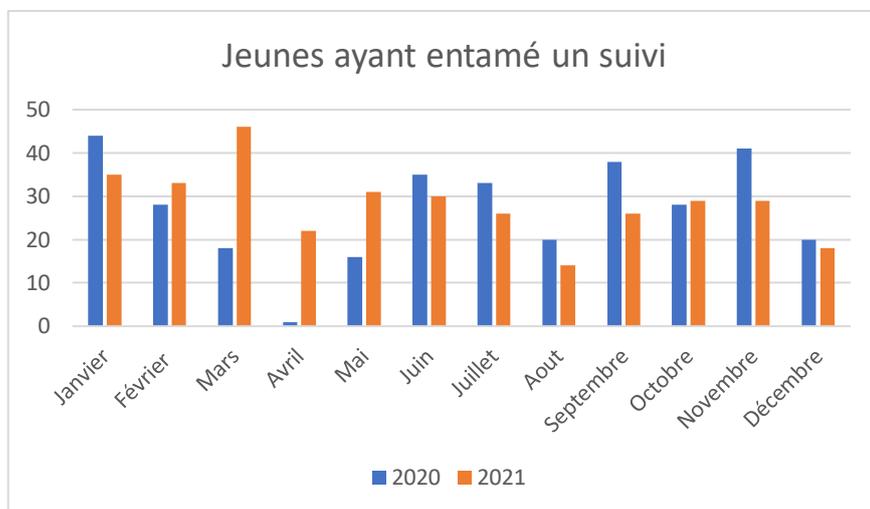
Pour Béziers au-delà de chantiers très ponctuels, nettoyage de véhicules par exemple, l'équipe centre a réalisé un chantier de remise en peinture (nettoyage et peinture des locaux du DRE de Beziers) d'une durée de 5 jours mobilisant six jeunes.

2.1.4 – Une augmentation des accompagnements éducatifs individuels

Nombre de suivis sur l'ensemble des 8 services = 898 (817 suivis en 2020)

Nombre de nouveaux accompagnements : 338 (322 en 2020)

Jeunes ayant entamé un suivi		
Mois	322/817 en 2020	339/898 en 2021
Janvier	44	35
Février	28	33
Mars	18	46
Avril	1	22
Mai	16	31
Juin	35	30
Juillet	33	26
Aout	20	14
Septembre	38	26
Octobre	28	29
Novembre	41	29
Décembre	20	18
Total	322	339



Nous observons une augmentation des accompagnements individuels et une poursuite du renouvellement du public.

Nbre d'heures de travail consacrées à l'accompagnement individuel sur les 8 services	8554.75
Typologies des accompagnements en nbre d'heures	
Accompagnement hommes	3829
Accompagnement femmes	3800.25
Accompagnement membre famille	758
Non renseigné	167.5

Nombre d'heures d'accompagnements individuels : typologie par sexes, âges et territoires

H : Homme / F : Femme

Fam : Famille (= membre de la famille d'un(e) jeune accompagnée - Aide à la parentalité)

NR : non renseigné

Tranches d'âge	11-15 ans	11 - 15 ans	16-17 ans	16-17 ans	18-21 ans	18-21 ans	22-24 ans	22-24 ans	25 ans	25 ans	/	/	TOTAL
Sexe	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	Fam	NR	
Service													
Béziers	43	65	47	76	241	230,5	14	58	140,5	235,75	141	78,5	1370,25
CCPL/AET	133,75	346	125,25	57,5	29	263	55	92,75	334	224,5	157,5	162,25	1980,5
Frontignan - VLM	128,5	96,5	15	114,5	102,75	61,5	31,5	0	74	0	72,5	4	700,75
Montpellier centre	2	0	40	40,5	88	128,5	74,5	24	136,5	60,5	20,5	59,5	674,5
Montpellier nord	11	63	53	5,5	286,25	360,25	57	197	175	332,75	108	131	1779,75
Montpellier ouest	25,5	15,5	63,75	4,75	151,5	74	69,25	60,75	81,25	55,75	173,5	49	824,5
Montpellier sud	193,5	31,5	60	18	97	52,5	60	111,5	77	24,5	68	31,5	825
Sète	41	4	37	0	78,5	74,5	38	2,5	63	52	8,5	0,5	399,5
TOTAL	578,25	621,5	441	316,75	1074	1244,75	399,25	546,5	1081,25	985,75	749,5	516,25	8554,75

2.1.5 – Thématiques principales abordés lors d'accompagnement

Thématiques principales		
Insertion professionnelle	1388,75	16%
Accès aux droits (infos)	1306	15%
Scolarité	1203,75	14%
Santé - Conduite à risques	813	10%
Hébergement	706,25	8%
Famille - Parentalité	700	8%
Situation préoccupante - Mineur en danger	537,25	6%
Justice	534,75	6%
Soutien Ecoute	381	4%
Culture - Loisirs - assos - projets	186	2%
Aide financière	125,5	1%
Identité - Rapports de genres	109,5	1%
Violences (intrafamiliale ou autres)	89	1%
Non renseigné	474	6%
Total général	8554,75	100%

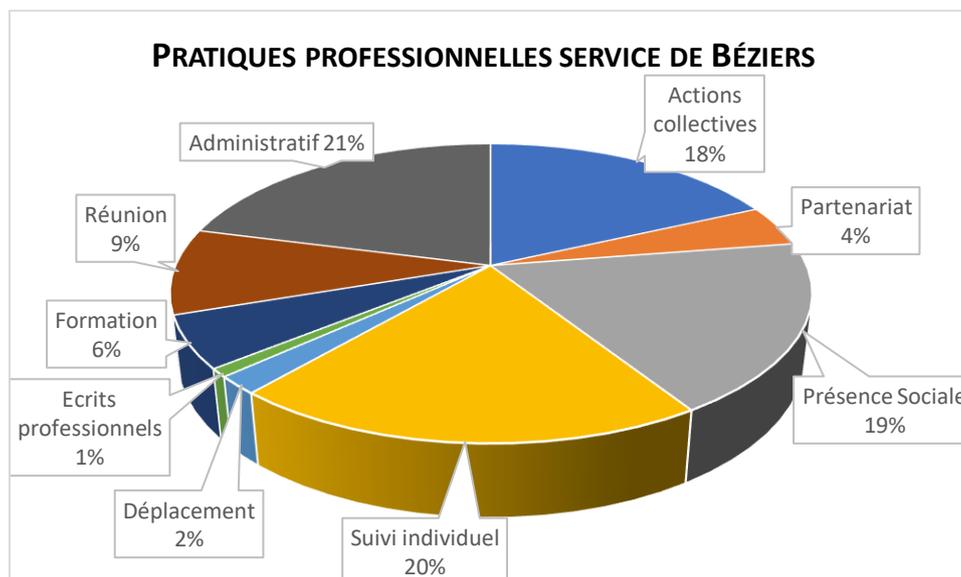
Globalement, sur l'ensemble des services, nous observons une évolution globale et notable des thématiques d'accompagnements. Parmi ces dernières, plusieurs se démarquent :

- Explosion des situations jugées préoccupantes (82h 75 en 2019 ; 192h 25 en 2020 ; 537h 25 en 2021)
- Explosion des accompagnements à la scolarité (744h 75 en 2019 ; 594h en 2020 ; 1203h 75 en 2021)
- Explosion des besoins et demandes d'informations liées aux accès aux droits (379h 25 en 2019 ; 657h 50 en 2020 ; 1306h en 2021)
- Augmentation du travail autour des problématiques du logement (395h 75 en 2019 ; 490h en 2020 ; 706h 25 en 2021)
- Doublement récurrent des questions et accompagnements autour des problématiques de santé (253h 50 en 2019 ; 448h en 2020 ; 813h en 2021)

2.2 - LES DONNEES ILLUSTRANT L'ACTIVITE DES 8 SERVICES DE PREVENTION SPECIALISEE :

A. Service Béziers

1. Pratiques professionnelles



Dans cette répartition des pratiques professionnelles du service de Béziers en comparant avec l'activité 2020, on observe une constante en terme de suivis individuels et d'actions collectives contrairement aux présences sociales qui sont en baisse. Les mouvements de personnel au sein du service notamment l'absence partielle d'un salarié en formation continue et d'une salariée en congé maternité ont eu un impact sur l'organisation du travail et donc des activités réalisées.

La poursuite de la crise sanitaire a eu des conséquences notamment en accentuant les problématiques de décrochage scolaire, de précarité, d'insertion sociale et professionnelle, d'accès au droit commun et de justice. De plus, les actions collectives étant plus difficiles à mettre en place, l'équipe a dû adapter ses pratiques professionnelles en accompagnant davantage en individuel, là où aurait été construite une démarche collective basée sur une problématique commune à plusieurs jeunes. Le faible taux de partenariat se maintient par rapport à l'année 2020 pour des raisons plus ou moins similaires, à savoir l'absence de construction de projets collectifs, une réadaptation des modalités du travail en partenariat qui s'est concentré sur les échanges en lien avec les suivis individuels et les restrictions liées à la crise sanitaire.

D'autre part, la présence sociale numérique s'est fortement développée. Cette adaptation de pratique a permis d'entrer en lien avec des jeunes peu visibles sur l'espace public et d'avoir une proximité plus soutenue. Cette nouvelle méthode d'intervention devient ainsi une pratique à part entière de la prévention spécialisée.

2. Nombre de contacts dans la rue :

Service	M<12ans	F<12ans	M 12-15ans	F 12-15ans	M 16-17ans	F 16-17ans	M 18-21ans	F 18-21ans	M 22-24ans	F 22-24ans	M>25ans	F>25ans	Cell famille	TOTAL
Béziers	201	48	1553	238	1359	430	1617	261	762	158	225	62	145	7059

Le nombre de contacts en rue est similaire à celui de l'année 2020. Nous notons une majorité de contacts sur les tranches d'âge des 12-15 ans, des 16-17 ans et des 18-21 ans. Le public rencontré est principalement de genre masculin et correspond aux collégiens et lycéens. Nous observons une baisse des rencontres du public féminin même si les jeunes femmes restent présentes sur les espaces numériques.

Pour l'équipe du centre-ville, les présences sociales numériques favorisent le maintien du lien avec le public féminin rencontré en rue les années précédentes. Elles facilitent également la mobilisation et la rencontre d'autres jeunes filles inconnues du service par le biais de celles qui sont déjà repérées par les équipes.

L'organisation et la régularité des présences sociales qu'elles soient numériques ou physiques nous permettent de rencontrer différentes typologies de public. Les lundis entre 17h et 20h pour la présence sociale numérique, le mercredi après-midi pour collégiens et lycéens et le jeudi soir pour les jeunes les plus éloignés des dispositifs de droit commun. Le service cible prioritairement les collégiens en lien avec l'objectif premier du PSET.

3. Les actions collectives éducatives

→ Les activités socio-éducatives (activités à la journée)

Typologie des participants aux activités socio-éducatives														
H : Homme / F : Femme / Fam : Famille /														
Tranche d'âge	Moins de 12 ans	Moins de 12 ans	12-15 ans	12-15 ans	16-17 ans	16-17 ans	18-21 ans	18-21 ans	22-24 ans	22-24 ans	25 ans	25 ans	/	TOTAL
Sexe	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	Fam	
Béziers			96	24	34	1	1							156

Le service de Béziers mène principalement des actions éducatives collectives avec la tranche d'âge des 12-17 ans en veillant à respecter une équité filles/garçons ainsi qu'entre les différents micro territoires du centre-ville. Compte tenu des mesures sanitaires nous avons favorisé les actions en plein air telles que les randonnées en trottinette électrique tout terrain, la pêche... L'objectif étant de sortir les jeunes de leur contexte et d'aborder les sujets de la scolarité, des conduites à risques, de la famille, de la vie de quartier et de ces enjeux.

Afin de pas léser les plus grands qui sont toujours en demande, nous avons favorisé l'accès au dispositif « Sac Ados » porté par Vacances Ouvertes. Identifiés comme référents du dispositif, nous proposons à ces jeunes un accompagnement au montage de leur projet de départ en autonomie. Après validation du projet, les jeunes reçoivent par notre intermédiaire des packs mobilité composé de chéquiers ANCV d'une valeur de 130 euros, un grand sac de voyage, une trousse de secours, un kit de prévention et de la documentation sur les activités proposées dans la région.

→ **Les séjours**

Typologie des participants aux séjours														
H : Homme / F : Femme / Fam : Famille /														
Tranche d'âge	Moins de 12 ans	Moins de 12 ans	12-15 ans	12-15 ans	16-17 ans	16-17 ans	18-21 ans	18-21 ans	22-24 ans	22-24 ans	25 ans	25 ans	/	TOTAL
Sexe	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	Fam	
Béziers			16	7	6	16	13							58

Le séjour est un outil éducatif incontournable permettant de renforcer la relation éducative à travers un vécu partagé. Il permet de stimuler les capacités individuelles et collectives, offre également une ouverture sur l'extérieur et favorise de nouvelles expériences de socialisation dans un contexte différent de la famille ou du quartier. Le séjour favorise l'expression des jeunes et permet d'aborder des sujets divers permettant éventuellement d'envisager un accompagnement individuel.

En 2021 nous avons organisé deux séjours, l'un à Marseille avec un groupe de 6 jeunes filles du centre-ville de 15-17 ans avec comme thématiques :

- Préparer la rentrée de septembre (scolarité/insertion professionnelle).
- Aborder les conduites à risques (addiction/sexualité).

L'autre en inter-équipe au camping de Tarassac avec un groupe de jeune garçons de 13-15 ans avec pour objectifs :

- Fédérer un groupe afin de pouvoir poursuivre des démarches collectives concernant l'orientation post 3ème.
- Expérimenter l'autonomie et la pratique sportive (VTT, canoé/kayak, escalade).

Enfin nous avons participé à l'organisation et la réalisation d'un séjour en coopération avec le centre social associatif « le mas des rencontres » qui a permis à 14 jeunes issus du quartier de la Devèze de s'expérimenter à la vie de groupe et à découvrir la Margeride.

→ Les chantiers

Typologie des participants aux chantiers														
H : Homme / F : Femme / Fam : Famille /														
Tranche d'âge	Moins de 12 ans	Moins de 12 ans	12-15 ans	12-15 ans	16-17 ans	16-17 ans	18-21 ans	18-21 ans	22-24 ans	22-24 ans	25 ans	25 ans	/	TOTAL
Sexe	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	Fam	
Béziers			3				1	2						6

Chantier DRE

L'équipe de Béziers Centre-ville a pu mettre en place en mars 2021 un chantier éducatif consistant au rafraîchissement des locaux du DRE situé avenue Gambetta à Béziers.

Ce projet a émergé suite à de nombreuses demandes de jeunes, qui suite aux précédents chantiers, ont souhaité en mener un à leur tour. L'équipe a donc prospecté auprès de ses partenaires afin de pouvoir monter un tel projet.

Concernant le choix des participants, celui-ci s'est concentré sur deux groupes distincts :

- 3 mineurs (14 ans) afin de leur faire découvrir le monde professionnel dans l'objectif de prendre conscience de l'intérêt de se former à un métier apprécié
- 3 majeurs (19 ans) afin de leur faire découvrir un métier du bâtiment

Ce chantier avait plusieurs objectifs :

Objectifs pour les jeunes :

- Découvrir le monde professionnel
- Prendre conscience de la valeur travail
- Se conformer à des horaires précis
- Salaire pour les majeurs et contrepartie pour les mineurs

Objectifs pour l'équipe :

- Renforcer le lien
- Vécu partagé
- Travail sur l'orientation professionnelle

Les éducateurs ont également eu un rôle d'encadrant technique n'ayant pas de professionnel spécialisé en peinture.

Les jeunes mineurs ont pu être confronté au monde du travail et à ses difficultés. Ces jeunes issus du quartier où se déroulait le chantier, ont exprimé une certaine fierté du

travail accompli tout en prenant conscience de l'importance de la scolarité. L'un d'entre eux nous a dit « je préfère aller à l'école que de travailler ».

Concernant les majeurs, deux jeunes femmes se sont orientées vers les filières du bâtiment. A la suite du chantier, l'une a commencé une formation en maçonnerie et l'autre a signé un contrat d'apprentissage en peinture. Le dernier jeune majeur a retrouvé un emploi quelques temps après.

Pour les mineurs comme les majeurs, le chantier éducatif est un outil qui favorise l'assimilation des savoirs-être nécessaires à l'employabilité, le développement des compétences et de la confiance en soi et mise au travail de la question de l'orientation professionnelle.

4. Nombre d'heures d'accompagnements individuels

Nbre d'heures de travail consacrées à l'accompagnement individuel BEZIERS	1370.25
Typologies des accompagnements en nbre d'heures	
Accompagnement hommes	557.5
Accompagnement femmes	665.25
Accompagnement membre famille	147.5
Non renseigné	0

Nombre d'heures d'accompagnements individuels : typologie par sexes, âges et territoires													
H : Homme / F : Femme / Fam : Famille / NR : non renseigné													
Tranche d'âge	11-15 ans	11-15 ans	16-17 ans	16-17 ans	18-21 ans	18-21 ans	22-24 ans	22-24 ans	25 ans	25 ans	/	/	TOTAL
Sexe	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	Fam	NR	
Béziers	43	65	47	76	241	230,5	14	58	140,5	235,75	141	78,5	1370,25

5. Axe spécifique de développement d'actions

Décrochage scolaire et décohabitation parentale : Agir sur deux axes qui contribuent à favoriser l'insertion sociale et professionnelle des jeunes

Nous avons choisi de présenter deux axes de travail qui ont alimenté notre intervention sur le quartier de la Devèze. Le décrochage scolaire et la décohabitation parentale sont deux thématiques qui ont des impacts importants sur les trajectoires des jeunes des quartiers populaires. Différents rapports démontrent des inégalités territoriales

notamment à l'échelle du quartier. « *C'est un quartier relativement pauvre, le niveau de formation y est faible, seulement 46 % jeunes âgés de 16 à 25 ans sont scolarisés. Ce chiffre est à mettre en lien avec les difficultés d'accès à l'emploi, au logement, aux institutions et à diverses ressources*¹. »

Si la question du décrochage scolaire est largement connue, celle de la décohabitation parentale des jeunes de quartiers populaires reste très peu explorée par les professionnels. C'est pourquoi nous avons souhaité la mettre en lumière dans ce bilan.

1. De l'exclusion à la mesure de responsabilisation

Nous constatons que plusieurs élèves sont en difficultés au collège. Le nombre d'exclusion qu'il soit temporaire ou définitif reste important. Cette année les élèves de 4ème semblent plus touchés par des problématiques de décrochage scolaire. Les problèmes de comportement, les passages à l'acte mais aussi d'autres formes plus « silencieuses » de décrochage sont constatés. Il est important d'agir le plus rapidement possible pour soutenir l'élève et ses parents avant que la situation ne s'aggrave. De ce fait nous avons mis en place une convention de partenariat avec le collège Krafft ayant pour objet la mise en place de « mesures de responsabilisation »

La mesure de responsabilisation fonctionne sur le principe de la libre adhésion de l'élève. Elle s'adresse à des élèves repérés par l'équipe enseignante du collège, élèves qui sont en situation de « décrochage avéré » ou qui montrent les signes d'un « décrochage passif ».

Chaque situation est évoquée lors d'un Groupe de « Suivi d'Elève en Difficulté » (GSED) qui a lieu au collège. Cette réunion est l'occasion pour l'équipe éducative du collège et un représentant du service de prévention spécialisée APS 34, d'exercer une veille éducative sur les élèves concernés.

La réunion permet d'identifier les problématiques repérées, d'évaluer la pertinence d'un recours ou non à une mesure de responsabilisation pour le jeune. Si tel est le cas, un travail s'engage sur les formes de la mesure et d'aménagement du temps.

Suite à cette réunion lorsque la mesure s'exerce dans le cadre préventif, une proposition est par la suite adressée au jeune et à sa famille qui la valident ou non. Si elle fait l'objet d'un accord, cette mesure se réalise sur le temps scolaire et peut prendre différentes formes :

- Un chantier éducatif d'une journée
- Une implication bénévole d'une journée ou plus au sein d'une association
- Un stage de découverte en milieu professionnel pouvant aller jusqu'à 5 jours.

¹ « source Insee dossier Occitanie 2018 - Recherche Google », consulté le 5 juin 2020,.

La mesure de responsabilisation lorsqu'elle s'effectue sur un plan préventif est organisée et encadrée par les éducateurs de l'APS 34 en lien avec l'équipe du collège.

Au terme de la mesure, les éducateurs de l'APS 34 adressent un bilan au collège. S'ils témoignent d'une réelle implication du jeune et qu'une évolution positive est aussi constatée à plus long terme par l'équipe pédagogique du collège, celle-ci apparaîtra dans le bulletin scolaire.

La mesure de responsabilisation implique un suivi et une vigilance auprès des élèves concernés durant l'année. Ce suivi repose sur une coopération entre l'équipe pédagogique du collège et l'équipe éducative de l'APS 34. Une fiche de suivi a donc été mise en place à cet effet.

Les objectifs de la mesure de responsabilisation sont :

- A court terme :
 - Remettre un sens aux apprentissages
 - Signifier un intérêt pour l'élève en prenant en compte ses difficultés
- A moyen terme :
 - Consacrer du temps à un élève pour mieux le connaître dans un cadre différent
 - Faire du lien avec les parents de l'élève
- A long terme :
 - Remobiliser l'élève dans sa scolarité.

Une dizaine de jeunes âgés de 12 à 15 ans ont été pris en charge dans le cadre des mesures de responsabilisation. Les éducateurs ont développé un partenariat privilégié avec un refuge équestre de Béziers « le coin des quatre pattes ». Une convention a été mise en place entre le refuge et l'APS 34 pour définir le cadre de coopération entre les deux structures. L'investissement des jeunes pour s'occuper, nourrir et soigner des animaux souvent victimes de maltraitance, contribue à valoriser leur image personnelle. L'engagement des jeunes au sein « le refuge » nourrit un besoin de reconnaissance qui est légitime et sur lequel les éducateurs peuvent s'appuyer pour poursuivre l'accompagnement.

2. Favoriser la décohabitation parentale pour améliorer le passage à l'âge adulte

L'investissement d'un membre de l'équipe dans un cursus de formation Master et DEIS en cours d'emploi permet la réalisation d'une étude qualitative qui a pour objet de recherche « le passage à l'âge adulte par le prisme de la décohabitation parentale 2 ».

Dans le cadre de cette étude un travail de diagnostic territorial qui se fonde sur le travail de rue, le fait d'aller vers des jeunes pour échanger, recueillir leurs paroles, les collecter pour enfin tenter de comprendre leurs aspirations. Nous avons procédé à une

² « Décohabitation | Politique du logement.com », consulté le 5 juin 2020, <https://politiquedulogement.com/dictionnaire-du-logement/d/decohabitation/>.

dizaine d'interviews de jeunes résidents sur le QPV de la Devèze ainsi que sur d'autres QPV de la ville. Ces entretiens donnent une vision plus détaillée sur les parcours des jeunes et permettent de mieux comprendre les différents enjeux et problèmes qui se posent à eux dans la construction d'un projet d' « habiter » autonome.

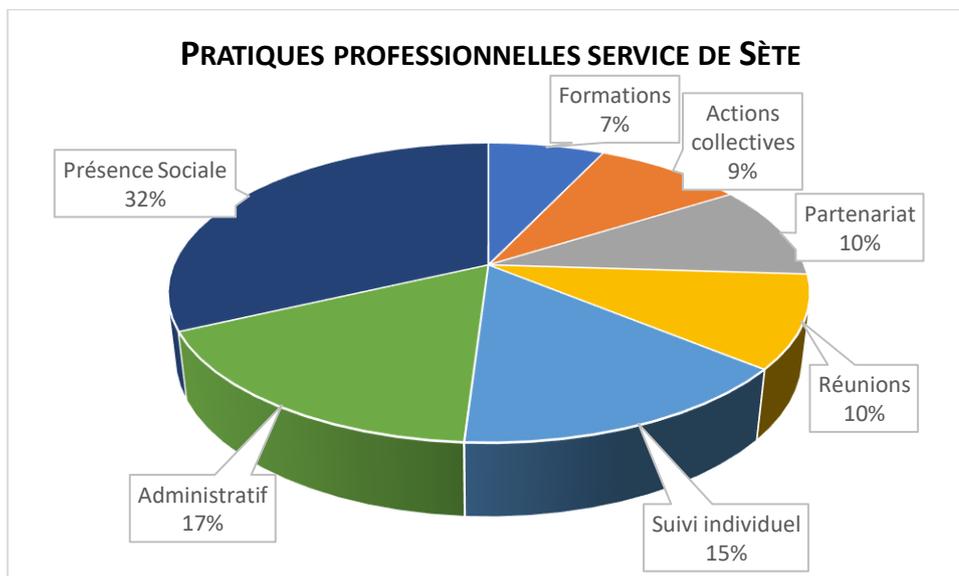
Nous avons aussi interrogé un certain nombre de professionnels agissant dans différentes institutions du territoire telle que la Mission locale, le Foyer de jeunes travailleurs, le centre d'hébergement d'urgence, l'association Geranto sud, l'Agence départementale. Ces entretiens permettent de compléter le diagnostic territorial, à savoir repérer les places et les rôles qu'occupent les partenaires mais aussi les enjeux et les problématiques auxquels ils sont confrontés. Ce travail d'intermédiation est nécessaire pour envisager un agir ensemble.

Ce travail de recherche mené dans le cadre universitaire sur territoire de Béziers nous permet d'attester que le fait de favoriser l'accès au logement et la décohabitation parentale constituent un facteur d'insertion sociale et professionnelle des jeunes de quartiers populaires.

Les deux axes que nous avons souhaité développer dans ce bilan bien qu'il touche des tranches d'âge différentes sont en lien puisqu'ils contribuent à favoriser l'insertion sociale et professionnelle des jeunes de quartiers populaires. Ces actions ne peuvent se réaliser que dans un temps long puisqu'elles visent à apporter des réponses à une question sociale complexe de manière opérationnelle. Elles doivent nécessairement s'appuyer sur une démarche d'intermédiation sociale pour à la fois comprendre les logiques à l'œuvre et les enjeux des différents acteurs impliqués.

B. Service Sète

1. Pratiques professionnelles



Tout comme l'année précédente, le contexte sanitaire de 2021 a bousculé le travail des éducateurs, modifiant ainsi certaines pratiques professionnelles. Comparativement à 2020 où le temps de présence sociale correspondait à la moitié du temps de travail global (48%), les pratiques professionnelles ont été quelque peu redistribuées sur 2021.

Les mouvements au sein du service (2 recrutements, suite à des départs en janvier 2021 et en novembre 2021) ont eu une influence sur la dynamique du travail de l'équipe mais ont néanmoins pu s'effectuer avec douceur et efficacité.

Au vu de ces changements, les éducateurs ont davantage consacré de temps à la prise de relais sur les partenariats, expliquant ainsi l'augmentation des temps de réunions et de partenariats par rapport à l'année précédente.

Ces temps ont servi à se présenter, faire du lien, et travailler sur des projets déjà mis en place. Ces temps de rencontres et d'échanges ont été essentiels afin de faire perdurer des liens déjà existants avec les partenaires, et d'en créer de nouveaux. Cela a permis de co-construire et d'élaborer des projets en collaboration avec divers partenaires de la commune et du quartier Ile-de-Thau.

En 2021, le service a aussi pérennisé ses temps de présence sur le quartier et auprès du collège Jean Moulin, à la fois par des temps de présence aux abords de l'établissement (2 fois par semaine), que lors des temps de récréation (1 à 2 fois par semaine). S'ajoutent à cela des ateliers thématiques ou des jeux éducatifs auprès de classes de 4^{ème} et 3^{ème} sur des thèmes tels que la prévention des conduites à risques (menés conjointement avec le CSAPA Arc-en-ciel), la santé, ou encore sur des sujets

de société. Du fait de restrictions sanitaires moins drastiques laissant place à d'autres pratiques professionnelles, notre temps consacré au travail de rue a ainsi baissé atteignant les 32%. Aussi, le pass sanitaire, étant entré en vigueur courant 2021, a permis à l'équipe de participer à des formations, qui s'étaient vues annulées l'année précédente.

Nous constatons également une baisse de nos pratiques dédiées aux actions collectives par rapport à l'année précédente. En effet bien que les règles sanitaires aient été assouplies, les habitants hésitaient encore à reprendre leurs habitudes et ainsi semblaient moins investir l'espace public. Pour compléter nous devons également prendre en compte, la situation liée aux différents trafics sur l'île de Thau, très instable et génératrice d'insécurité (règlements de compte, changements réguliers des petites mains du trafic, présences soutenues des forces de l'ordre).

Ces raisons, aussi diverses que variées, ont amené l'équipe qui officie sur l'île de Thau à rencontrer les mêmes jeunes régulièrement. Lorsque ces derniers sollicitaient APS 34, ils faisaient part de besoins très spécifiques (accompagnements individuels pour la santé, insertion socio-professionnelle, difficultés financières, etc.) délaissant ainsi les actions collectives.

2. Nombre de contacts dans la rue :

Service	M<12ans	F<12ans	M 12-15ans	F 12-15ans	M 16-17ans	F 16-17ans	M 18-21ans	F 18-21ans	M 22-24ans	F 22-24ans	M>25ans	F>25ans	Cell famille	TOTAL
Sète	174	85	2022	508	1135	112	564	105	587	120	861	226	169	6668

En ce qui concerne le nombre de contacts de l'année 2021, nous pouvons observer une augmentation de 291% (soit plus de 4000 contacts). Un chiffre à corréliser avec les restrictions liées à la situation sanitaire de 2021, beaucoup moins drastiques comparé au premier confinement. Cela a eu pour impact d'amener certains habitants de l'île-de-Thau à se retrouver dans l'espace public et donc susceptibles de rencontrer les éducateurs d'APS 34.

Nous observons une sur-représentation des hommes dans nos rencontres en 2021. En effet, la majeure partie des représentantes de la gente féminine que nous croisons était :

- Des mamans que l'on apercevait sur des temps de surveillance de leurs enfants dans les aires de jeux, peu disponibles à la rencontre.
- Des jeunes filles qui se rendaient d'un point à un autre (trajets pour les courses, chemin de l'école, rendez-vous divers...). Ces dernières n'étaient malheureusement pas disponibles pour un échange, même bref.
- Des collégiennes rencontrées dans l'établissement scolaire de secteur, que nous ne revoyions pas ou que très peu sur le quartier.

Nous attirons l'attention sur la topographie du QPV Ile-de-Thau et de sa densité de bâtiments sur un espace restreint qui concourent au développement d'un sentiment de surveillance constante (regards portés sur les jeunes filles de la part de membres de la famille ou de la communauté) et donc de la peur du « qu'en dira-t-on ». Cette peur finie par dicter la conduite des habitantes qui préfèrent éviter toute interactions avec la gente masculine et/ou d'être visibles sur l'espace public.

Les temps de présence sociale aux abords du collège Jean Moulin ont permis à l'équipe de rencontrer et/ou rester en lien avec les jeunes mais aussi de s'inscrire dans leur quotidien. Certains pouvaient alors plus facilement solliciter APS 34 au gré des difficultés rencontrées. Les temps de présentations des équipes aux différentes classes en début d'année scolaire et les interventions thématiques permettaient également un premier contact avec les élèves. Les temps de récréation étaient aussi propices aux rencontres et aux échanges, notamment lorsqu'il s'agissait de « capter » des jeunes en particulier, pour des actions collectives par exemple. Aussi, de façon générale, notre présence dans la cour ou dans les couloirs interpellaient les jeunes mais s'inscrivait peu à peu dans leur quotidien, les amenant à interagir plus facilement avec les éducateurs. Certains s'arrêtaient pour discuter, d'autres nous exprimaient des demandes d'accompagnements ou de sorties. Cette présence sociale auprès du collège est encore à ce jour essentielle car elle nous permet de faire perdurer le lien une fois sur le quartier, ou inversement.

Une majorité du public rencontré en 2021 semblait se saisir des services et procédures d'accompagnements proposés par APS 34 et, de fait, sollicitait régulièrement et facilement les professionnels en exercice sur l'île de Thau. Ainsi il n'était pas rare de voir un usager sur plusieurs jours pour :

- Entrer en lien
- Approfondir le lien et questionner sur les aspirations, faire émerger des besoins, des demandes
- Tester le lien et les demandes par un/des rendez-vous
- Accompagner dans les démarches
- Initier une démarche qualité
- Prendre des nouvelles et entretenir le lien

Par cette démarche, il n'est pas étonnant que le nombre de contacts en rue ait augmenté pour un même usager qui, satisfait du travail réalisé ensemble, plébiscitait notre accompagnement auprès de ses pairs, générant ainsi de nouveaux contacts.

3. Les actions collectives éducatives

→ Les activités socio-éducatives (activités à la journée)

Typologie des participants aux activités socio-éducatives														
H : Homme / F : Femme / Fam : Famille /														
Tranche d'âge	Moins de 12 ans	Moins de 12 ans	12-15 ans	12-15 ans	16-17 ans	16-17 ans	18-21 ans	18-21 ans	22-24 ans	22-24 ans	25 ans	25 ans	/	TOTAL
Sexe	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	Fam	
Sète		4	40	30	30	25	24	20			7	1	1	182

Au cours de l'année 2021, l'équipe sétoise a reçu énormément de demandes d'actions collectives de loisirs, suite à l'allègement des règles sanitaires et à la réouverture de certains lieux d'accueil de loisirs. Dans un même temps, une confusion régnait sur les conditions d'accès à ces espaces. Une incompréhension évidente des règles d'obtention du pass sanitaire par le public, des difficultés à accepter la vaccination et une certaine confusion entre vaccination et dépistage du covid, ont rendu difficile l'organisation de ces temps de loisirs. Quelques actions collectives ont tout de même pu être réalisées, mais uniquement avec des jeunes prêts à accepter ces contraintes sanitaires et souvent avec les mêmes groupes de jeunes. Néanmoins, le fait de réaliser ces temps d'actions collectives a permis aux éducateurs de construire un lien solide avec des jeunes de 12 à 16 ans, en majorité des jeunes hommes, et ainsi de créer des souvenirs et des expériences communes facilitant les rapports dans le quartier et avec leurs pairs. En ce qui concerne les 17-22 ans, APS 34 a également reçu des demandes d'actions collectives, expliquées par le manque d'offres de loisirs pour cette tranche d'âge sur le quartier.

Le principal objectif de ces actions collectives était le travail sur les savoirs-être des jeunes. En proposant, par exemple, des temps de restauration dans des établissements qu'ils n'ont pas l'habitude de fréquenter, ainsi que des sorties culturelles.

Des actions collectives ont également été élaborées en collaboration avec des partenaires du territoire sétois. Par exemple, lors de l'action « Expérience souhaitée » (groupe composé exclusivement de jeunes filles) portée par L'APIJE de Sète, APS 34 a proposé plusieurs ateliers dont des jeux autour de la valorisation de soi, un ciné-débat autour du film « La source des femmes », mais également un accompagnement auprès du Centre d'Examens de Santé (CES) de Béziers. Dans le cadre de l'action « Vues de Sète » mise en place par les associations sétoises « Images Singulières » et « Concerthau », notre équipe a pu proposer aux jeunes de se rendre à une

représentation théâtrale de l'œuvre de Florence Aubenas « Les quais de Ouistreham », mais aussi de visiter le CRAC, le MACO ainsi que le musée Molière de Sète. Lors de cette action APS 34 a également inséré une dimension sanitaire en accompagnant les jeunes au CES de Béziers.

Des actions collectives au sein du collège ont également été organisées en partenariat, tels que :

- Les temps de VAS (Vie Affective et Sexuelle) pour les classes de 4^{ème} au collège Jean Moulin. Il s'agissait de séances de photo-langage autour des rapports de genre, de la mixité, de la vie affective, de la sexualité, etc. Cette action est initiée par les services départementaux en lien avec les établissements scolaires.
- Des séances de prévention des addictions, animées conjointement avec le CSAPA Arc-en-ciel. L'objectif était d'initier une réflexion sur les comportements à risque en utilisant pour moyen de médiation des supports tels que « Le tribunal » ou un jeu de cartes construit par les professionnels du CSAPA contenant des « assertions ».

→ **Les chantiers**

Typologie des participants aux chantiers														
H : Homme / F : Femme / Fam : Famille /														
Tranche d'âge	Moins de 12 ans	Moins de 12 ans	12-15 ans	12-15 ans	16-17 ans	16-17 ans	18-21 ans	18-21 ans	22-24 ans	22-24 ans	25 ans	25 ans	/	TOTAL
Sexe	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	Fam	
Sète					2		2	10	2	1				17

Les chantiers éducatifs de 2021 ont été réalisés en individuel, en lien avec l'accompagnement et les projets des jeunes.

Comme à l'accoutumée, APS 34 a organisé le collage des affiches concernant les journées partenaires du collectif associatif de l'île de Thau. Cette action est reconduite lors de chaque période de vacances scolaires et permet de (re)mobiliser certains jeunes mais aussi de créer un moment de travail privilégié avec des jeunes sélectionnés. Le jeune est alors accompagné par un éducateur pour lui expliquer et faire la démonstration des tâches à effectuer pour ensuite l'amener à réaliser ces tâches en autonomie ; finalité que nous valorisons.

Un autre chantier « individuel » a été réalisé avec un jeune, sur 5 séances de 3h autour du nettoyage des berges du bassin de Thau (des plages du Barrou, en passant par

Balaruc et aux abords du parc Aqua-technique de Sète). Ce chantier a permis le financement du BSR, permettant ainsi à ce jeune homme de 15 ans d'être mobile afin d'effectuer son stage de 15 jours en mécanique bateau.

Un autre chantier a eu lieu en 2021, avec un jeune qui, en contrepartie d'une aide financière versée pour subvenir à ses besoins lors de son stage en pleine mer, a animé un atelier « pêche ». Durant 5h, ce jeune a pu transmettre ses connaissances et ses valeurs à ses pairs mais aussi aux éducateurs.

4. Nombre d'heures d'accompagnements individuels

Nbre d'heures de travail consacrées à l'accompagnement individuel SETE	399.5
Typologies des accompagnements en nbre d'heures	
Accompagnement hommes	258
Accompagnement femmes	133
Accompagnement membre famille	8.5
Non renseigné	0

Nombre d'heures d'accompagnements individuels : typologie par sexes, âges et territoires													
H : Homme / F : Femme / Fam : Famille / NR : non renseigné													
Tranche d'âge	11-15 ans	11-15 ans	16-17 ans	16-17 ans	18-21 ans	18-21 ans	22-24 ans	22-24 ans	25 ans	25 ans	/	/	TOTAL
Sexe	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	Fam	NR	
Sète	41	4	37	0	78,5	74,5	38	2,5	63	52	8,5	0,5	399,5

Avec une augmentation de plus de 41% d'heures d'accompagnements entre 2020 et 2021, l'équipe sétoise avait orienté son travail sur 2 axes. D'une part sur l'identification et l'accompagnement des invisibles. En effet les professionnels ont concentré leurs efforts autour des jeunes en rupture scolaire, que ce soit ceux qui l'ont été avant la pandémie ou ceux qui le sont devenus après la pandémie. D'autre part, les éducateurs ont pris le parti d'orienter le public vers l'obtention de qualification par le biais de formations, de sessions de remise à niveau ou encore de bilans de compétences lorsque cela était possible.

Ainsi nous pouvons noter une augmentation sensible des accompagnements des 11-17 ans qui pour la majorité étaient à la recherche d'apprentissage ; que ce soit des établissements dispensant les apports théoriques que de lieux où effectuer les stages pratiques.

L'augmentation la plus significative concerne les jeunes hommes et femmes de 18 à 21 ans avec une augmentation de respectivement 7850% et 346 % d'heures d'accompagnement. Souvent déscolarisés de longue date et/ou entrant dans l'âge adulte avec son lot de difficultés notamment en matière d'insertion socio-professionnelle, ces usagers nous sollicitent pour :

- L'élaboration d'un projet professionnel ou suite à la fin de leurs études
- L'accès au droit
- Des déboires judiciaires
- Des raisons médicales
- Pour la recherche d'emplois saisonniers (CV, lettre de motivation, recherches de vacances)
- Ou tout simplement initier une réflexion permettant l'identification de leurs potentialités mais aussi de leurs freins

Avec 133 heures d'accompagnements en 2021 de la gente féminine contre 106,5 heures en 2020, nous observons une augmentation de près de 25% des accompagnements pour les femmes. Cette croissance est le résultat des efforts de l'équipe sétoise qui met un point d'honneur à accompagner cette catégorie de la population au demeurant quasi-invisible dans l'espace public de l'île de Thau.

De manière générale l'augmentation d'heures d'accompagnement est forte pour les 16/24 ans. Dans ce contexte « post-covid », ils semblent préoccupés par leur avenir professionnel que ce soit en tant que nouveau parent, en tant que soutien familial ou simplement parce qu'ils sont à la recherche d'une indépendance financière. Cette augmentation peut aussi s'expliquer par l'allègement des contraintes sanitaires et de leur désir de vouloir reprendre une « vie normale », mais également par la nouvelle dynamique insufflée par les pratiques des nouveaux professionnels en exercice.

5. Axe spécifique de développement d'actions

Dans le cadre des actions collectives organisées par les professionnels d'APS 34 officiant sur l'île de Thau, une partie de celles-ci sont dévolues à des temps d'animations. Ces animations n'ont pas une visée uniquement récréative, en effet les éducateurs y apportent obligatoirement des objectifs éducatifs et/ou pédagogiques. Ainsi, il ne sera pas seulement question d'emmener un groupe de jeunes au restaurant puis au cinéma un mercredi après-midi, mais il s'agira plutôt de travailler les savoirs-être, comme savoir se comporter dans un restaurant, déchiffrer un menu, apprendre à exprimer des demandes spécifiques, respecter les autres personnes présentes dans ce même lieu désirant se restaurer dans un cadre apaisant. Autre exemple, l'équipe sétoise a pu organiser un chantier/action collective « pêche » durant l'été 2021 non pas uniquement pour permettre aux jeunes de quitter leur territoire, mais aussi d'amener un jeune homme de 15 ans, grand passionné de pêche sportive, à transmettre ses connaissances à ses pairs et d'être en responsabilité sur l'organisation de l'atelier (matériel, horaires, durée, nombre de participants, etc). En ce qui concerne

les autres jeunes présents lors de cet atelier, il s'agissait de pouvoir acquérir de nouvelles connaissances dans un cadre ludique et convivial.

En tant qu'éducateurs en prévention spécialisée nous ne sommes pas uniquement amenés à accompagner des jeunes de 11 à 25 ans mais aussi à dispenser des services à destination de leurs familles. Dans cette optique nous avons eu l'opportunité de proposer une action collective à un public habituellement très difficile à approcher : les papas de la communauté gitane andalouse.

Au cours de nos déambulations de l'année 2021 sur l'île de Thau, les professionnels ont porté une attention particulière à la communauté gitane andalouse, présente sur le quartier, qui ne fréquente pas ou très peu les différentes institutions ou associations qui proposent leurs services sur ce territoire.

Pour ce faire nous avons tenté et réussi à instaurer un lien de confiance avec une association nouvellement créée par et pour les habitants d'origine gitane. Bien évidemment des liens entre APS 34 et la communauté gitane étaient déjà préexistants mais ont eu tendance à se distendre avec le temps ainsi qu'à cause de la situation sanitaire inédite.

De plus sachant que la création de cette association a pour but de faire entendre la voix de ce groupe, APS 34 entend être l'un des interlocuteurs et l'un des collaborateurs de ses membres. Dans un quartier où les habitants ont déjà le sentiment d'être des citoyens de seconde zone, cette communauté a quant à elle l'impression d'être considérée comme composée de citoyens de troisième zone. Ce sentiment est partagé par près de 400 individus composant les adhérents de cette association.

Après avoir organisé une première action collective avec une famille d'origine gitane andalouse, les professionnels d'APS 34 ont émis l'idée d'organiser une prochaine action qui aurait comme public les « Papas » de cette communauté. En effet ce public n'avait pas pour habitude de solliciter ce genre d'initiative et n'en était pas destinataire, ainsi ce projet a été bien accueilli.

Nous avons donc proposé à 6 hommes âgés de 20 à 35 ans, d'organiser un temps de loisir d'une journée sur l'été 2021. Après discussion, les participants ont opté pour un dimanche (sachant que la majorité a une activité professionnelle) et ont proposé que l'activité soit une descente en kayak.

Pour APS 34, les objectifs étaient :

- De créer du lien et des souvenirs communs avec le public
- Identifier les forces et les freins des différentes personnes présentes
- Aborder la question des finalités de l'association mais aussi des projections quant à son développement

La variété des profils présents ce jour-là (le président de l'association et son adjoint, 1 jeune homme de 20 ans en pleine construction de son projet professionnel, 1 homme de 26 ans en situation de chômage, 1 responsable de culte, 1 jeune de 23 ans en situation d'emploi) nous a permis d'aborder différentes questions telles que le rapport

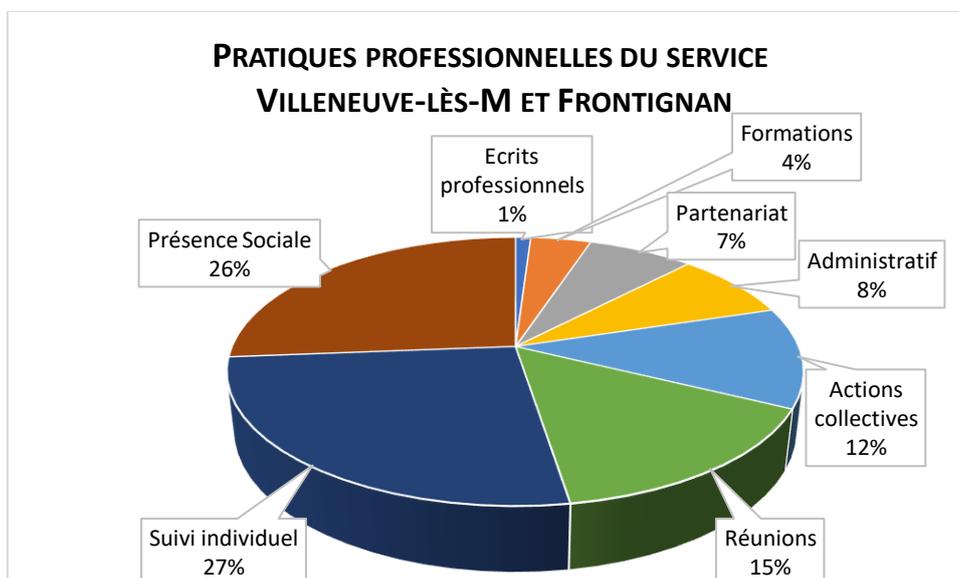
de genre, les dynamiques familiales, le rapport au travail ou la citoyenneté à partir de différents points de vues. Des échanges aussi riches que variés qui ont ouvert la parole et permis de ré-aborder ces questions bien après cette action collective.

Plus généralement, cette action a permis aux éducateurs d'APS 34 :

- D'instaurer un lien solide avec les membres de la communauté qui désormais n'hésitent pas à nous solliciter et à nous exposer des situations
- D'envisager une permanence et un espace numérique dans l'association pour accompagner les personnes dites « invisibles »
- De repérer les difficultés de l'association et de ses adhérents
- De rencontrer la population féminine de la communauté lorsqu'elle occupe les locaux de l'association

C. Service Frontignan / Villeneuve-Lès-Maguelone

1. Pratiques professionnelles



Les statistiques de 2021 nous font part d'une augmentation significative du temps de travail dédié aux accompagnements individuels, passant de 16% de nos pratiques en 2020 à 27% en 2021. Cette augmentation peut s'expliquer par une forte demande d'accompagnement de la part des jeunes au vu de la situation sanitaire ayant notamment permis une réouverture quasi-totale des institutions et organismes publics. L'équipe a donc dû s'adapter aux demandes en accompagnant le public sur des thématiques diverses telles que l'insertion socio-professionnelle, la justice, la scolarité... La sortie des divers confinements de 2020 et les mesures sanitaires moins drastiques expliquent aussi en partie cette part importante du travail des éducateurs dédiés aux accompagnements individuels.

D'autre part, les divers départs et arrivées de collègues au sein de l'équipe ont également eu un impact sur les pratiques professionnelles. Davantage de temps a ainsi été consacré à des réunions internes, temps d'élaboration, d'échanges sur des pratiques professionnelles, et à de la formation.

Le temps de travail consacré à la présence sociale est resté le même qu'en 2020 (27% en 2021). L'équipe a su maintenir sa présence sur les territoires de Frontignan et Villeneuve-lès-maguelone, notamment auprès des établissements scolaires, et sur l'espace numérique. Cette volonté de maintenir le lien avec le public a été prégnante depuis le 1^{er} confinement de mars 2020, et s'est accentuée lors du déconfinement.

2. Nombre de contacts dans la rue :

Service	M<12ans	F<12ans	M 12-15ans	F 12-15ans	M 16-17ans	F 16-17ans	M 18-21ans	F 18-21ans	M 22-24ans	F 22-24ans	M>25ans	F>25ans	Cell famille	TOTAL
VLMF	194	170	1073	513	294	266	1056	141	202	54	192	281	115	4551

Nous observons une diminution du nombre de contacts en 2021 comparativement à 2020. Cela peut s'expliquer par un certain désinvestissement de l'espace public suite aux divers confinements et couvre-feu. Les jeunes se sont rendus beaucoup moins visibles notamment sur le QPV Les deux pins, sur Frontignan, ainsi que sur Villeneuve-lès-Maguelone.

Concernant Frontignan, au fur et à mesure de l'année nous avons pu noter un « retrait progressif » de la présence des adolescents, que l'on rencontrait auparavant en petits groupes sur le quartier, mais également des plus grands qui occupaient initialement l'espace pour du petit trafic. Il était cependant possible de rencontrer les adolescents sur des temps de présence aux abords des établissements scolaires ainsi que sur les lieux de loisirs tels que le skate-park et le stade de foot. En ce qui concerne les plus grands (jeunes adultes), ils se sont pour la plupart retrouvés « invisibles », ne permettant plus aux éducateurs de les rencontrer et d'entrer en relation par le seul biais du travail de rue. Pour autant, le travail de lien fait l'année précédente et en début d'année 2021 a permis à l'équipe de maintenir des contacts récurrents avec ces jeunes (notamment par le travail de rue numérique) et d'en accompagner individuellement certains sur diverses démarches (cf : accompagnements individuels).

Concernant Villeneuve-lès-Maguelone, les jeunes que nous rencontrions en 2020 n'occupent plus autant l'espace public. Ce qui faisait la visibilité de ces jeunes était le fait qu'ils se déplaçaient en groupe et investissaient les commerces du village. Situation qui en 2021 a basculé du fait de conflits interpersonnels à l'intérieur des groupes. Si l'on conjugue à cela le fait que les jeunes aient pris tour à tour des directions individuelles les éloignant physiquement d'une présence sur le territoire (autonomie en appartement, formations en internat, situations d'emploi...), on comprend alors cette diminution de nos contacts sur ce dernier.

De façon générale, les générations ont changé, c'est-à-dire que les jeunes rencontrés par les anciennes équipes ont grandi et ont délaissé peu à peu l'espace public. Ainsi, les nouvelles équipes doivent créer du lien avec de nouveaux jeunes, notamment des 13/18 ans.

Ainsi, sur les 2 territoires d'intervention de l'équipe, le nombre de contacts a, pour toute ou partie des catégories d'âges, réduit en 2021.

3. Les actions collectives éducatives

→ Les activités socio-éducatives (activités à la journée)

Typologie des participants aux activités socio-éducatives														
H : Homme / F : Femme / Fam : Famille /														
Tranche d'âge	Moins de 12 ans	Moins de 12 ans	12-15 ans	12-15 ans	16-17 ans	16-17 ans	18-21 ans	18-21 ans	22-24 ans	22-24 ans	25 ans	25 ans	/	TOTAL
Sexe	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	Fam	
VLMF			21	1			3							25

Nous pouvons observer une baisse du nombre d'heures consacrées aux actions collectives comparativement à l'année 2020. En effet l'ouverture des lieux de loisirs, sous présentation d'un test négatif ou d'un schéma vaccinal a freiné l'organisation et la mise en place de certaines sorties.

Aussi, le nombre de contacts en rue ayant diminué et les jeunes étant moins visibles sur l'espace public, l'équipe a été restreinte dans l'élaboration commune d'actions collectives. Le peu de jeunes visibles en rue explique également que peu de demandes ont été faites auprès des éducateurs.

Les actions collectives qui ont cependant pu être réalisées avaient pour objectif de recréer du lien avec certains jeunes, parfois à l'initiative des éducateurs ou d'autres fois à l'initiative de jeunes via les réseaux sociaux ou lors de rencontres aux abords du collège. L'élaboration de ces actions était faite de façon commune avec les jeunes, en lien avec les parents, qui avaient besoin d'être rassurés quant à la situation sanitaire et aux mesures d'accès aux lieux de loisirs.

→ Les chantiers

Typologie des participants aux chantiers														
H : Homme / F : Femme / Fam : Famille /														
Tranche d'âge	Moins de 12 ans	Moins de 12 ans	12-15 ans	12-15 ans	16-17 ans	16-17 ans	18-21 ans	18-21 ans	22-24 ans	22-24 ans	25 ans	25 ans	/	TOTAL
Sexe	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	Fam	
VLMF					6	3								9

Après réflexion en équipe, l'idée du chantier éducatif s'est trouvée être une réponse des plus appropriée face à leurs demandes. Le chantier éducatif est une action de

socialisation par le travail, il permet un apprentissage des règles, des droits et des devoirs qui régissent les relations au travail. Il se situe en amont d'une démarche d'insertion professionnelle. L'orientation scolaire/professionnelle démarre, elle, dès les dernières années du collège. L'action est donc aussi bien adaptée pour des jeunes majeurs sortis du système scolaire, qu'à des jeunes encore scolarisés qui peuvent effectuer ces expériences de travail durant les vacances.

Nous avons donc deux tranches d'âge avec lesquels nous pouvons espérer travailler sur ces chantiers éducatifs, les 13-18 ans et les 18-25 ans.

Nos réunions d'équipe nous ont également conduit à constater qu'il existe 2 types de chantiers :

- Ceux encadrés simplement par les éducateurs : ils concernent essentiellement des jeunes scolaires, pendant les périodes de vacances.
- Le chantier dit « technique » : Il s'agit là de chantiers nécessitant un support de travail, un encadrement par les éducateurs ET par un accompagnant technique.

Cette année avons pu faire trois chantiers éducatifs, malgré notre volonté d'en réaliser davantage, la situation sanitaire nous a empêché d'aller au-delà. Nous avons par moment également manqué de support de travail lors de nos recherches ce qui nous a conduit à penser autrement le chantier. Nous avons donc construit une action destinée aux deux tranches d'âge que nous avons nommé « Chantier éco-citoyen ». Grâce à nos liens avec certains partenaires, il nous a donc été possible d'accéder à des lieux composés de bénévoles et de travailleurs tels que la « Ligue de Protection des Oiseaux », le « Secours Populaire » et d'autres acteurs locaux.

Les « chantiers éco-citoyen » se décomposent en trois temps :

- Une journée de présence au secours populaire (présentation des actions du secours populaire, tri des dons...)
- Une journée de présence à la ligue de protection des oiseaux (présentation de la LPO, construction de nichoir, découverte de la faune et flore et des comportements à adopter afin de venir en aide aux animaux en détresse...)
- Une journée de ramassage de déchets sur le littoral (sensibilisation environnement...)

Les « chantiers éco-citoyen » ont été réalisés d'une part avec un public de jeunes adolescents (scolaires) et d'autre part avec des jeunes adultes. Le point positif à noter : l'ensemble de ces groupes était mixte, mêlant donc garçons et filles. Tous ont joué le jeu oubliant parfois même la contrepartie financière qui leur était promise en échange de leur participation et de leur investissement. Cette contrepartie financière permettait aux jeunes de répondre à un besoin de façon temporaire, en fonction de leurs problématiques et de leurs projets (subsistance, accès aux soins, besoin matériel etc.).

Ces chantiers ont été un support à la relation car ils permettent de vivre des moments forts de façon partagée : on s'observe, on se parle, on écoute, on s'écoute. La

transmission d'un savoir-faire de l'encadrant vers les jeunes a parfois donné lieu à une transmission de jeune à jeune. Nous travaillons également sur le savoir-être. Ainsi fixer un cadre et des limites nous permet de tirer des observations, de confirmer ou de corriger celles-ci.

Pour le public, la participation à ces chantiers se veut être au départ une simple réponse économique, à savoir gagner de l'argent honnêtement pour financer un projet. Il est donc intéressant d'observer et d'analyser leur rapport au monde du travail et à celui du bénévolat qui est très souvent assimilé à du « travail gratuit » jusqu'à ce que l'on déconstruise ensemble leurs représentations.

4. Nombre d'heures d'accompagnements individuels

Nbre d'heures de travail consacrées à l'accompagnement individuel VLM/F	700.25
Typologies des accompagnements en nbre d'heures	
Accompagnement hommes	351.75
Accompagnement femmes	272.5
Accompagnement membre famille	72.5
Non renseigné	4

Nombre d'heures d'accompagnements individuels : typologie par sexes, âges et territoires													
H : Homme / F : Femme / Fam : Famille / NR : non renseigné													
Tranche d'âge	11-15 ans	11-15 ans	16-17 ans	16-17 ans	18-21 ans	18-21 ans	22-24 ans	22-24 ans	25 ans	25 ans	/	/	TOTAL
Sexe	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	Fam	NR	
Frontignan - VLM	128,5	96,5	15	114,5	102,75	61,5	31,5	0	74	0	72,5	4	700,75

Le nombre d'heures consacrées aux accompagnements individuels a augmenté pour la quasi-totalité des catégories d'âges.

Une forte demande d'accompagnement chez les femmes, entre 16 et 21ans s'est notamment porté sur la santé et les conduites à risques (sexualité, contraception, orientation vers des professionnels de santé...). Ces demandes étaient soit ponctuelles (via les réseaux sociaux) c'est-à-dire qu'une fois la réponse apportée par les éducateurs le lien subsistait mais sans accompagnement ; soit régulières aboutissant sur un accompagnement plus long et plus global (santé, relation de couple, difficultés au sein de la cellule familiale, etc).

Les heures d'accompagnements ont également été conséquentes du fait de suivis individuels dans le cadre du Programme de Réussite Educative de la ville de frontignan, avec lequel nous travaillons en étroite collaboration. Selon les situations, nous avons été amené à accompagner des jeunes et/ou leurs familles, qui étaient souvent en demande d'aide et de soutien quant à certaines démarches.

On observe également une progression des accompagnements sur des thématiques ou des problématiques identifiées telles que la justice, l'insertion professionnelle ou l'orientation scolaire. Des accompagnements qui s'étalent dans le temps et qui réclament de la part des éducateurs une disponibilité constante afin de consolider les liens établis.

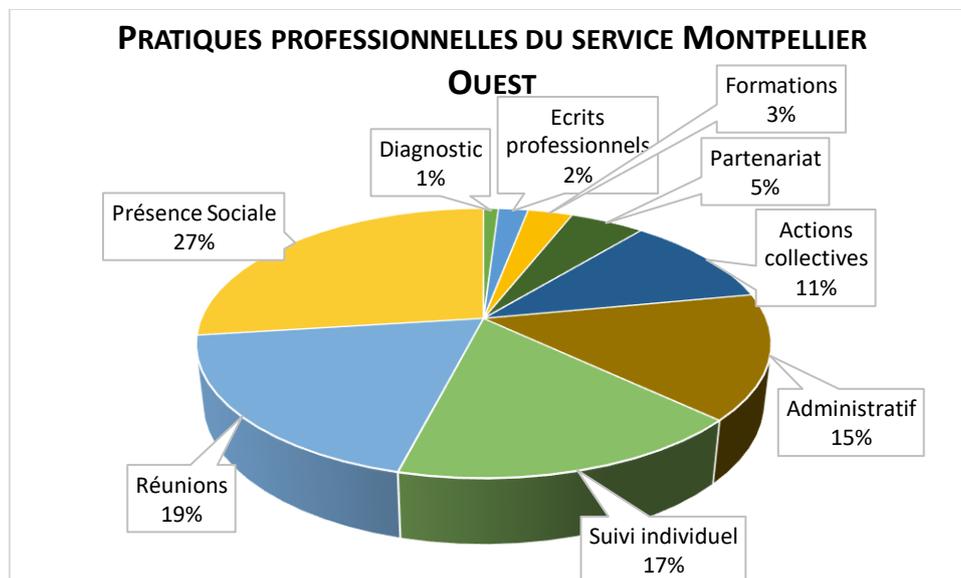
De façon générale, l'équipe a vécu des turn-over importants. Les éducateurs fraîchement arrivés sur le territoire ont besoin d'un temps d'adaptation. Cette temporalité d'adaptation varie selon plusieurs facteurs. Certains de ces facteurs se veulent prédominant comme le temps de découverte du territoire (dynamique du territoire, topographie), la création de lien qui nécessite elle aussi du temps pour se faire et se décompose comme suit : le temps de la rencontre, le temps de l'échange, le maintien du lien. « Le temps de la rencontre » se définit par le nombre de fois où le jeune ainsi que l'éducateur entrent en lien. Ce temps se représente de multiples manières, cela passe du simple « bonjour » aux temps passés et échangés en collectifs. « Le temps d'échange » se consacre lui aux temps passés en dualité, à proprement parler ce sont des temps où l'on apprend à connaître l'autre, où l'on cherche à consolider, transformer, un lien de fortune en franc-filin. C'est l'addition de toutes ces étapes qui crée le lien de confiance, permettant d'ouvrir la perspective d'un potentiel accompagnement/suivi.

5. Axe spécifique de développement d'actions

L'équipe de frontignan/Villeneuve souhaite poursuivre le développement des relations partenariales avec les établissements scolaires du territoire notamment des collègues. Pour ce faire, l'équipe travaille sur des modules d'intervention interactifs au sein des classes sur le harcèlement en milieu scolaire et les réseaux sociaux ainsi qu'un autre sur les « fake news » et les théories du complot.

D. Service Montpellier Ouest

1. Pratiques professionnelles



L'année 2021 permet de constater une hausse des présences sociales. Cette augmentation s'explique par le renforcement des temps de présence notamment en soirées et week-ends. L'équipe s'est recentrée sur les dynamiques des différents territoires « ouest » dans le but de rencontrer les groupes et individus sur des temps plus atypiques, et ainsi, actualiser avec eux les priorités d'actions à envisager.

De plus, il s'est mis en place cette année une plus grande régularité des présences sociales aux abords des établissements scolaires ce qui a permis à l'équipe de rencontrer à nouveau un public au sein et en dehors de ces établissements. Ces temps ont également permis de retrouver du lien avec les équipes pédagogiques avec lesquelles il est envisagé des actions de prévention, mais encore, de travailler les orientations vers les dispositifs d'accompagnement adaptés (soutien scolaire, mobilité, liens avec les familles...).

Les actions collectives menées sont stables sur ces dernières années et ont été des supports de maintien du lien avec les jeunes après une année covid. Les actions ont été préparées autour de thématiques d'impacts de la crise sanitaire sur le public. Ces thématiques ont été évaluées par l'équipe, notamment au niveau de la santé globale (*rythme de vie, santé physique ou encore liens sociaux et culture/loisirs*). Ces temps ont aussi permis de traiter les questions de rapports de genre entre pairs et ce lors de ces temps collectifs. Cette thématique est aujourd'hui centrale dans la pratique car elle vient réguler les rapports sociaux qui se sont instaurés durablement via les plateformes numériques ces deux dernières années.

Sur la globalité, l'activité 2021 de l'équipe Ouest a consacré 55% du temps auprès du public.

2. Nombre de contacts dans la rue :

Service	M<12ans	F<12ans	M 12-15ans	F 12-15ans	M 16-17ans	F 16-17ans	M 18-21ans	F 18-21ans	M 22-24ans	F 22-24ans	M>25ans	F>25ans	Cell famille	TOTAL
Montpellier Ouest	94	48	974	598	1002	362	1497	518	1018	57	584	77	712	7541

Le renforcement des présences sociales a permis d'être en contact plus régulièrement avec le public. En comparaison avec l'année 2020 (5280 contacts), l'équipe a eu 2261 contacts supplémentaires en 2021 soit un total de 7541 contacts. En comparaison avec l'année 2019, le nombre de contact a un peu plus que doublé car il représentait 3149 contacts.

Cette année le public masculin âgé de 12 à 17 ans représente la plus forte hausse, soit +1032 contre +362 avec le public féminin de la même tranche d'âge. Cette augmentation a été possible avec la reprise de la scolarité alliée aux différents temps de présences sociales. L'intérêt porté aux actions collectives a également participé à faciliter les contacts du fait des demandes faites par les jeunes.

Concernant le public féminin le nombre de contact a doublé dans la tranche 18-21 ans, cette croissance est le résultat d'une priorité d'action portée par l'équipe en direction des jeunes filles du territoire dans l'objectif de travailler l'occupation de l'espace public par le public féminin mais également de travailler les rapports de genre. Des actions collectives ont alors été organisés pour et par le public féminin dans l'objectif de pouvoir se retrouver et échanger autour de sujets dédiés. Que ce soit les relations familiales, entre paires, la sexualité ou l'orientation professionnelle et aspiration personnelle, ces temps ont permis de faire circuler la parole et de partager des réalités souvent pensées comme « isolées ». Le fait d'amener ces thématiques et échanges au sein du collectif a légitimé une libération de la parole, et ainsi stimuler l'émergence de demande et de rencontre.

Toutefois, ce qui est à noter au niveau global reste l'occupation principalement masculine de l'espace public représenté par 5075 contacts avec les 12-25 ans masculin contre 1535 contacts avec les 12-25 ans féminin.

3. Les actions collectives éducatives

→ Les activités socio-éducatives (activités à la journée)

Typologie des participants aux activités socio-éducatives														
H : Homme / F : Femme / Fam : Famille /														
Tranche d'âge	Moins de 12 ans	Moins de 12 ans	12-15 ans	12-15 ans	16-17 ans	16-17 ans	18-21 ans	18-21 ans	22-24 ans	22-24 ans	25 ans	25 ans	/	TOTAL
Sexe	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	Fam	
MTP Ouest	4	1	9	6	10	7	10	6	0	0	0	0	8	61

Les actions collectives de l'année 2021 ont été renforcées auprès du public féminin notamment dans l'objectif de travailler la mixité des genres, en particulier sur l'espace public. En effet, nous avons pu observer un clivage important entre garçons et filles, et c'est dans l'objectif de questionner cette vision au travers du collectif que cette question a pu être retravaillée.

Pour ce faire différentes journées ont pu être organisées avec des groupes d'adolescentes sur la thématique des rapports de genre, la sexualité, les relations fille/garçons, vie affective... Ce travail d'échange et de partage entre paires ont été organisés sur des temps de sortie culturelle ou nature à la journée (Nîmes, Villeneuve les Maguelonne, Aigues Mortes, Battle Of The Year et Karting). Ce travail se poursuit sur l'année 2022 avec la finalité d'une organisation de plusieurs actions collectives mixtes. Ces actions seront accompagnées par l'équipe, mais préparées et organisées par le groupe afin de mettre en exercice la communication, les désaccords mais aussi les concessions qui doivent exister au sein d'un collectif.

Il existe une certaine parité dans la typologie du public qui participe aux actions collectives, toutefois la mixité demeure complexe à mettre en œuvre de par les représentations et les « interdictions » des parents qui peuvent exister lors de l'annonce d'un groupe mixte.

Cette thématique de travail est également mise en œuvre avec les groupes masculins à travers les actions collectives « sportives » comme lors du beach soccer ou du karting, où les représentations et stéréotypes vis-à-vis du public féminin sont abordées et questionnées.

C'est donc cette finalité qui est visée à travers les actions collectives mais aussi auprès des collégiens sur l'année 2022, car si ce travail doit se mener à partir des présences sociales en rue et des accompagnements individuels il doit également être investi au sein des établissements scolaires où la mixité existe mais les relations mixtes sont de moins en moins visible. Le service travaille également cette question avec des partenaires du territoire notamment avec l'Association Essor avec laquelle nous avons conventionné sur la thématique « Samedis Ados » qui permet des rencontres collectives entre adolescents et d'échanger sur différentes questions qui les

concernent. C'est donc un espace de prévention pour large qui redémarre dans différents domaines.

→ Les chantiers

Typologie des participants aux chantiers														
H : Homme / F : Femme / Fam : Famille /														
Tranche d'âge	Moins de 12 ans	Moins de 12 ans	12-15 ans	12-15 ans	16-17 ans	16-17 ans	18-21 ans	18-21 ans	22-24 ans	22-24 ans	25 ans	25 ans	/	TOTAL
Sexe	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	Fam	
MTP Ouest						1	5							6

Nous avons pu mobiliser des jeunes à travers 2 chantiers : 1 de la ville de Montpellier au Zoo de Lunaret et le second commandé par la SERM SA3M dans le cadre l'ANRU dans le quartier des Cévennes.

Les chantiers sont essentiels à la prévention spécialisée de par la possibilité de permettre à des jeunes d'expérimenter une mise au travail dans le cadre d'un contrat, d'avoir une paie mais aussi de découvrir un secteur d'activité. Le chantier éducatif permet de privilégier la rencontre à travers le support du travail, de parler des aspirations professionnelles ou de formations, de repartir de l'idéal du jeune et ainsi avoir un espace commun de production.

Par exemple, le chantier commandé par la SERM SA3M a permis aux jeunes d'aller à la rencontre des habitants et commerces du quartier des Cévennes dans le cadre d'une consultation/information des travaux pré-figuration de la contre allée Louis Ravas. Informer, expliquer l'utilité de la fermeture de cette contre allée mais également de montrer par des images de la projection de la contre allée après travaux a permis aux jeunes d'être acteur de leur quartier et de se confronter à la rencontre direct avec les habitants et parfois leurs pairs avec un statut de salarié et un cadre de travail à respecter. Ces expériences ont permis à certains jeunes de se remobiliser vers une formation ou emploi. (Cf : article chantier ANRU).

Nous souhaitons donc renforcer notre action à travers les chantiers éducatifs sur l'année 2022.

4. Nombre d'heures d'accompagnements individuels

Nbre d'heures de travail consacrées à l'accompagnement individuel MTP OUEST	824.5
Typologies des accompagnements en nbre d'heures	
Accompagnement hommes	430.75
Accompagnement femmes	215.25
Accompagnement membre famille	173.5
Non renseigné	5

Nombre d'heures d'accompagnements individuels : typologie par sexes, âges et territoires													
H : Homme / F : Femme / Fam : Famille / NR : non renseigné													
Tranche d'âge	11-15 ans	11-15 ans	16-17 ans	16-17 ans	18-21 ans	18-21 ans	22-24 ans	22-24 ans	25 ans	25 ans	/	/	TOTAL
Sexe	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	Fam	NR	
Montpellier ouest	25,5	15,5	63,75	4,75	151,5	74	69,25	60,75	81,25	55,75	173,5	49	824,5

Les accompagnements individuels se réalisent essentiellement auprès du public masculin, et plus particulièrement avec la tranche d'âge 18 – 21 ans notamment autour des questions des droits et de l'insertion. Toutefois une part importante d'accompagnement se réalisent avec les 16-17 ans ainsi que les 22-24 ans qui ensemble correspondent à 134 heures. Il est également à noter la part importante des familles accompagnées sur cette année, 173 heures et demi. Le public féminin est certes moindre mais sur l'ensemble des catégories d'âge ce public représente 210 heures 45 minutes. Au regard du recul de la présence féminine sur l'espace public en 2021, nous constatons que la tranche 16-17 ans féminine est très basse avec 4 heures 45 minutes.

C'est donc un axe prioritaire de travail pour les années à suivre, notamment auprès des lycéennes pour lesquelles les questions de droits et insertion se posent également.

5. Axe spécifique de développement d'actions

Chantier éducatif ANRU



Les chantiers éducatifs = un support éducatif riche en apprentissages

Dans le cadre de l'ANRU, deux chantiers éducatifs se sont réalisés en septembre et octobre 2021 en partenariat avec l'équipe du service de Montpellier Ouest, 4 jeunes accompagnés par les éducateurs du service, la SERM - SA3M et l'APIJE.

A l'initiative de la SERM - SA3M ces chantiers ont réuni 4 jeunes et leurs encadrants qui ont informé les habitants de la programmation des travaux prévus pour 2022.

Lors du premier chantier, les 4 jeunes âgés de 16 et 19 ans et résidents des quartiers Cévennes et Petit Bard ont distribué des flyers afin d'informer de la fermeture prochaine d'un tronçon de l'avenue Louis Ravas, artère principale du quartier.

Lors du second chantier, grâce à l'aisance acquise sur le premier, les jeunes ont réalisé une passation de questionnaire pour recueillir les attentes et idées des habitants par rapport à la gestion de ces travaux urbains.

Aujourd'hui, 3 de ces jeunes sont en activités. Deux d'entre eux ont obtenu un emploi et un a repris sa scolarité. Ces chantiers ont été pour les jeunes l'occasion :

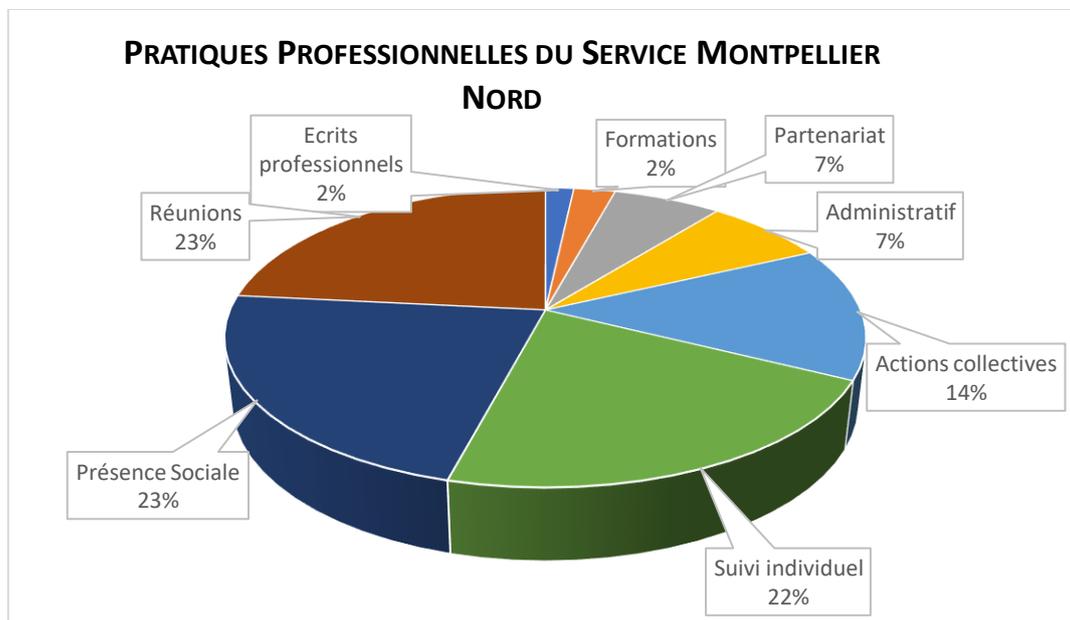
- D'obtenir un premier contrat de travail, de renforcer des compétences relationnelles et d'acquérir des codes du monde du travail (respecter un rythme de travail imposé...).
- De rencontrer l'architecte du projet ANRU du quartier Cévennes et des acteurs de la Métropole.

Devenus ponctuellement de véritables acteurs de leur quartier, cette expérience est une plus-value pour eux et un point positif pour la poursuite de leur suivi avec l'équipe d'éducateurs du service Ouest de l'APS34.

L'ANRU est un dispositif qui a pour visée une transformation en profondeur des quartiers les plus vulnérables en intervenant à la fois sur l'habitat, l'offre d'équipements, le cadre de vie ou encore en favorisant la mixité sociale.

E. Service Montpellier Nord

1. Pratiques professionnelles



L'ensemble des pratiques professionnelles en lien direct avec le public représente 66% de l'activité.

Les temps de présence sociale restent stables par rapport à l'année 2020. Le service a organisé des temps de travail de rue fixe et hebdomadaires aux abords de deux établissements scolaires de son secteur et sur les différents sous territoires de la Mosson. Cette régularité favorise la visibilité de l'équipe auprès des différents publics.

L'augmentation des suivis éducatifs est une conséquence de la régularité du travail de rue.

L'accompagnement à la scolarité, soutenir les jeunes dans leur problématique adolescente, orienter et accompagner le public auprès des différents partenaires, soutenir et accompagner les compétences des familles font partie intégrante de l'activité du service.

Grace au plan de relance, l'augmentation des effectifs « bataillons » de prévention sur le 4^{ème} trimestre 2021 accroît de façon conséquente les activités en lien avec les missions des éducateurs. Nous observons donc une hausse de 415 heures des pratiques professionnelles.

Afin que le service soit efficient, les temps de réunions ont augmenté de 14% en 2020 à 23% en 2021 ; elles sont le temps des transmissions, des planifications, de projections et d'évaluations des pratiques professionnelles.

2. Nombre de contacts dans la rue :

Service	M<12ans	F<12ans	M 12-15ans	F 12-15ans	M 16-17ans	F 16-17ans	M 18-21ans	F 18-21ans	M 22-24ans	F 22-24ans	M>25ans	F>25ans	Cell famille	TOTAL
Montpellier Nord	166	122	1452	830	1204	377	1517	532	960	266	538	245	388	8597

On observe une augmentation générale des contacts en rue pour l'équipe éducative de Montpellier Nord.

Par le biais des présences sociales aux abords des établissements scolaires le public des 12 – 17 ans est davantage ciblé. Le désœuvrement de ce public sur le temps périscolaire provoque un brassage important sur les différents espaces publics.

Cette année l'équipe a notamment été sollicité par certains collégiens sur des phénomènes d'exclusion, voire de harcèlement entre eux. Aujourd'hui le service tend à travailler ces questions. Depuis septembre 2021, l'équipe a mis en place une permanence à la maison pour tous Georges Brassens une fois par semaine. Une fois par mois cette permanence est renforcée par la collaboration d'une psychologue de l'Ecole des Parents et des Educateurs. (EPE). Cette action facilite l'approche de groupe de jeunes filles, (Focus sur cette action)

En 2021, plusieurs actions ont participé à l'augmentation des contacts avec des jeunes filles :

- Expériences souhaitées en collaboration avec l'APIJE
- Chantier éducatif ANRU ?
- Action de production de film sur les discriminations.

En 2021, il y a eu le retour des actions en visée des familles, actions qui furent mises à l'arrêt à cause des restrictions sanitaires dû à la Covid19. *A ce titre, le partenariat avec l'association Lafam a permis de rencontrer de nouvelles familles et d'enclencher de nouveaux suivis.*

Les différentes conventions soutiennent le travail en partenariat. Cette articulation porte ses fruits dans l'approche de nouveaux contacts avec les jeunes sur ce territoire et permet une meilleure visibilité du travail d'équipe.

3. Les actions collectives éducatives

→ Les activités socio-éducatives (activités à la journée)

Typologie des participants aux activités socio-éducatives														
H : Homme / F : Femme / Fam : Famille /														
Tranche d'âge	Moins de 12 ans	Moins de 12 ans	12-15 ans	12-15 ans	16-17 ans	16-17 ans	18-21 ans	18-21 ans	22-24 ans	22-24 ans	25 ans	25 ans	/	TOTAL
Sexe	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	Fam	
MTP Nord	15	10	14	21	14	21	18	33	11	18	5	20	23	223

→ Les séjours

Typologie des participants aux séjours														
H : Homme / F : Femme / Fam : Famille /														
Tranche d'âge	Moins de 12 ans	Moins de 12 ans	12-15 ans	12-15 ans	16-17 ans	16-17 ans	18-21 ans	18-21 ans	22-24 ans	22-24 ans	25 ans	25 ans	/	TOTAL
Sexe	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	Fam	
MTP Nord			5	1			1	2						9

→ Les chantiers

Typologie des participants aux chantiers														
H : Homme / F : Femme / Fam : Famille /														
Tranche d'âge	Moins de 12 ans	Moins de 12 ans	12-15 ans	12-15 ans	16-17 ans	16-17 ans	18-21 ans	18-21 ans	22-24 ans	22-24 ans	25 ans	25 ans	/	TOTAL
Sexe	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	Fam	
MTP Nord					1		1	9		1				12

4. Nombre d'heures d'accompagnements individuels

Nbre d'heures de travail consacrées à l'accompagnement individuel MTP NORD	1779.75
Typologies des accompagnements en nbre d'heures	
Accompagnement hommes	627.25
Accompagnement femmes	1002.5
Accompagnement membre famille	108
Non renseigné	42

Nombre d'heures d'accompagnements individuels : typologie par sexes, âges et territoires													
H : Homme / F : Femme / Fam : Famille / NR : non renseigné													
Tranche d'âge	11-15 ans	11-15 ans	16-17 ans	16-17 ans	18-21 ans	18-21 ans	22-24 ans	22-24 ans	25 ans	25 ans	/	/	TOTAL
Sexe	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	Fam	NR	
Montpellier nord	11	63	53	5,5	286,25	360,25	57	197	175	332,75	108	131	1779,75

Une augmentation est visible sur les accompagnements individuels. En effet, c'est près de 660h supplémentaires qui ont été consacrées aux accompagnements individuels.

Le public rencontré et accompagné par l'équipe est plutôt mixte, avec une hausse du public féminin de 18 à 21 ans.

Les sujets abordés restent globalement les mêmes qu'en 2020.

Pour les hommes les demandes d'accès aux droits et d'insertion professionnelle sont prioritaires.

Chez les garçons (mineurs), les situations sont plus profondes, avec beaucoup de situations de deal et de décrochage scolaire. Les accompagnements individuels sont alors plus longs du fait de ces problématiques. Aussi, on perçoit de grandes difficultés de sortir des groupes pour s'occuper de l'individuel. Les jeunes évoluent en groupe et se détachent difficilement de leurs pairs.

Globalement les femmes et les jeunes filles adolescentes prennent en charge une grande partie du travail domestique dans leurs familles et ont du mal à prendre du temps pour elles-mêmes afin de s'occuper de leurs propres situations et insertion. De ce fait, il est également difficile de les accompagner sur leurs propres thématiques. Les premières demandes concernant un soutien aux familles.

Les augmentations du public féminin corrént avec les ambitions de 2020 pour 2021. Dans les perspectives de travail 2022, l'équipe appréhendera davantage un public adolescent / collègue.

5. Axe spécifique de développement d'actions

Soutenir les problématiques adolescentes en favorisant le partenariat.

Les observations sur le territoire et les échanges entre l'équipe d'APS34 Nord et les professionnels de l'EPE ont permis d'acter une distinction genrée qui cadre l'utilisation de l'espace public et les rapports sociaux.

A travers ce constat général, une réflexion partagée a permis d'ouvrir plusieurs points :

- Il y a peu de présence statique dans les espaces publics pour les jeunes filles.
- Les problèmes des adolescentes, bien qu'invisibles, sont égaux (quête de l'identité, crainte du regard des autres, assignation de genre)
- Les adolescentes ont peu ou pas de soutien adulte hors de la part des cercles familiaux.
- Demande de collaboration de l'EPE pour mettre en place un groupe de discussion avec ce public.
- Les jeunes filles ne se sentent pas à l'aise d'être référées à un psychologue.

Après un accord avec la psychologue de l'EPE pour les jeunes filles du quartier des Hauts de Massane, L'équipe a décidé de réaliser des ateliers/débats appelé « Causette ». Cette action a lieu une fois par mois lors de la permanence à la Maison pour tous Georges Brassens avec pour objectif pour l'équipe de :

- Soutenir l'émancipation féminine par des temps de bien-être et de jeux médiatisé par un binôme psychologue/éducatrice
- Rassembler un public féminin, et offrir un temps de rencontre confidentiel et attirants.
- Permettre la libération de la parole d'un public dont la parole a peu ou pas de place sociale (adapté) d'expression.
- Soutenir l'accès à un suivi psychologique

Après 5 séances et la mise en place de plusieurs outils (court métrage, atelier socio esthétique.) L'équipe constate qu'un noyau de 5/6 adolescentes viennent régulièrement.

Les différents thèmes abordés sont :

- La place des filles dans la famille

- Le harcèlement scolaire, les dangers des réseaux sociaux
- L'avenir professionnel

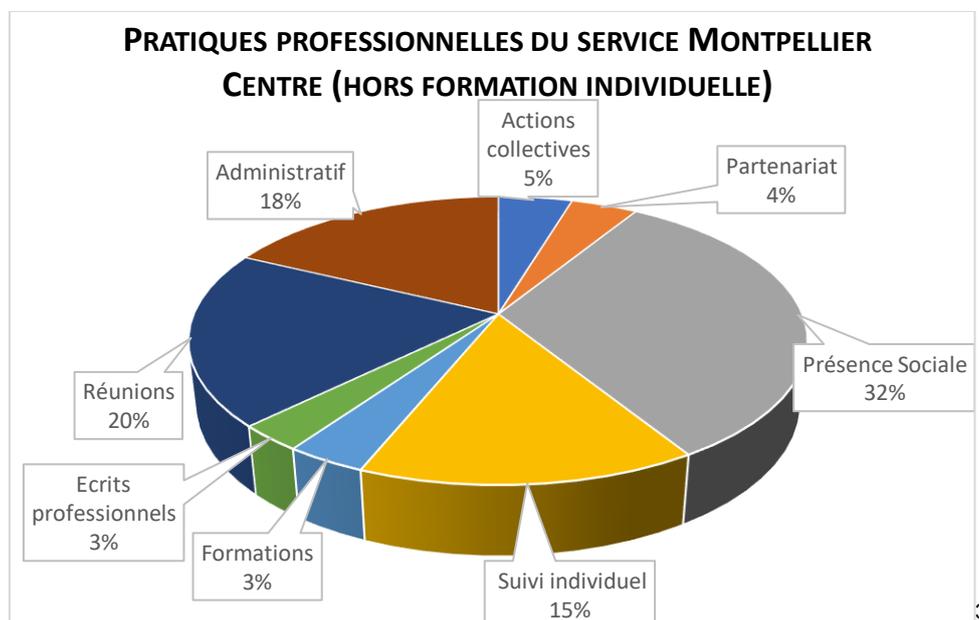
La psychologue et les éducatrices animent les échanges et accompagnent les filles en séquence pour les aider à identifier des outils pouvant leur permettre de sortir de situations difficiles en favorisant la solidarité.

Cette action se poursuivra en 2022, le service pourra évaluer son impact sur une année complète. Cependant, hors des permanences l'équipe est identifiée par ce groupe. Les jeunes filles arrivent plus facilement à aborder des sujets qui les préoccupent et souhaitent constituer un collectif.

Aujourd'hui l'équipe commence à sollicitée par le PRE et la Maison Pour Tous pour des orientations de jeunes filles plus particulièrement.

F. Service Montpellier Centre

1. Pratiques professionnelles



Le service Montpellier Centre poursuit son déploiement, suite à la nouvelle convention avec le Département et la ville de Montpellier, sur l'hypercentre et le quartier d'Aiguelongue.

Pour l'année 2021, le service a porté ses priorités sur 2 sous-secteurs : la poursuite du repérage du public en centre-ville et la compréhension des problématiques des jeunes sur le secteur Figuerolles. Le service a ainsi augmenté ses temps de présence sur ces deux secteurs et maintenu une présence équivalente à 2020 sur le secteur Aiguelongue (+391h de Présence Sociale).

Pour le secteur de Figuerolles, (qui englobe la place Salengro, le bas Figuerolles, la place de Plan Cabane et l'avenue de Gambetta), la présence régulière du service nous amène à produire à ce jour certains constats :

- Le peu de présence d'adolescents et d'enfants sur l'espace public. Malgré des passages réguliers, l'équipe éducative n'a pu observer qu'une présence ponctuelle d'enfants accompagnés de leurs parents sur l'aire de jeux de la place Salengro ou avec l'équipe de l'association PEPS. Des partenaires nous ont fait remonter par deux fois des conflits entre adolescents mais cela n'a pas pu être observé par le service. Les autres rues, perpendiculaires ou adjacentes ne sont pas non plus des espaces propices à la présence de cette tranche d'âge.
- Du côté Gambetta-Plan Cabane, l'essentiel du public présent sur ce secteur se borne à des mineurs ou jeunes majeurs, parfois MNA ou l'ayant été, et des

³ Les temps de formation et de stage de l'éducatrice en apprentissage ont été retirés des statistiques afin de présenter une version plus fidèle de l'activité du service.

personnes plus âgées, qui ne sollicitent que peu ou pas d'aide ou d'accompagnement. Des personnes en situations irrégulières ou administratives complexes ont pu solliciter le service pour des aides ponctuelles d'accès aux droits. Des accompagnements d'accès aux soins ont pu également être menés. Toutefois, les personnes présentes la plupart du temps sur ce secteur sont impliquées dans du commerce illégal, qui est leur seule source de revenus. Il est de ce fait très difficile pour eux de s'en extraire pour des raisons de subsistance comme d'engagement auprès de leurs recruteurs.

- Le service a pu accompagner des MNA vers les services du Conseil départemental et poursuivre un suivi de ces jeunes le temps de leur prise en charge, en lien avec l'association MAJIE notamment. Des familles ont également sollicité le service pour l'accompagnement de leurs adolescents, dans le domaine du décrochage scolaire ou de conflits familiaux.
- Le service maintient une présence sociale à minima hebdomadaire sur ce quartier et reste vigilant aux sollicitations et orientations des partenaires locaux (PEPS, Maison pour Tous Ricôme), comme des commerçants qui transmettent les coordonnées des éducateurs à des jeunes isolés. L'équipe reste également mobilisée lors d'organisations d'évènements sur le quartier. Le partenariat de proximité engagé avec le CAARUD Réduire Les Risques, comme le SAO CORUS conduit le service à des présences ponctuelles supplémentaires.

Pour le secteur du Centre-ville (qui englobe les espaces de la Gare St Roch, Comédie, Préfecture, Esplanade Charles De Gaulle), le service est à ce jour bien repéré par les jeunes durablement présents sur ce quartier. Ces jeunes, âgés pour la majorité de 18 à 25 ans, sont en situation de grande précarité. Ils vivent de la manche, qu'ils font de manière assidue, quotidienne, afin de subvenir à leurs besoins essentiels et, pour certains, se fournir en stupéfiants. La majorité est polytoxicomane. Leur activité régulière de manche les empêche de quitter leur « poste » pour entamer des démarches. C'est pourquoi le service maintient cette présence sociale accrue afin de mener un suivi de ces jeunes pendant leurs temps de travail de rue. A cette activité d'économie de survie s'ajoutent leurs difficultés à dédier du temps pour eux, pour leur projet, pour affronter leurs différents freins comme prendre en compte leurs besoins, même de première nécessité. Toutefois, la tendance observée en fin d'année 2020 se confirme, par l'augmentation des temps d'accompagnements individuels dédiés.

Une autre difficulté pour ce public est la prise en compte de leur animal domestique. Une partie de ces jeunes sont en effet accompagnés d'un chien. Cette présence est d'un grand réconfort pour ce public isolé de leur famille mais elle est aussi un frein car ils ne peuvent le confier à des connaissances le temps de faire des démarches. L'ouverture d'un chenil solidaire serait un levier important pour aider ces jeunes à entamer un processus d'insertion.

Sur le dernier trimestre, suite à la fermeture de bidonvilles, le service a été fortement sollicité par des familles se retrouvant sans abri et par les associations qui les

accompagnent. Plusieurs accompagnements d'adolescents et jeunes majeurs, en lien avec la CIMADE et AREA, qui conservent le suivi des familles, ont pu être menés.

D'octobre 2021 à février 2022, le service a décalé ses horaires de présence sociale jusqu'à 22h. Pour le service Centre, ces horaires ne sont pas les plus efficaces en terme d'échanges et de rencontres. D'une part, les jeunes partent se fournir en produits stupéfiants et alcool une fois avoir récolté assez d'argent. Ils peuvent ensuite se réunir, parfois jusqu'à une vingtaine d'individus. De l'extérieur, ces regroupements peuvent sembler festifs mais il s'agit bien d'une prise de produit partagée qui permet, pendant un court moment, d'oublier la réalité de leur condition. Pour d'autres, ou par la suite, ils quittent le quartier en fin de journée pour regagner leur lieu de vie (en centre d'hébergement, en squat ou sous tente).

Par ailleurs, le service continue à rencontrer des mineurs en fugue de leurs établissements ou familles. Puisque le service est à ce jour bien repéré par le public du centre-ville, les plus âgés les orientent ou interpellent les éducateurs sur la venue d'une nouvelle personne qui pourrait avoir besoin d'aide. Le service reçoit également des appels de partenaires afin d'essayer de repérer et aller à la rencontre de ces adolescents.

Le partenariat se déploie toujours plus sur le service Montpellier Centre. Les sorties de rue communes avec le CAARUD Réduire les Risques sont renforcées suite à la signature d'une convention. Des rencontres régulières se font avec les équipes du SAMU Social et du SAO CORUS afin de poursuivre le maillage et la veille sociale partagée.

La rencontre n'est pas simple dans ce secteur large et dense comme il n'est pas non plus facile de repérer l'équipe éducative présente au centre-ville. C'est pourquoi le service doit gagner en visibilité, afin de rencontrer au plus tôt ces adolescents. Le service compte proposer en 2021 un projet de Permanence Educative Mobile, avec le support d'un camion aménagé et positionné sur l'Esplanade, afin de faciliter ce repérage.

2. Nombre de contacts dans la rue :

Service	M<12ans	F<12ans	M 12-15ans	F 12-15ans	M 16-17ans	F 16-17ans	M 18-21ans	F 18-21ans	M 22-24ans	F 22-24ans	M>25ans	F>25ans	Cell famille	TOTAL
Montpellier Centre	141	52	112	65	365	270	827	500	657	159	502	169	61	3880

Les contacts en rue ont fortement augmentés par rapport à 2020 (+ 1844 contacts).

Ces chiffres en augmentation sont à mettre en lien avec la sortie de la pandémie du COVID et le meilleur repérage de l'équipe éducative sur les différents secteurs d'intervention.

Le public « <12 ans » et « 12-15 ans » concerne plus particulièrement le quartier Aiguelongue. Des actions communes se mettent progressivement en place avec l'association de quartier Bien vivre à Aiguelongue (BVA). Les éducateurs rencontrent régulièrement les jeunes qui passent dans leurs locaux. Le chantier éducatif mené également au sein de leur structure a permis à l'équipe d'être mieux repérée par les habitants.

Les « 16-17 ans » sont plutôt rencontrés sur le centre-ville (62% de cette tranche d'âge). Elle correspond à la présence de mineurs en fugue, en errance, MNA et/ou faisant la manche. Ces jeunes sont très mobiles, en lien avec leur situation de fuite. L'approche de ce public est particulièrement délicate car les éducateurs doivent faire entendre à ces jeunes isolés le soutien que leur présence peut apporter, mais sans être trop insistants pour ne pas représenter une autorité, une institution que ces jeunes ont justement fuie. Les éducateurs continuent toutefois à renvoyer à ces jeunes leurs inquiétudes, à leur rappeler qu'ils sont mineurs et devraient être protégés et les encouragent à réfléchir à ce qui pourraient faire évoluer leur situation.

Le service reste particulièrement vigilant concernant les adolescentes, pour lesquelles nous restons très attentifs et inquiets, que ce soit sur d'éventuelles agressions ou récupérations par des réseaux criminels, notamment de prostitution.

Les majeurs représentent la grande majorité du public rencontré, et en particulier les 18-21 ans qui restent un public prioritaire pour le service. Ces jeunes sont pour la plupart dans une situation de grande précarité, ayant des hébergements provisoires ou dormant en squat ou sous tentes. Ils font la manche la journée avant de regagner leur lieu de vie en fin d'après-midi. Ces jeunes sont également sujets à la consommation de produits stupéfiants et d'alcool. Par des rencontres régulières pendant leur présence en hyper-centre, des échanges sur leurs conditions de vie, leur santé (morale et physique), l'équipe éducative parvient à mobiliser certains jeunes sur une proposition d'accompagnement. Dans la plupart des cas, il s'agit en premier lieu d'accompagnement santé.

3. Les actions collectives éducatives

→ Les activités socio-éducatives (activités à la journée)

Typologie des participants aux activités socio-éducatives														
H : Homme / F : Femme / Fam : Famille /														
Tranche d'âge	Moins de 12 ans	Moins de 12 ans	12-15 ans	12-15 ans	16-17 ans	16-17 ans	18-21 ans	18-21 ans	22-24 ans	22-24 ans	25 ans	25 ans	/	TOTAL
Sexe	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	Fam	
MTP Centre	3		16	8			2	3	2			6	5	40

Les activités éducatives collectives ont été menées principalement sur deux secteurs :

- Sur le quartier Aiguelongue, en partenariat avec l'association BVA, permettant l'accueil et le repérage du service par des adolescents.
- Sur le quartier CV, avec des jeunes en grande précarité, afin de leur proposer un ressourcement, en dehors de leur quartier, à l'occasion de sorties en plein air.

→ Les chantiers

Typologie des participants aux chantiers														
H : Homme / F : Femme / Fam : Famille /														
Tranche d'âge	Moins de 12 ans	Moins de 12 ans	12-15 ans	12-15 ans	16-17 ans	16-17 ans	18-21 ans	18-21 ans	22-24 ans	22-24 ans	25 ans	25 ans	/	TOTAL
Sexe	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	Fam	
MTP Centre					3		1	1						5

Le service a encadré deux chantiers éducatifs pendant l'année 2021.

Un chantier financé par la ville de Montpellier (politique de la ville) co-porté avec le service Montpellier Nord, et un chantier auto-financé sur le quartier d'Aiguelongue (Cf. 5.).

4. Nombre d'heures d'accompagnements individuels

Nbre d'heures de travail consacrées à l'accompagnement individuel MTP CENTRE	674.5
Typologies des accompagnements en nbre d'heures	
Accompagnement hommes	345
Accompagnement femmes	287.5
Accompagnement membre famille	20.5
Non renseigné	21.5

Nombre d'heures d'accompagnements individuels : typologie par sexes, âges et territoires													
H : Homme / F : Femme / Fam : Famille / NR : non renseigné													
Tranche d'âge	11-15 ans	11-15 ans	16-17 ans	16-17 ans	18-21 ans	18-21 ans	22-24 ans	22-24 ans	25 ans	25 ans	/	/	TOTAL
Sexe	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	Fam	NR	
Montpellier centre	2	0	40	40,5	88	128,5	74,5	24	136,5	60,5	20,5	59,5	674,5

Le service a augmenté son temps d'accompagnements éducatifs de + 153h par rapport à 2020.

L'intervention du service Montpellier Centre, au regard du public rencontré en centre-ville, se porte sur deux priorités :

- Accrocher les mineurs en errance ou en fugue en vue de réussir à les inscrire dans un parcours
- Intervenir auprès des jeunes majeurs présents sur le centre-ville et inscrits dans un processus de désaffiliation

Concernant les mineurs, le service éducatif travaille notamment en grande proximité avec les Services Territoriaux de Solidarité, référents Aide Sociale à l'Enfance des mineurs qui leur sont confiés et avec qui ils ne sont que peu ou plus en lien. L'équipe éducative se positionne en médiation afin que le mineur reprenne contact avec son référent.

En ce qui concerne les jeunes majeurs, les premiers accompagnements portent généralement sur le soin et la santé. L'équipe éducative est particulièrement soutenante et présente dans toutes les étapes (prise de rendez-vous, rappel de la date, accompagnement le jour du rendez-vous, maintien d'une veille sur la poursuite du parcours de soin). L'équipe travaille ainsi avec le jeune à une prise en compte de ses besoins, à l'acceptation du soin, de ce temps pour soi, tout en respectant sa temporalité.

Ces accompagnements sont faits de nombreux aller-retours, oublis, absences, de retours en arrière, d'arrêts et reprises de consommation de produits stupéfiants.

Le service soutient ces jeunes dans leurs démarches, dans leur tentative d'opérer un changement dans leur situation, reste bienveillant en cas d'échec, vigilant quant à la dégradation de leur état physique et moral.

Sur les 66 personnes pour lesquelles le service a pu mener des accompagnements éducatifs individualisés en 2021, 17 d'entre elles ont été suivies sur des demandes dans le domaine de la santé. 14 personnes sont repérées comme ayant des situations qui inquiètent le service éducatif, que ce soit pour des mineurs dont la situation est préoccupante ou de jeunes couples en situation de grande fragilité qui attendent un

enfant.

5. Axe spécifique de développement d'actions

Le chantier éducatif : un support d'accompagnement adapté aux jeunes en grande précarité

Le service Montpellier Centre a encadré deux chantiers éducatifs au cours de l'année 2021.

En décembre, un chantier éducatif a été mené sur le quartier d'Aiguelongue en partenariat avec une association locale (Bien Vivre à Aiguelongue), pour repeindre leurs locaux.

« Deux jeunes du quartier y ont pris part. Les locaux étant sur une place fréquentée du quartier, durant toute sa durée, les habitants du quartier, la famille et les amis des jeunes ont pu nous voir et nous interpellier sur l'action menée et plus généralement sur notre travail en temps qu'éducateurs de rue. Ce chantier a donné une bonne visibilité de la présence d'APS34, permettant l'implantation et le repérage du service sur le quartier. » (Educateur du Service Montpellier Centre)

Ce chantier a été notamment proposé à un mineur, décrocheur depuis près de deux ans, que l'équipe éducative avait rencontré dès son arrivée sur ce secteur mais qu'elle ne parvenait pas à mobiliser. Recruté par les réseaux délinquants, ce jeune ne parvenait pas à enclencher durablement des démarches. Le chantier a été un moyen de l'en extraire, du moins ponctuellement. Le parcours risque encore d'être chaotique pour ce jeune très éloigné mais cette expérience commune sur cette semaine de chantier permet à l'équipe d'aller régulièrement à sa rencontre afin de poursuivre ses efforts de remobilisation.

Fin septembre, le service Montpellier Centre a également co-encadré un chantier d'une semaine au zoo du Lunaret.

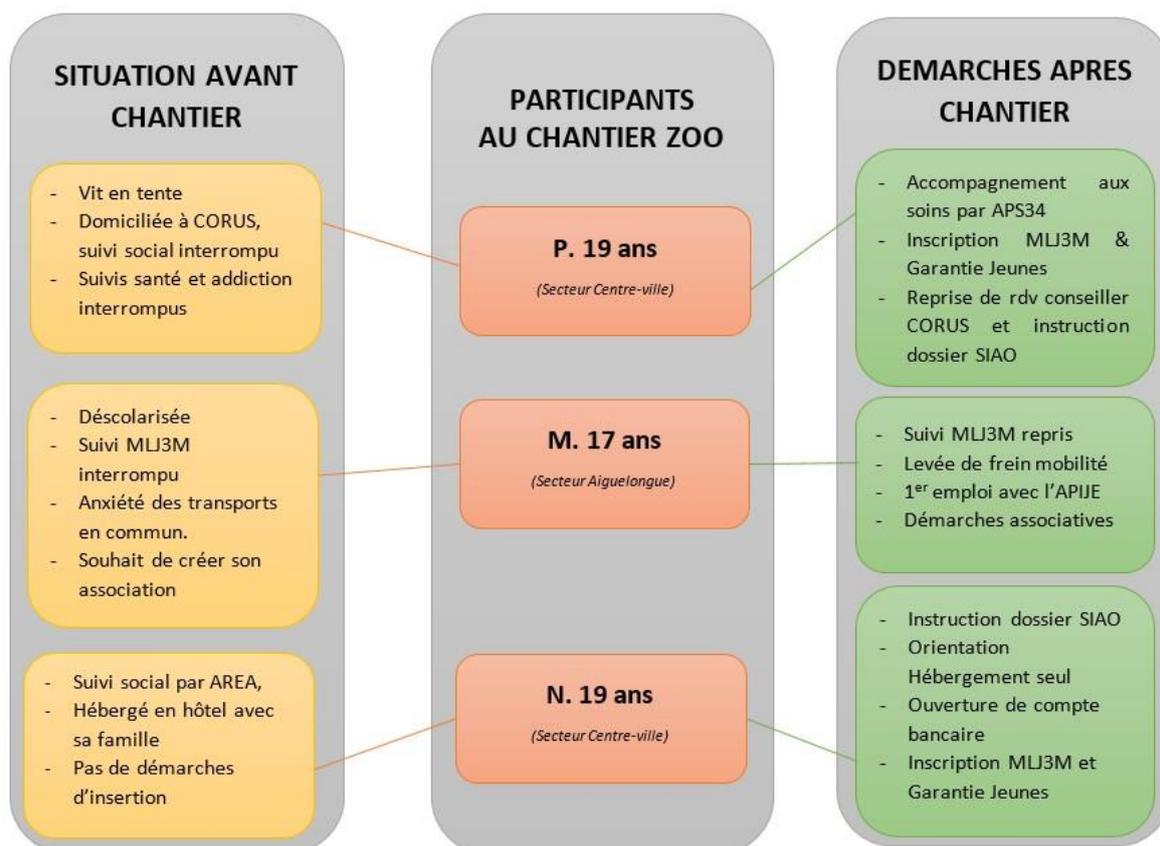
Le service se posait la question de la possibilité de mobiliser des jeunes en grande précarité et pour certains marginalisés sur un tel dispositif.

Deux jeunes sur les trois positionnés étaient dans cette situation. Ce chantier s'est vu être une grande réussite, par la remobilisation des personnes, le changement qu'elles ont pu commencer à opérer dans leur parcours.

« De manière générale, les chantiers éducatifs sont mis en place par les éducateurs de prévention spécialisée comme un outil parmi d'autres au sein d'une palette d'interventions possibles. Ils s'inscrivent dans une démarche globale et se situent aux premières marches du parcours d'insertion socioprofessionnelle quand les jeunes n'ont encore ni le désir ni la constance de l'engagement. C'est un moyen de prévenir la marginalisation plus que de préparer à l'entrée dans la sphère du travail. Ces temps

partagés autour de gestes concrets permettent des transferts de compétences et sont des outils d'observation et de connaissance des jeunes. Ils cimentent l'accompagnement. C'est un apprentissage social au sens large. Nous utilisons « l'outil chantier » pour donner un rythme, une temporalité, tout en rémunérant les participants pour les heures de chantier. »⁴

Ainsi, pour le public du centre-ville, les chantiers éducatifs vont leur donner l'opportunité de changer d'environnement et venir casser un quotidien rythmé par la vie dans la rue. Ils permettent de créer le lien et la relation de confiance nécessaires au travail éducatif. Du fait de la valorisation des jeunes et de leurs compétences lors de ces moments, ce sont des tremplins vers une remobilisation, qui entraînent une mise en mouvement sur le plan « interne » (personnelle, psychique) et « externe » sur diverses démarches (accès aux droits, inscription ou réinscription dans le droit commun, débuter un parcours d'insertion professionnelle, de santé globale, etc.).



Ces trois jeunes sont aujourd'hui encore suivis par le service éducatif dans leurs différentes démarches d'insertion socioprofessionnelle, d'hébergement et de soins.

⁴ <https://www.pas-de-calais.gouv.fr/content/download/24214/169682/file/guidepreventionspecialisee.pdf>

Synthèse et Perspectives :

Le service Montpellier Centre a cette spécificité d'avoir deux territoires très différents : D'un côté, Aiguelongue, un quartier QPV « classique » de prévention spécialisée, où se mêlent précarité, décrochage scolaire, désœuvrement des jeunes et présence de réseaux délinquants. L'intervention d'un service de prévention spécialisée prend appui sur la dynamique du territoire, ses habitants, l'interconnaissance familiale et amicale des jeunes du quartier.

De l'autre côté, les quartiers Centre-ville et Gambetta, territoires de cœur de Métropole, dont l'intervention éducative se porte sur un public qui a pour caractéristique de ne pas être habitant mais plutôt usager de son quartier. Comme tant d'autres services situés en centres-villes, l'intention éducative reste bien dans les missions de la prévention spécialisée, tout en accompagnant un public principalement en fugue, en errance, en grande précarité. Même s'il s'agit de regroupements de personnes isolées, la solidarité est également très présente.

Afin de mener à bien ses missions, le service prend appui sur un réseau partenarial fort. Une convention a été signée avec le CAARUD Réduire Les Risques et le service participe à différents réseaux partenariaux (Commissions d'insertion Centre – Aiguelongue, Réseau MNA, Réseau des maraudes et veille sociale).

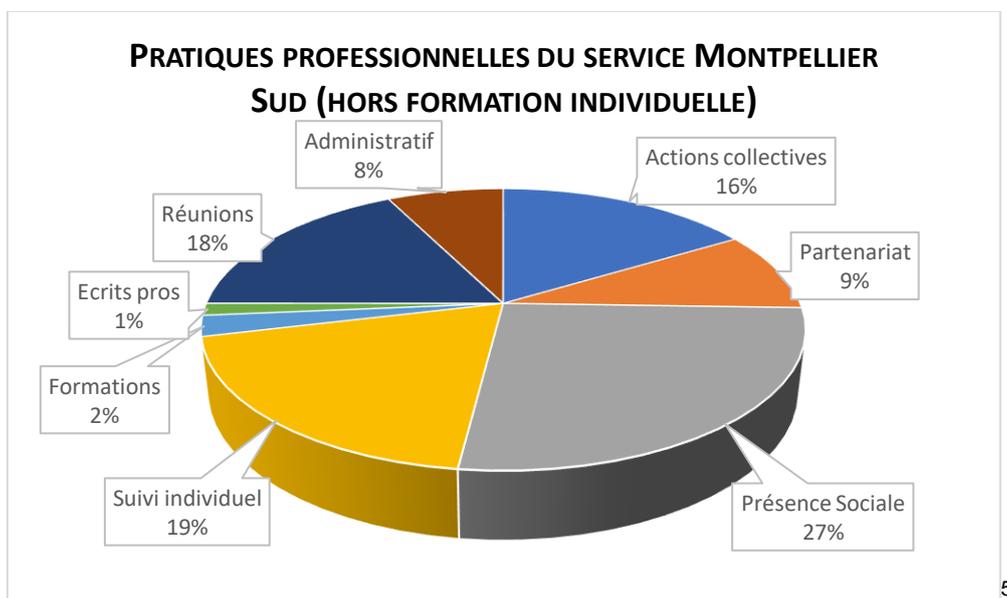
Le service a également bénéficié de plusieurs formations, Colloque de deux jours sur les phénomènes de prostitution des mineurs, Sensibilisation aux produits stupéfiants par le CAARUD AXESS et un travailleur social a validé un D.U. intitulé « Enfants et jeunes à la rue : Comprendre pour agir ».

Pour l'année 2022, le service déploie plusieurs priorités d'action :

- Après avoir mené un travail de compréhension des problématiques sur le secteur Gambetta – Figuerolles, le service se focalise sur le secteur d'Aiguelongue. Le service s'appuie déjà sur un réseau partenarial efficient : commission d'insertion de la MLJ3M Centre, actions en direction de la jeunesse avec la Maison Pour Tous Dubout et l'association Bien Vivre à Aiguelongue. Le service gagne en visibilité sur le quartier. Les éducateurs vont augmenter leur présence sociale et une rencontre avec le collège de secteur Jeu de Mail est prévue début 2022, afin de repérer les adolescents du quartier en risque ou en situation de décrochage scolaire
- Sur le secteur Centre-ville, le service doit gagner en visibilité et faciliter la rencontre avec les jeunes isolés. C'est pourquoi le service travaille à un projet de permanence éducative mobile qui leur permettra de mener des entretiens in situ de façon adaptée et proposer un espace repéré et sécurisant propice à la rencontre.
- Enfin, le service doit mettre à jour son Projet de Service, écrit lors de l'ouverture des secteurs CV et Aiguelongue, afin de préciser ses perspectives d'intervention, au regard des problématiques spécifiques de son secteur, à ce jour mieux repérées.

G. Service Montpellier Sud

1. Pratiques professionnelles



Tout en maintenant une activité en direction du public à hauteur de 71% en comptant le partenariat, l'année 2021 s'est vue consacrée à plus de temps dédié aux accompagnements individuels. Ce glissement tient en grande partie à la priorisation de l'activité sur l'accueil et l'accompagnement d'élèves décrocheurs, exclus ou en risque de rupture de parcours. Cette action prioritaire, de rajeunissement du public et de prévention du décrochage scolaire, inscrite dans le Projet de Service, a conduit le service à renforcer son partenariat auprès des établissements scolaires de son secteur. Cette action a pour objectif d'entrer en contact le plus tôt possible avec des adolescents pouvant rencontrer des difficultés dans leur vie scolaire, familiale et/ou sociale. L'équipe éducative a mis en place des rencontres régulières avec l'assistante sociale du collège de la Croix d'Argent qui oriente vers le service les familles de collégiens repérés comme pouvant rencontrer des difficultés. Les conventions avec les collèges G. Philippe et de la Croix d'Argent ont également permis d'accueillir des élèves le temps de leur exclusion temporaire afin de travailler le sens de leur sanction, évaluer de potentielles difficultés sous-jacentes et travailler un retour apaisé dans leur établissement.

⁵ Les temps de formation et de stage de l'éducatrice en apprentissage ont été retirés afin de présenter une version plus fidèle de l'activité du service.

2. Nombre de contacts dans la rue :

Service	M<12ans	F<12ans	M 12-15ans	F 12-15ans	M 16-17ans	F 16-17ans	M 18-21ans	F 18-21ans	M 22-24ans	F 22-24ans	M>25ans	F>25ans	Cell famille	TOTAL
Montpellier Sud	501	192	2545	830	1719	146	1529	146	495	63	588	128	135	9017

L'équipe éducative de service Montpellier SUD, intervenant sur les quartiers Tournezy, St Martin et Croix d'Argent, va à la rencontre des jeunes sur les différents lieux de regroupement. La forte densité de population sur St Martin et les différents lieux d'activités de loisirs proposés par les partenaires permettent de nombreux contacts.

Toutefois, on peut noter une diminution des contacts en rue par rapport à l'année précédente, en lien avec la baisse du temps de présence sociale.

Le service poursuit son implantation sur le quartier de Tournezy, avec une augmentation de sa présence sociale de 2%.

En lien avec l'action prioritaire en direction des collégiens, le service a assuré des présences sociales hebdomadaires devant leurs deux établissements de secteur, les collèges Gérard Philippe et de la Croix d'Argent, favorisant la rencontre avec la tranche d'âge 12-15 ans. Le taux de présence sociale devant ces établissements est maintenu à l'identique par rapport à 2020.

L'équipe participe également aux actions « Adultes dans la rue » organisées par le collège de la Croix d'Argent qui permettent de prévenir les comportements à risque aux abords de l'établissement.

Nous pouvons également souligner le peu de rencontres de jeunes femmes entre 16 et 24 ans sur le territoire. De nouvelles modalités sont envisagées (soirées thématiques, réseaux sociaux) afin de maintenir le lien avec elles et leur permettre de solliciter l'équipe éducative d'une façon plus adaptée à leur réalité et leurs besoins.

Le quartier Saint Martin profite d'un réseau et d'un tissu partenarial forts. Le service est mobilisé sur les différents événements organisés sur le quartier.

3. Les actions collectives éducatives

→ Les activités socio-éducatives (activités à la journée)

Typologie des participants aux activités socio-éducatives														
H : Homme / F : Femme / Fam : Famille /														
Tranche d'âge	Moins de 12 ans	Moins de 12 ans	12-15 ans	12-15 ans	16-17 ans	16-17 ans	18-21 ans	18-21 ans	22-24 ans	22-24 ans	25 ans	25 ans	/	TOTAL
Sexe	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	Fam	
MTP Sud			68	7			2							77

Les activités éducatives collectives proposées par l'APS 34 sont aussi un support régulièrement utilisé pour rencontrer les adolescents orientés par les équipes des collèges sur des modalités différentes. Elles permettent ainsi de libérer plus facilement la parole que sur des entretiens individuels. Elles permettent également d'inscrire un jeune et son groupe d'amis dans un projet commun, rencontrer les familles, évaluer les dynamiques de groupes.

Le service s'inscrit également dans les projets proposés par ses partenaires. Cette participation permet de rencontrer des familles et adolescents non présents sur l'espace public mais dont les difficultés pourraient être accompagnées par le service. Ces temps conviviaux peuvent être un espace plus propices aux échanges. Les éducateurs organisent des temps dédiés pendant la journée afin de se faire connaître et répondre aux questions des familles.

C'est dans cet objectif que dans le courant de l'été 2021, le service a participé à 3 sorties familles organisées par la Maison Pour Tous Escoutaire ainsi qu'à une journée festive organisée par Jasmin d'Orient.

→ Les séjours

Typologie des participants aux séjours														
H : Homme / F : Femme / Fam : Famille /														
Tranche d'âge	Moins de 12 ans	Moins de 12 ans	12-15 ans	12-15 ans	16-17 ans	16-17 ans	18-21 ans	18-21 ans	22-24 ans	22-24 ans	25 ans	25 ans	/	TOTAL
Sexe	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	Fam	
MTP Sud			16	3										19

Le service SUD a co-encadré avec l'Espace Famille un séjour de 3 jours au mois de juillet. Le service a positionné 5 adolescents de 12 à 15 ans du quartier de St-Martin qui se sont rajoutés aux 6 ciblés par les animateurs de la Croix d'Argent. A l'issue du séjour, l'équipe a réalisé des bilans individuels avec les 5 jeunes positionnés. Ces derniers ont pu revenir sur les points marquants d'une première expérience de vacances sans leurs parents. Le vécu partagé tant dans la préparation que la réalisation de ces camps permet de forger le lien avec les jeunes et leurs familles. Suite au séjour, le service maintient le contact avec ces jeunes toujours avec la modalité du support collectif et reste vigilant quant aux éventuelles dégradations de leurs situations (décrochage scolaire, comportements inadaptés ou à risque).

Nous avons également porté un séjour avec 8 garçons du quartier Saint-Martin sur le mois d'août. Âgés de 15 à 17 ans et bien connus de l'équipe, nous souhaitons avec ce groupe travailler l'autonomie, « la débrouille ». Ces derniers ont déterminé le lieu (Argelès-sur-Mer), fait les démarches pour trouver un camping disponible à proximité, préparé le programme et choisi des activités à réaliser sur place. Ils ont réalisé un

budget. En fonction de celui-ci, nous avons aidé les jeunes à faire des choix pour qu'ils puissent présenter à notre Responsable de Service un projet adapté et réaliste. Une fois validé, nous avons proposé aux parents deux temps (un collectif et un individuel) pour les rencontrer et les impliquer dans la réalisation de ce séjour.

Sur place, l'équipe éducative n'a cessé de revenir sur des règles basiques de vivre-ensemble et de sécurité. Les adolescents ont fait preuve à plusieurs reprises de comportements inadaptés et immatures, et ont expérimenté les limites de leur autonomie par des comportements à risque. L'équipe éducative a pris la décision d'écourter le séjour et de repartir dès le lendemain matin en prenant soin d'appeler chaque parent pour convenir d'un RDV sur le quartier pour faire un point.

Nous continuons à suivre ces adolescents sur des modalités de rencontres en individuel ou par petits groupes afin de gagner en qualité d'écoute et d'échanges.

→ **Les chantiers**

Typologie des participants aux chantiers														
H : Homme / F : Femme / Fam : Famille /														
Tranche d'âge	Moins de 12 ans	Moins de 12 ans	12-15 ans	12-15 ans	16-17 ans	16-17 ans	18-21 ans	18-21 ans	22-24 ans	22-24 ans	25 ans	25 ans	/	TOTAL
Sexe	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	Fam	
MTP Sud					1		1			1				3

Le service SUD a co-encadré avec le service Ouest un chantier éducatif de 35h, qui s'est déroulé au zoo du Lunaret.

Le service SUD a positionné deux hommes de 17 et 19 ans et une femme de 23 ans. A l'issue du chantier, tous trois ont poursuivi leurs démarches d'insertion socioprofessionnelle. Deux d'entre eux ont signé des CDD et le troisième enchaîne les stages pour finaliser son projet.

4. Nombre d'heures d'accompagnements individuels

Nbre d'heures de travail consacrées à l'accompagnement individuel MTP SUD	825
Typologies des accompagnements en nbre d'heures	
Accompagnement hommes	504.5
Accompagnement femmes	238
Accompagnement membre famille	68
Non renseigné	14.5

Nombre d'heures d'accompagnements individuels : typologie par sexes, âges et territoires													
H : Homme / F : Femme / Fam : Famille / NR : non renseigné													
Tranche d'âge	11-15 ans	11-15 ans	16-17 ans	16-17 ans	18-21 ans	18-21 ans	22-24 ans	22-24 ans	25 ans	25 ans	/	/	TOTAL
Sexe	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	Fam	NR	
Montpellier sud	193,5	31,5	60	18	97	52,5	60	111,5	77	24,5	68	31,5	825

L'action prioritaire d'intervention auprès des collégiens a conduit à de nombreux accompagnements d'adolescents âgés de 12 à 15 ans pendant l'année 2021 sur les quartiers St Martin et Croix d'Argent.

Sur les 131 personnes accompagnées par le service, 40 sont des collégiens (Ils n'étaient que 12 en 2020). Cela représente 30% de l'effectif. Les heures dédiées à ces accompagnements représentent également près de 30% du temps global d'accompagnement du service. Les temps d'accompagnements dédiés à la scolarité ont presque triplés, passant de 83h à 225h.

Ces accompagnements sont issus d'une orientation du chef d'établissement dans le cadre de l'accueil pendant l'exclusion, mais aussi d'orientations de la part des assistantes sociales scolaires, des conseillères principales d'éducation et de la directrice de SEGPA, qui pointent des signes de fragilités chez l'élève. Elles peuvent également découler d'une rencontre lors des temps de présence sociale ou d'une présentation par un partenaire (notamment Espace Famille et Maison Pour Tous).

Ces situations induisent généralement une visite à domicile afin de rencontrer la famille. Ces rencontres permettent d'évaluer l'environnement du jeune et recueillir éventuellement les demandes de la famille.

L'intervention le plus en amont possible permet de connaître au plus tôt les situations de fragilité des jeunes, afin de prévenir les ruptures de parcours.

Le public 16-17 ans reste encore cette année le public le moins mobilisable. Trop âgés pour s'inscrire dans des activités de loisirs, pas encore prêts à s'inscrire dans une démarche d'insertion mais pourtant fragilisés par leur oisiveté et leur proximité avec les réseaux délinquants, il est impératif que le service puisse proposer des supports adaptés à cette catégorie d'âge. Le support du chantier éducatif reste un moyen de les mobiliser dans une activité rémunératrice, et donc émancipatrice, et amorcer avec eux un accompagnement éducatif.

5. Axe spécifique de développement d'actions

Sur la sollicitation fin 2020 de professionnels de l'Education Nationale ayant expérimenté le dispositif AET du service APS 34 de Lunel, le service a mis en place et priorisé un accueil des élèves exclus temporairement de leurs collèges. Cette action prioritaire est montée en puissance courant 2021.

En lien avec le deuxième axe de son Projet de Service « *Rajeunir le public, soutien à la parentalité et travail avec les collèges de la Croix d'Argent et de Saint-Martin* », le service a priorisé dans son activité l'accueil et l'accompagnement d'élèves décrocheurs, exclus ou en risque de rupture de parcours. Les conventions avec les collèges G. Philippe et de la Croix d'Argent ont alors permis d'accueillir des élèves lors d'une exclusion temporaire afin de travailler le sens de la sanction posée, évaluer de potentielles difficultés sous-jacentes et travailler un retour apaisé en classe.

Sur l'année 2021, le service a accompagné 20 élèves exclus temporairement. Les raisons principales de l'exclusion portent sur des comportements inadaptés en classe et vis-à-vis de l'enseignant.

Les éducateurs ont créé tout au long de l'année des supports (photo-langage, jeux d'expression, atelier d'écriture, activité physique...) qui permettent de libérer la parole du jeune et générer du questionnement. Nous échangeons lors d'accueils individualisés autour de la vie de l'adolescent (scolarité, famille, entourage amical, loisirs, centres d'intérêts, difficultés, projets).

Le service tient particulièrement à ce que cette action conserve cette modalité « hors les murs ». Nous avons ainsi sollicité des structures et partenaires dans cet accompagnement. En effet, co-accueillir ces adolescents permet à ces derniers de repérer des lieux et personnes ressources sur leurs quartiers, qu'ils pourront solliciter par la suite voire s'inscrire dans leurs activités régulières.

Nous souhaitons également mettre en lumière le travail élaboré cette année avec l'Assistante Sociale scolaire du collège de la Croix d'Argent. En effet, des rencontres mensuelles ont permis d'échanger sur des situations individuelles d'élèves présentant des difficultés au collège (absentéisme, problèmes de comportement, décrochage...) ou dont les difficultés au domicile avaient un impact sur la vie scolaire de l'adolescent.

Dans le respect de la libre adhésion, l'Assistante sociale scolaire laisse le choix à la famille de contacter un éducateur du service ou de donner son accord pour qu'un membre de l'équipe éducative prenne contact avec elle. Ainsi, nous avons par ce biais rencontré une quinzaine de jeunes et leurs familles. La première rencontre se déroule généralement au domicile familial. En fonction de l'évaluation faite par le service, nous proposons ensuite un, puis plusieurs temps individuels à l'adolescent, toujours dans une démarche de libre adhésion. Ces espaces de paroles permettent d'asseoir un lien de confiance avec ce dernier et l'accompagner au plus près de ses besoins et demandes. En parallèle, d'autres entretiens peuvent être programmés avec les parents.

Le but n'est pas toutefois d'installer un accompagnement régulier et inscrit dans le temps. Dans une logique de « prévention », le service évalue à moyen terme la nécessité de poursuivre un accompagnement dit de veille, avec moins de récurrence mais une disponibilité de l'équipe si besoin, tant pour le jeune que pour les parents. Les points réguliers avec l'assistante sociale scolaire et le lien instauré avec l'élève, que l'on croise toujours à proximité de l'établissement, permettent de revenir si besoin à un accompagnement plus régulier. Si par contre nous constatons des besoins éducatifs plus importants et la nécessité de les inscrire dans le temps et de manière formelle, nous invitons les parents à se rapprocher de l'Agence Départementale de la Solidarité pour faire une demande d'aide éducative.

Nous prenons soin également de faire le lien entre l'adolescent et les structures de loisirs du quartier pour favoriser l'épanouissement de ce dernier et la prise en compte de celui-ci auprès d'autres adultes référents.

Dans le quartier Tournezy, le service rencontre essentiellement des jeunes majeurs. Les adolescents ne sont pas présents sur l'espace public. C'est pourquoi le service reste disponible auprès du collège de référence G. Philippe et souhaite renforcer son partenariat avec la maison pour tous Caillens.

Perspectives

En 2022, le Service Montpellier SUD a programmé la mise à jour de son Projet de Service. Nous pouvons dès à présent affirmer que son intervention en direction des adolescents dans une prévention du décrochage scolaire reste prioritaire. Nous avons pu constater sur l'année 2021 un rajeunissement des problématiques rencontrées par ces adolescents : harcèlement, rapports de genres violents, rupture scolaire précoce, violence sur les réseaux sociaux et dans le quartier, sont aujourd'hui des problèmes rencontrés par des enfants dès l'âge de 11 ans (si ce n'est pendant le 1^{er} cycle). Il est plus que nécessaire que le service rencontre au plus tôt ces jeunes en souffrance. Le travail de proximité avec les professionnels des établissements scolaires reste donc une priorité.

Toutefois, l'augmentation des orientations et le nécessaire suivi dans le temps pour nombre de ces situations conduit le service à faire des choix, ne pouvant répondre de façon satisfaisante à ses ambitions d'accompagnement. Les professionnels du service, face à ce surcroît d'activité, s'en retrouvent frustrés, désolés de ne pouvoir répondre à la demande. L'augmentation des problématiques individuelles, ajoutées à l'extension de son intervention sur le quartier Tournezy en septembre 2019, mais avec un effectif éducatif inchangé, met le service face à des impossibilités.

Nous espérons que des solutions puissent être dans l'avenir envisagées.

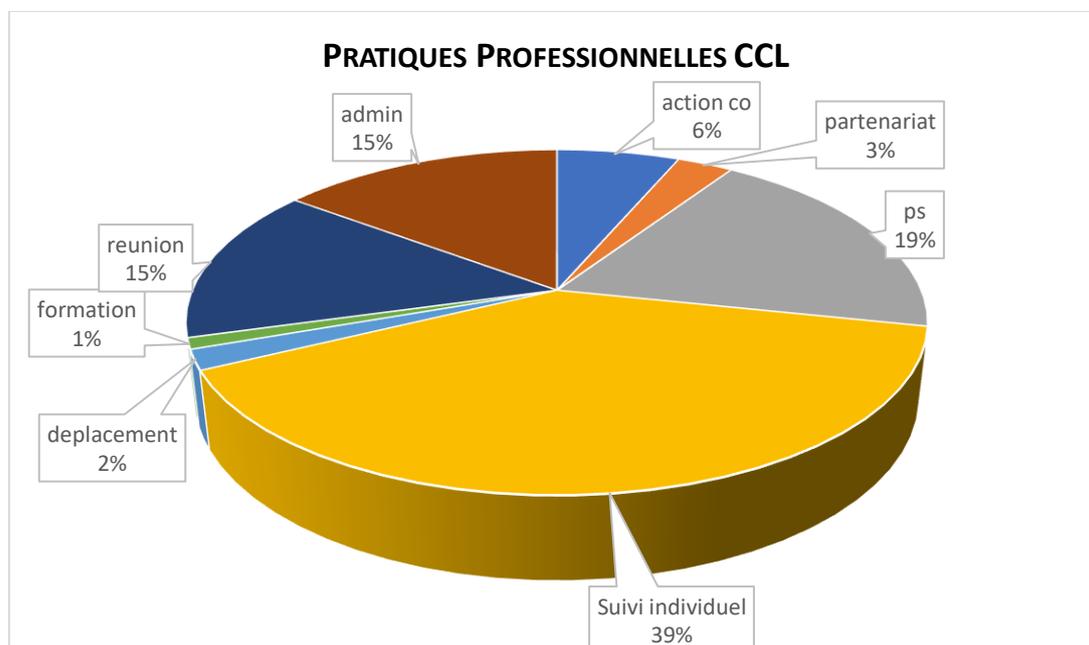
D'ici là, le service poursuit son travail d'organisation, d'innovation en terme d'accueil des adolescents, avec de nouveaux supports, de nouveaux partenaires afin de

répondre aux enjeux de ces problématiques juvéniles et apporter un soutien à aux familles.

Enfin, le service poursuit son implantation sur le quartier Tournezy, reste mobilisé auprès des 16-17 ans et réfléchit à la façon dont il peut offrir un espace de rencontre pour les jeunes femmes, absentes de l'espace public.

H. Service Communauté de Communes du Pays Lunellois (CCPL)

1. Pratiques professionnelles



La pratique professionnelle la plus importante cette année concerne les accompagnements individuels qui représentent 39% de l'activité, soit +15% par rapport à l'année 2020 et +23% par rapport à l'année de 2019. Cette croissance s'explique notamment par la reprise de la scolarité et le déploiement d'actions de prévention en direction des élèves. Le service étant bien repéré sur le territoire, les partenaires orientent plus facilement les jeunes et leur famille.

Le rapprochement avec les deux agences départementales du territoire a également favorisé cette augmentation avec l'orientation de familles vers le service. Cette augmentation explique en partie la légère diminution des temps d'actions collectives car les actions ont été recentrées sur les individus.

Globalement, nous pouvons constater 64% du temps d'activité auprès du public.

2. Nombre de contacts dans la rue :

Service	M<12ans	F<12ans	M 12-15ans	F 12-15ans	M 16-17ans	F 16-17ans	M 18-21ans	F 18-21ans	M 22-24ans	F 22-24ans	M>25ans	F>25ans	Cell famille	TOTAL
CCPL	115	56	1607	1297	616	203	114	47	65	32	201	139	116	4608

La reprise d'activité ordinaire a permis de retrouver du contact avec le public sur l'ensemble du territoire Lunellois. Par rapport à l'année 2020 nous pouvons constater une légère hausse de +125 contacts.

Ce qui est à noter est l'augmentation des contacts avec le public masculin de 12 à 17 ans (+150) ainsi que cette même tranche d'âge féminine (+216 contacts). Cette croissance s'explique par la reprise de la scolarité et, en conséquence les présences sociales aux abords des établissements scolaires, en particulier les collèges pour lesquels était apporté une attention particulière dans le but de renforcer le lien avec le public collégien et ainsi prévenir du décrochage scolaire qui s'annonçait important au regard des périodes de confinement.

La reprise de l'atelier vélo mobile a également été un support favorisant les contacts avec les jeunes en dehors des présences sociales aux abords des établissements scolaires. Au-delà de la scolarité, l'atelier vélo permet un autre cadre de rencontre avec un support technique dans une dynamique de « faire ensemble », ce qui vient consolider le lien équipe APS34-jeunes et apporte ainsi une permanence éducative sur l'espace public dont le public peut se saisir naturellement.

Il est aussi à prendre en compte une légère baisse de contact avec les hommes de 18 à 25 ans, mais un doublement des contacts avec le public féminin dans cette même tranche d'âge. En effet, le public féminin 18-25 ans a été rencontré pour des demandes d'accompagnement d'ordre administratifs, insertion professionnelle mais également en liens avec l'hébergement et la subsistance.

3. Les actions collectives éducatives

→ Les activités socio-éducatives (activités à la journée)

Typologie des participants aux activités socio-éducatives														
H : Homme / F : Femme / Fam : Famille /														
Tranche d'âge	Moins de 12 ans	Moins de 12 ans	12-15 ans	12-15 ans	16-17 ans	16-17 ans	18-21 ans	18-21 ans	22-24 ans	22-24 ans	25 ans	25 ans	/	TOTAL
Sexe	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	Fam	
CCPL		6	17	23	30	15	5	5	4	3	4	6	19	137

Les actions collectives ont essentiellement été menées auprès des 12-17 ans autour de thématiques comme le loisir et le sport ainsi que des questions de l'ordre du quotidien notamment autour de la scolarité et des relations sociales. Par exemple : accrobranche, centre équestre, plongée. L'ensemble des actions sont réalisées dans une volonté de mixité même si cela reste difficile tant les dissociations de genre sont importantes dans les esprits des groupes.

Des actions ont également été menées en direction des parents d'élèves notamment autour de « Café Parents » au sein du Centre d'Information et d'Orientation afin d'échanger sur les possibles orientations scolaires et nécessités de mobilité pour évoluer vers les filières absentes du territoire.

Toujours en direction des familles, des groupes de parole sont organisés en partenariat sur les questions de parentalité, notamment dans les relation parents-ados. Il est à noter que ces temps sont demandés par les familles car elles permettent de limiter l'isolement et permet des rencontres et échanges entre parents.

Concernant les jeunes 18-21 ans, l'après Covid a demandé de raccrocher le lien avec certains jeunes qui se trouvaient en difficultés financières. C'est dans ce cadre que des chantiers contres-parties ont été réalisés avec le support de l'atelier vélo. La contrepartie étant essentiellement dédiée aux règlements de contraventions reçues durant les périodes de confinement.

4. Nombre d'heures d'accompagnements individuels

Nbre d'heures de travail consacrées à l'accompagnement individuel CCPL / AET	1980.5
Typologies des accompagnements en nbre d'heures	
Accompagnement hommes	741.25
Accompagnement femmes	983.75
Accompagnement membre famille	157.5
Non renseigné	98

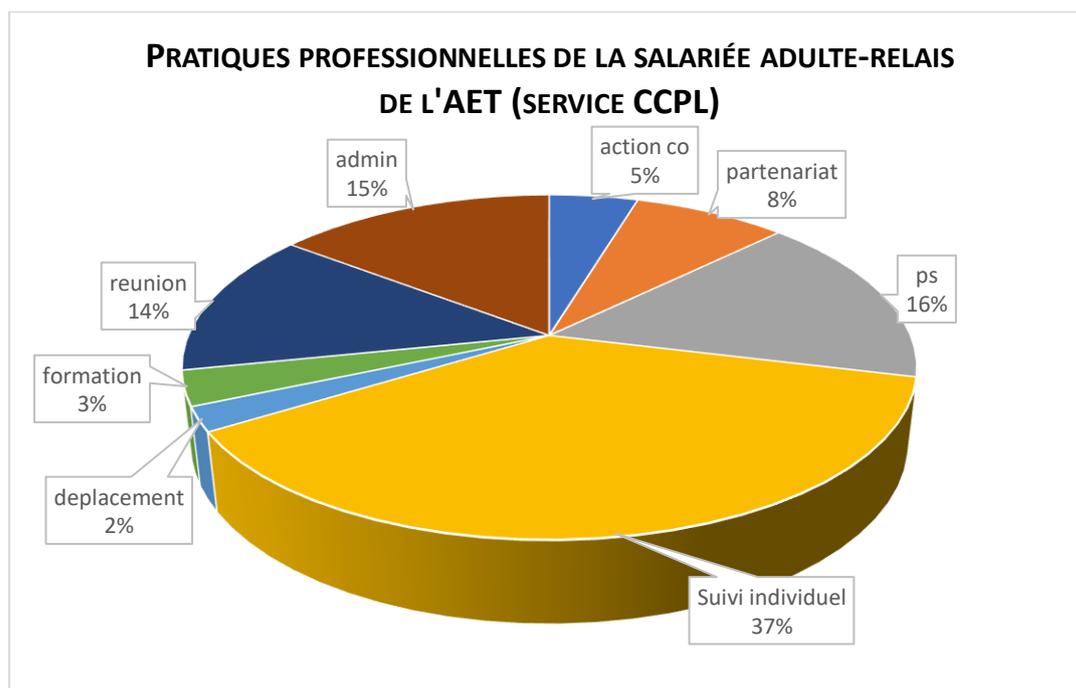
Nombre d'heures d'accompagnements individuels : typologie par sexes, âges et territoires													
H : Homme / F : Femme / Fam : Famille / NR : non renseigné													
Tranche d'âge	11-15 ans	11-15 ans	16-17 ans	16-17 ans	18-21 ans	18-21 ans	22-24 ans	22-24 ans	25 ans	25 ans	/	/	TOTAL
Sexe	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	Fam	NR	
CCPL/AET	133,75	346	125,25	57,5	29	263	55	92,75	334	224,5	157,5	162,25	1980,5

Il existe une certaine parité dans les accompagnements individuels réalisés. Nous pouvons constater que le public féminin a nécessité plus d'heures d'accompagnement, soit un peu plus de 983 heures contre 741 heures pour le public masculin. Trois tranches d'âge féminine (11-15ans, 18-21 ans et 25 ans) représentent à elle seules environs 835 d'heures d'accompagnements. Toutefois, il est à noter que les tranches d'âges 22-24 ans, mais surtout, 16-17 ans représentent peu d'heures. Ce public

« Lycée » est peu rencontré du fait de notre forte présence aux abords des collèges. Aussi, ce public est plus mobile, autonome et parfois moins en difficulté.

Le public masculin représente tout de même un nombre important d'heures d'accompagnement avec 741 heures. La répartition permise par les statiques est intéressante à lire du fait de l'écart qui existe entre la catégorie des 11-17 ans et des plus 25 ans qui représentent ensemble 593 heures tandis que les 18-24 ans ne représente que 84 heures d'accompagnements. Cet écart s'explique également par notre forte présence auprès des collégiens du territoire ainsi qu'auprès des jeunes de 25 ans autour des nécessités d'accompagnement autour des questions d'hébergement/logement et insertion.

Une part importante d'heures est également dédiée aux familles du fait du travail réalisé avec les élèves des collèges et classes préparatoires des lycées. Le travail du dispositif scolaire « d'Accueil des Exclus Temporaires » permet de réaliser des accompagnements avec les familles à la suite des temps d'exclusions de leur enfant. Ce travail permet de réinscrire les familles dans les espaces scolaires et par la suite d'ouvrir vers des thématiques éducatives.



Le dispositif d'accueil des exclus temporaires a pu redémarrer après la période covid avec la priorité d'accompagner les élèves et les familles au maintien de la scolarité et de l'assiduité. Une attention particulière a été donnée à l'état de santé des jeunes, en particulier sur l'hygiène et le rythme de vie. La place des écrans ayant été plus important pendant les périodes confinement, l'intervention du dispositif s'est adaptée aux différents besoins repérés par l'équipe APS34 et partagé par les équipes pédagogiques des établissements scolaires.

Cette reprise d'activité et les priorités données ont concernés la présence sociale (16%) et le suivi individuel (37%). Ces priorités ont nécessité un renforcement du travail en partenariat en lien avec la construction de nouvelles interventions au sein des établissements scolaires sur les thématiques précédemment évoquées (santé des jeunes et écran). Cette adaptation de l'intervention a donné lieu à des réflexions autour de nouveaux conventionnements avec de nouveaux partenaires du territoire.

La priorité ayant été donné à la présence effective auprès du public, cette pratique représente 53% de l'activité au sein du dispositif AET.

5. Axe spécifique de développement d'actions

Lunel : Le dispositif AET, un outil bénéfique de prévention contre le décrochage scolaire.

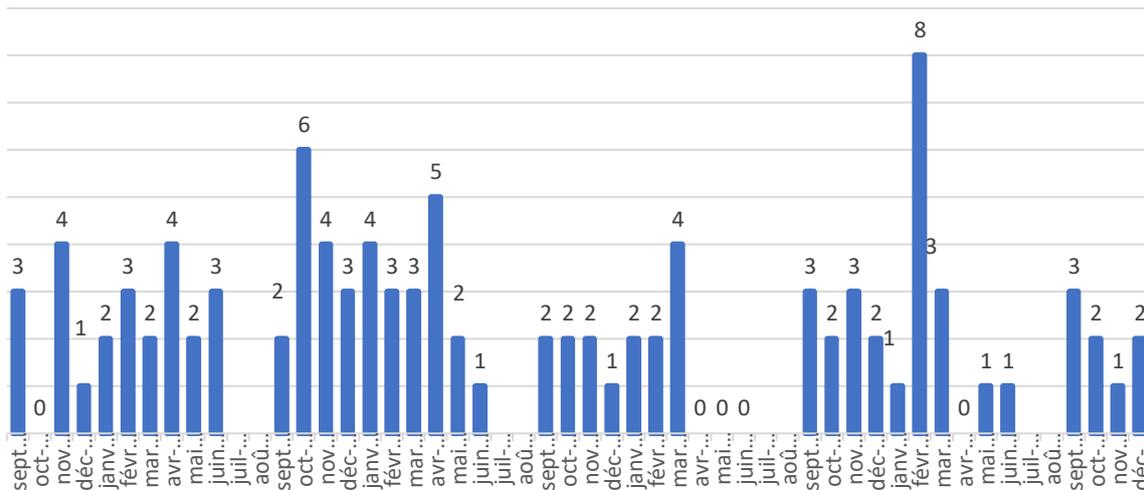
Le dispositif d'Accompagnement pendant l'Exclusion Temporaire, dit AET, est géré par l'APS34. Le socle de ce dispositif est un partenariat conventionné avec 4 établissements. Ce sont les référents des établissements scolaires qui proposent l'AET aux parents et aux jeunes en y expliquant le principe de la libre adhésion. L'intégration au dispositif est un engagement contractuel libre, il n'est pas obligatoire.

Ce dispositif vise les collégiens exclus temporairement de 2 à 8 jours de leur établissement scolaire, et a pour objectifs de :

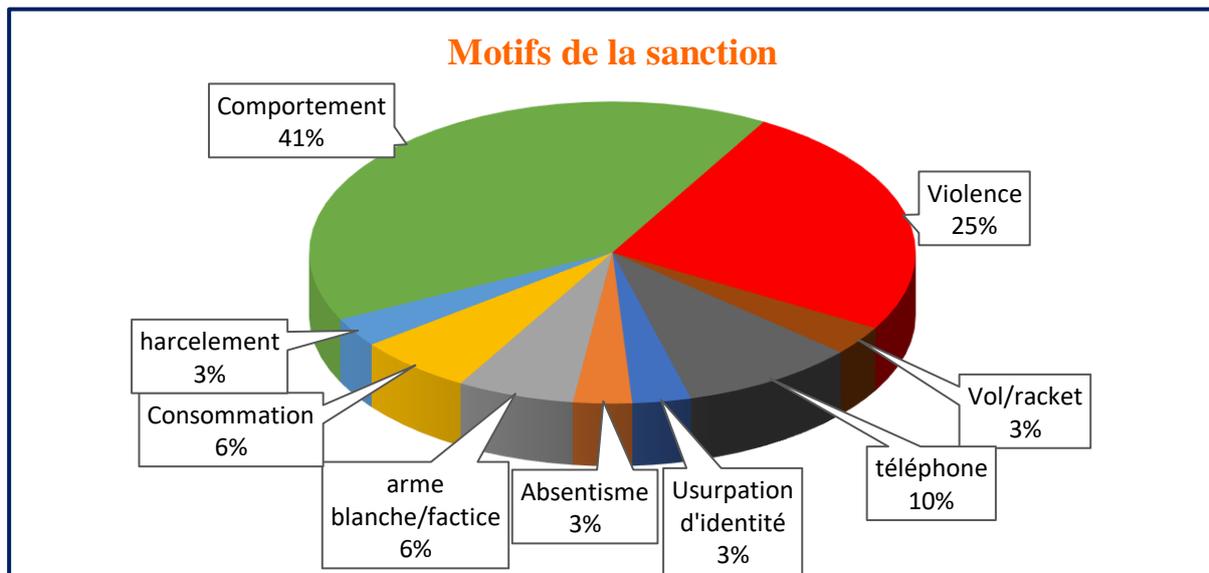
- Prévenir le décrochage scolaire et relayer le travail éducatif du collègue,
- Favoriser une compréhension de la sanction pour un retour apaisé au collège,
- Favoriser une relation apaisée et une alliance collègue/parents,
- Pouvoir intégrer dans le dispositif des supports éducatifs et variés,
- Accueillir et accompagner les parents de ces élèves dans le but de soutenir la parentalité pour ceux en situation de fragilité.

En cinq ans, un fort réseau partenarial a été développé. De nombreux ateliers sont organisés en partenariat de manière à remobiliser le jeune par le biais d'interventions ludiques, sportives ou encore culturelles. Par la suite, les liens créés avec les jeunes et leur famille perdurent après le passage dans le dispositif AET. Mais aussi, un lien actif se maintient dans le temps avec les établissements scolaires, les jeunes, les parents et la médiatrice.

104 élèves accueillis depuis l'ouverture du dispositif



Motifs de la sanction



Aujourd'hui, ce dispositif est important tant pour les jeunes en situation d'exclusion temporaire que pour les établissements scolaires. Il est essentiel de maintenir cette action tout en respectant le principe de non-institutionnalisation de la Prévention Spécialisée. A ce titre, nous recherchons des financements, pour maintenir ce dispositif.

III - Evaluation

L'évaluation du niveau de prestations délivrées par les établissements et services sociaux et médico-sociaux (ESSMS) a été confiée à la Haute Autorité de Santé (HAS) par l'article 75 de la loi du 24 juillet 2019.

L'obligation pour les ESSMS de réaliser une évaluation, permet d'inscrire les établissements dans une dynamique d'amélioration continue de la qualité des accompagnements délivrés aux personnes.

La démarche d'évaluation vise à :

- Permettre à la personne d'être actrice de son parcours
- Renforcer la dynamique de qualité au sein des établissements et des services
- Promouvoir une démarche porteuse de sens pour les ESSMS et leurs professionnels.

Le référentiel d'évaluation est porté par des valeurs fondamentales :

- Le pouvoir d'agir de la personne
- Le respect des droits fondamentaux
- L'approche inclusive des accompagnements
- La réflexion éthique des professionnels.

L'APS 34 s'est employée, en lien avec le rapport d'évaluation externe du 10 juillet 2019, à fixer et hiérarchiser les axes prioritaires de travail à intégrer dans le plan d'actions d'amélioration continue de la qualité 2019-2022.

PRIORITE N° 1

Condition d'élaboration, de mise en oeuvre et d'actualisation du projet de service et organisation de la qualité de la prise en charge ou de l'accompagnement des usagers

Préconisations de l'évaluation externe

Préciser à nouveau les objectifs, les enjeux et attendus du projet de service aux éducateurs

Actions d'amélioration réalisées

Bilan annuel des PSET et rappel des objectifs et enjeux du projet de service en juin

Temps de travail et de réflexion sur les enjeux des politiques publiques au cours de la réunion institutionnelle (AG en juin)

Projet de service présentés à l'accueil des nouveaux professionnels intégrant l'association et le livret de procédures internes

PRIORITE N° 2

Ouverture de l'établissement ou du service sur son environnement

Préconisations de l'évaluation externe

Communiquer plus explicitement, ou plus précisément, sur le service et ses missions auprès des réseaux de proximité.

Améliorer la connaissance des missions et des modes d'intervention du service auprès des partenaires.

Développer des supports de communication adaptés et utiles aux partenaires.

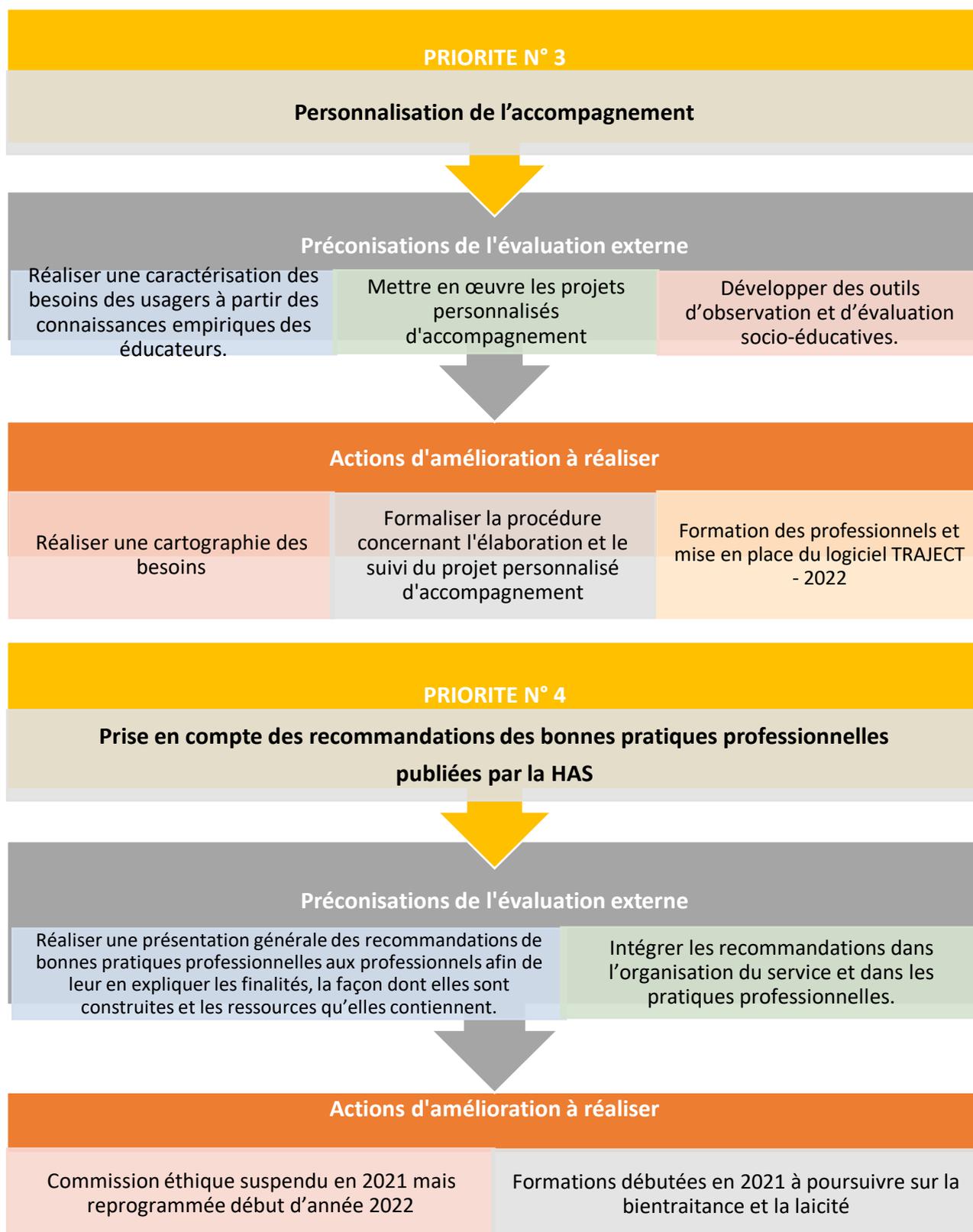
Actions d'amélioration réalisées

Rencontres régulières de partenaires pour présenter l'APS 34 et les nouveaux dispositifs

Création d'un fichier partenaires par thématiques et par territoires

Mise à jour régulière du site internet de l'APS 34 - Film de présentation de l'APS 34 réalisé et visible sur le site internet

Priorités en perspective pour l'année 2022



Conclusion et perspectives 2022 :

Les principales évolutions de l'activité observées sur l'exercice 2021 portent sur :

- Une présence continue sur l'espace public en couvrant des horaires de soirées et week-ends
- Une hausse de 4% des suivis individuels
- Un équilibre des heures d'actions collectives « hors les murs » mais une adaptation : sorties à la journée, courts séjours, soutien aux professionnels de l'animation et des actions mises en place par des municipalités
- Une plus grande part d'accompagnement des garçons
- Une poursuite du développement des pratiques numériques
- La reprise de chantiers éducatifs
- La réalisation d'évaluations du danger et d'IP pour des jeunes
- Les accompagnements à la santé, inscrits comme un axe de travail prioritaire dans notre projet d'établissement se sont accrus même si les questions de santé au sens large sont relativement peu énoncées par les jeunes eux-mêmes. Elles n'en constituent pas moins des préoccupations croissantes pour les équipes éducatives et les partenaires. Si le nombre d'accompagnements individuels liés à la santé est en hausse c'est précisément parce que des actions collectives se mettent en place sur ce registre et en termes de prévention

Au niveau des nécessités d'adaptations et de nouveaux modes de prise en charge

- Dans le domaine de la santé, nous sommes confrontés au déficit de ressources en termes de soutien et d'accompagnement adaptés aux jeunes. Nos recrutements sont ouverts aux profils paramédicaux, cependant nous observons peu de candidatures issues de ces formations. Il nous faut dans le domaine de la santé adapter nos interventions et faire évoluer nos modes de prise en charge. Nous avons essayé des partenariats mais le RDV est peu fructueux. Nous sommes convaincus qu'il faut adapter un mode d'aller vers les jeunes tout comme une équipe mobile de psychiatrie se met à disposition du public sans abri.

- Nous rencontrons des difficultés face à de nombreux jeunes à la rue. Il y a peu d'hébergement d'urgence pour les jeunes et l'accès au logement et l'hébergement n'est pas pour la plupart possible par manque de revenu. Nous sommes convaincus de la nécessité de créer un lieu d'accueil et d'hébergement à bas seuil pour les fumeurs et les jeunes en rupture. Nous avons l'assentiment du Conseil Départemental, toutefois il nous faut trouver des financements ad-hoc.
- Les questions de genre et de mixité, de représentation et d'éducation au respect et à l'égalité de genre. A cet égard, il nous faut développer des projets spécifiques : ateliers, jeux, supports d'échanges, ouvertures sur les métiers, ...
- Développer un travail plus important auprès des familles afin de les soutenir et agir au plus tôt dans une perspective de mobilisation et générer le recours aux dispositifs de droit commun.
- Un renforcement de l'action en milieu scolaire. Le développement de coopérations et partenariats avec les collèges se poursuivent depuis de nombreuses années. Les modes d'interventions collectives sont variés selon les territoires et collèges ; présence dedans / dehors, animation d'ateliers de sensibilisation (VSA, harcèlement, cyber harcèlement), lieux d'échanges pour des filles.... Ces actions collectives se complètent par les interventions individuelles : sollicitations des CPE, AS scolaire, rencontre du jeune, accompagnement, soutien aux parents,
L'accompagnement des collégiens très exposés aux risques de décrochage et donc d'isolement demeure une préoccupation, les actions spécifiques d'accueil mises en place par nos services ont démontré leur utilité sociale (ex : Lunel, Mosson). Il est absolument nécessaire que ces actions et projets soient soutenus compte tenu de la problématique du décrochage scolaire.

POUR 2022 NOS PERSPECTIVES SONT :

➤ **Révision des statuts associatifs**

Depuis plusieurs années la question du fonctionnement associatif et de la réécriture des statuts de l'association se posait régulièrement. En 2021, la décision a été prise et un accompagnement URIOPSS a été sollicité par les administrateurs afin d'élaborer de nouveaux statuts ; aussi nous devrions avoir de nouveaux statuts en 2022 qui seront soumis à l'assemblée générale extraordinaire de juin 2022.

➤ **Actualisation du projet associatif**

Le projet associatif étant arrivé à terme, il a été également décidé d'engager une réflexion sur le projet politique de l'association et le renouvellement du projet associatif. Il nous engagera, pour les années 2023 à 2028, dans des orientations stratégiques renouvelées et en lien avec les évolutions de notre société.

➤ **Habilitation/convention ASE**

Nous devons être vigilants au renouvellement de notre habilitation à l'aide sociale qui arrivera à terme en juillet 2022 et négocier une nouvelle convention portant sur les modalités de fonctionnement et d'organisation sur le département.

➤ **Formation 2022**

❖ **Traject Base de données :**

Le CNLAPS met à disposition de ses adhérents un logiciel de recueil de données nommé Traject. Cet outil se veut avant tout adapté à la pratique des équipes éducatives dans un souci de ne pas rendre chronophage la saisie des données. Nous avons pris la décision de changer notre base de données actuelles au profit de cette nouvelle base de données. Ce changement sera effectif en 2023 après une configuration et formation des équipes en 2022.

Ainsi nous devrions être capable de mieux répondre aux demandes de nos financeurs en terme d'efficacité et d'utilité sociale.

❖ **Prostitution**

Le phénomène de prostitution des mineures ne cesse de prendre de l'ampleur ces dernières années, et la crise sanitaire a eu un effet accélérateur (réseaux sociaux, plateformes...).

Les professionnel.les des services intervenant sur Lunel et Montpellier Centre sont fréquemment confronté(e)s à des situations de prostitution de jeunes adolescentes.

Aussi une formation avec L'Amicale du Nid se mettra en place en 2002 afin d'aider les professionnels à repérer les signaux, identifier les comportements à risques et mieux accompagner.

❖ **Laïcité**

En 2015, nous avons eu une journée d'intervention/formation de Faïza Guèlamine portant sur le fait religieux dans le travail social.

Suite à la formation laïcité, la question « comment aborder le fait religieux quand on est éducateur » est censée être plus facile.

Notre mission de service public et notre règlement intérieur nous imposent la neutralité et à ne pas faire état de nos convictions sur le lieu de travail. Les usagers ne sont pas soumis à ce principe de neutralité et peuvent afficher leurs convictions religieuses d'autant plus sur des temps d'échanges informels sur l'espace public.

Aussi n'est-il pas rare que nos professionnels rencontrent des dilemmes éthiques et des contradictions importantes dans l'exercice de leur mission. Il est alors important de reprendre le fil de notre mission (Protection de l'enfant, cohésion sociale, citoyenneté, lutte exclusions) afin de se décaler d'une lecture purement religieuse, et de s'interroger en équipe sur le sens de ce qui se vit et s'exprime pour œuvrer à une culture commune du respect, du dialogue, de la tolérance et ne pas glisser sur les enfermements communautaristes (il y a les semblables « nous » et les différents, « vous » « eux »).

➤ **Charte interne pratiques numériques**

Considérant les évolutions de l'environnement, de la législation et des pratiques numériques, il nous faut encadrer ces usages et nous souhaitons élaborer une charte des pratiques numériques ;

Cette charte devrait pouvoir :

- définir les rôles et les responsabilités des utilisateurs de l'association
- cadrer globalement l'usage des outils informatiques et numériques utilisés par les professionnels

➤ **Bataillons : une articulation avec le recrutement de médiateurs confiés aux collectivités locales.**

Afin d'articuler la mission prévention spécialisée et la mission médiation sur les territoires, différentes réunions de travail seront programmées, un comité de régulation se mettra en place, une convention et une charte seront élaborées entre les services afin de clarifier les missions respectives, l'échange d'informations, etc.

➤ **Le SIJM**

La question de son renouvellement se posera avec acuité dès juin 2022, compte tenu des différents impératifs de gestion au sein de l'association. En effet l'investissement réalisé sur cette expérimentation depuis 2 ans montre aujourd'hui toute sa pertinence, nous ne pouvons qu'espérer une prolongation.

➤ **L'utilité sociale**

Etre capable de mesurer et de communiquer sur l'efficience de l'établissement.

➤ **L'innovation**

Promouvoir des dispositifs innovants à partir d'expériences lancées et à partir de projet en cours et à venir.

➤ **Pérennité**

Pérenniser et préparer des pistes nouvelles de financement pour des projets innovants.

ANNEXES :

Annexe 1 : Organigramme 2021 au 01/12/2021

Annexe 2 : Plan de formations



ANNEXE 1 : ORGANIGRAMME 2021

Légende de l'affectation du personnel

SIJM Plan de pauvreté

Bataillons Plan de relance

Prévention spécialisée

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Directrice
C. Gaillard 1 ETP

Service Administratif et Financier
Responsable administratif et financier

C. Ruiz 1 ETP

Secrétaire comptable 1 ETP

Comptable 1 ETP

Comptable 0.5 ETP

Assistante administrative
T. Bouilly

0.6 ETP + 0.2 ETP

Chargée de mission
N. Khaznadj

0.5 ETP + 0.5 ETP

*RUIS : Responsable d'Unités d'Intervention Sociale

RUIS

O. Bonnaud 1 ETP

RUIS

A. Lochouarn 1 ETP

RUIS

E. Many 1 ETP

RUIS

L. Paya 1 ETP

RUIS

H. Cruz 0.5 ETP + 0.3 ETP

Secteur Villeneuve-lès-M./
Frontignan : 3 ETP

Secteur Sète : 2 ETP

Secteur Béziers : 5 ETP

Secteur Montpellier Sud

3 ETP + 1 apprentie ES

Secteur Montpellier Centre

3 ETP + 1 apprentie ES

Secteur Montpellier Ouest

4 ETP

Secteur Lunel

3 ETP + 1 adulte relais

Secteur Lunel

3 ETP

Service Inter secteurs Jeunes

Majeurs (SIJM)

Secteur Lunel

Secteur Mosson

Secteur Petit Bard

4 ETP

Secteurs Mosson + Lunel

2 ETP

Secteur Montpellier Nord

6 ETP

Secteur Mosson

4 ETP

ANNEXE 2 : PLAN DE FORMATIONS

Type et nature	INTITULES	ORGANISMES	Dates	Nbres heures
Formations individuelles	Maître d'apprentissage	IRTS	01/03/2021 au 02/07/2021	80 h
	DU Enfants et jeunes de la rue, comprendre et agir	Université de Paris	22/02/2021 au 08/06/2021	85 h
	Les congés payés	URIOPSS	11/05/2021	3 h
	Acquisition de la nationalité française et droit du séjour des jeunes étrangers confiés à l'aide sociale à l'enfance	CICADE	24/06/2021 au 25/06/2021	14 h
	Accompagnement de l'équipe	IRTS	03/02/2021	2 h
	Elaborer le compte administratif	URIOPSS	15/03/2021	7 h
	Développer son attractivité via les réseaux sociaux	Sud Management	15/11/2021 au 06/12/2021	14 h
	Aide à l'embauche	Pôle emploi	11/03/2021	2 h
	Sensibilisation à la sécurité informatique	Solidatech	27/04/2021	1 h
	Web gestion apprentissage	OPCO	09/03/2021	2 h
	Actualités en droit social	URIOPSS	28/03/2021 au 02/04/2021	7 h
Formations collectives	Bientraitance Communication non violente (16 salariés)	URIOPSS	07/06/2021 au 08/06/2021 21/06/2021 au 22/06/2021	28 h
	Prévention et Gestion des situations de violence (23 salariés)	GESIVI	11/01/2021 au 12/01/2021 29/03/2021 au 30/03/2021	14 h
	Laïcité	M. MIAILLE	20/05/2021 au 21/05/2021 27/05/2021 au 28/05/2021 03/06/2021 au 04/06/2021	6 h
	Aller Vers et Prévention Spécialisée	Association Avenir Jeunesse	04/11/2021	7 h

FORMATIONS LONGUES

Nbres de salarié	INTITULES	ORGANISMES	Dates	Nbres heures
1 salarié	CAFERUIS	IRTS	De 05/2021 à 01/2023	540 h
1 salariée	Médiateur familial (IRTS)	IRTS	De 09/2021 à 04/2023	595 h
1 salariée	Intervention et thérapie familiale systémique	Institut de Formation Systémique Montpellier Bruxelles	De 09/2019 à 06/2023	560